

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MORT APPRIVOISÉE ET MORT INVERSÉE : LA PLACE DU CORPS DANS
LES CHRONIQUES NÉCROLOGIQUES MONTRÉALAISES 1920-2015

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS

PAR
MARIE-PIER BEAUSÉJOUR

MAI 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je n'ai pas de mots pour exprimer ma reconnaissance envers ma dévouée directrice Catherine Foisy. Merci pour l'enthousiasme témoigné à mon égard, la confiance en mes capacités et le soutien constant au cours de ces trois années bien remplies.

Mes remerciements à Ève Paquette et Marie-Andrée Roy, professeures au département de sciences des religions, pour leur accompagnement dans les séminaires et leurs commentaires constructifs. Je tiens à remercier Diane Pellerin et Marie-Claude Noël pour tout le travail administratif essentiel, mais malheureusement trop souvent invisibilisé.

Puisque je mentionne le travail invisible, j'aimerais souligner la contribution cruciale de l'équipe du CPE Tortue Têtu, en particulier Esther, Annie, Valérie, Barbara et Katell. Sans elles, il aurait été tout simplement impossible de poursuivre ce projet qui me tenait à cœur.

Merci à Justine M. et François-Julien C.-R., fidèles ami·e·s et collègues de sciences des religions, avec qui j'ai partagé mes angoisses et mes doutes. Mener ce projet à terme aurait été impensable sans leur écoute, leurs conseils, mais surtout leur présence chaleureuse et bienveillante.

J'aimerais aussi témoigner toute ma gratitude envers Geneviève V., pour le travail émotif quotidien qu'elle a effectué tout au long de cette dernière année. J'en profite pour remercier Julie B., grâce à qui nous avons pu organiser des retraites de rédaction

hautement productives. Merci également à Marie E. S. pour son oreille attentive, son soutien précieux et ses encouragements répétés.

Je ne pourrais me passer de remercier mes parents, Hélène et Marc, pour leur appui et la fierté exprimée à mon endroit.

Merci à Etienne d'avoir toujours été présent à mes côtés malgré les hauts et les bas de ce parcours épineux... Enfin, petit clin d'œil à Paul-Émile qui, sans le savoir, a été la source de motivation nécessaire à l'achèvement de ce mémoire.

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et des bourses de la Fondation de l'UQÀM, dont nous tenons à remercier les donateur·trice·s.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ	ix
ABSTRACT.....	x
INTRODUCTION	1
1. Genèse de l'intérêt de recherche.....	1
2. Mise en contexte	1
3. Questions et objectifs de la recherche	4
4. Pertinence de la recherche	5
5. Structure du mémoire	6
CHAPITRE I	
CADRE THÉORIQUE ET CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	9
1.1 Cadre théorique : définition des concepts.....	9
1.1.1 Les chroniques nécrologiques comme pratiques discursives.....	9
1.1.2 Mort apprivoisée et mort inversée.....	13
1.1.3 Critique des concepts	18
1.2 Considérations méthodologiques.....	24
1.2.1 Opérationnalisation conceptuelle et justification des choix méthodologiques.....	24
1.2.2 Collecte des données	28

CHAPITRE II	
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	30
2.1 Représentations des attitudes envers la mort	30
2.2 Évolution des pratiques funéraires au Québec	35
2.3 Avis de décès et nécrologie.....	40
CHAPITRE III	
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES	44
PREMIÈRE PARTIE	
LE CORPS EXPOSÉ : DU DOMICILE AU SALON FUNÉRAIRE (1920-1945)	
3.1 Contexte sociohistorique	44
3.1.1 Urbanisation, industrialisation et consommation.....	44
3.1.2 L'entreprise funéraire artisanale parallèle à l'Église	46
3.2 Description et analyse des données	51
3.2.1 Portrait global de la forme des chroniques nécrologiques	51
3.2.2 Exposition, levée du corps et convoi : les incontournables du cérémonial funèbre	61
3.3 Conclusion	65
DEUXIÈME PARTIE	
LA DÉPOUILLE AUX SOINS DES PROFESSIONNEL·LE·S (1945-1975).....	67
3.4 Contexte sociohistorique.....	67
3.4.1 Après-guerre et affirmation de la modernité	67
3.4.2 Professionnalisation de la mort : début d'une distanciation par rapport à l'Église.....	69
3.5 Description et analyse des données.....	73
3.5.1 Portrait global de la forme et de la place des chroniques nécrologiques..	73

3.5.2 L'entreprise funéraire responsable de la mort	78
3.6 Conclusion	81
TROISIÈME PARTIE	
LE CORPS MIS À DISTANCE : QUAND L'EXPOSITION DEVIENT	
L'EXCEPTION (1975-2015).....	83
3.7 Contexte sociohistorique.....	83
3.7.1 Vieillesse démographique, néolibéralisme économique et rapport trouble à l'institution catholique.....	83
3.7.2 Le modèle de grande entreprise, religion à la carte et ritualité funéraire .	85
3.8 Description et analyse des données.....	89
3.8.1 Portrait global de la forme des chroniques nécrologiques.....	89
3.8.2 L'évacuation du caractère public de la mort.....	92
3.9 Conclusion	100
CONCLUSION	103
1. Rétrospective.....	103
2. Une portée limitée	108
3. La mort réapprivoisée?.....	109
BIBLIOGRAPHIE	113

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
3.1 Structure type du compte-rendu 1920-1930	54
3.2 Structure type du compte-rendu 1935-1940	56
3.3 Structure type du compte-rendu 1945.....	57
3.4 Structure minimaliste du compte-rendu 1945.....	57
3.5 Structure type de l'avis de décès 1920	59
3.6 Structure type de l'avis de décès 1925	60
3.7 Structure de l'avis de décès avec exposition au salon funéraire 1930-1945	60
3.8 Emblème de la CTQ avant et après 1972	71
3.9 Structure type de l'avis de décès 1965-1970	76
3.10 Structure type de l'avis de décès 1975	77
3.11 Répartition du marché funéraire au Québec 2013	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Liste des indicateurs relatifs aux concepts de mort appriivoisée et de mort inversée	25
3.1 Levées du corps selon le nombre total de comptes rendus	62
3.2 Pourcentage de comptes rendus avec mention de levée du corps	62
3.3 Pourcentage d'avis de décès avec mention de convoi selon leur lieu de départ	64
3.4 Pourcentage d'avis de décès avec mention de convoi selon leur lieu de départ 1945-1975	79
3.5 Pourcentage d'avis de décès selon les mentions d'exposition et de non-exposition par année 1975-1995	94
3.6 Non-exposition en pourcentage selon la présence ou l'absence de mention sur le total des avis de décès consultés 1975-1995	96
3.7 Funérailles privées en nombre et en pourcentage 1920-1995	97
3.8 Pourcentage d'avis de décès selon les cas d'expositions, de non-expositions, avec et sans mention 1995-2015.....	98
3.9 Funérailles privées en nombre et en pourcentage 1995-2015	99

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour but d'examiner une sélection de chroniques nécrologiques montréalaises afin de déceler les changements dans les manières d'évoquer – ou d'omettre de le faire – le corps et son exposition. Pour ce faire, quelques milliers d'annonces mortuaires publiées dans *La Presse* entre 1920 et 2015 ont été consultées afin de répertorier les expressions liées à la dépouille mortelle. Les données collectées ont ensuite été mises en parallèle avec le contexte sociohistorique, puis analysées à l'aune du cadre théorique s'articulant autour des concepts de mort apprivoisée et de mort inversée développés par l'historien Philippe Ariès. Les observations permettent de constater qu'au cours du dernier siècle, une attitude de familiarité envers la dépouille semble faire place à une relation d'étrangeté. L'augmentation des incinérations, l'effacement graduel de la pratique de l'exposition du corps, l'émergence de demandes de funérailles privées et l'apparition de demandes de suppression des funérailles, éléments qui témoignent d'une tendance à la privatisation de la mort, semblent participer à l'instauration d'un interdit entourant la mort.

Mots clés : mort, rites, pratiques funéraires, attitudes envers la mort, chroniques nécrologiques, avis de décès, exposition du corps, catholicisme, funérailles, études sur la mort.

ABSTRACT

The purpose of this thesis is to look into a selection of obituaries in order to identify changes in the ways to mention – or to omit to do so – the body and its viewing. To achieve this goal, thousands of necrological notices published in *La Presse* between 1920 and 2015 were examined in order to list the expressions linked to the corpse. In light of the sociohistorical context, collected data was analysed with a theoretical framework focusing on French historian Philippe Ariès' concepts of tamed death and forbidden death. We were then able to observe that, during the last century, the familiarity attitude towards the dead body seems to give way to a strangeness relationship. Increase in cremation rates, gradual erasing of the viewing practice, emergence of demands for private funerals or for their suppression, could all be indicators of a tendency to privatize death, therefore implying the emergence of a « forbidden death ».

Keywords : death, rituals, funeral practices, attitudes towards death, obituaries, viewing, catholicism, funerals, death studies.

INTRODUCTION

1. Genèse de l'intérêt de recherche

Dès l'apprentissage de la lecture, feuilleter les avis de décès du journal est rapidement devenu, pour la jeune personne que nous étions alors, un rituel matinal quotidien hors du commun. L'âge des personnes défuntes, les noms des membres de leur famille et amis ainsi que le lieu et l'heure de leurs funérailles faisaient l'objet d'une véritable fascination. Ce n'est que beaucoup plus tard, en assistant à un cours de baccalauréat donné par Jean-Jacques Lavoie¹, intitulé *Mort, cultures et religions*, que le projet d'entreprendre une maîtrise est né. Un des aspects marquants de ce cours résidait dans la mise en lumière du caractère surprenant du renversement de la disposition des corps dans les sociétés dites occidentales, l'incinération ayant de façon fulgurante gagné en popularité au milieu du XX^e siècle, allant jusqu'à supplanter l'inhumation dans les dernières décennies. La prise de conscience que les pratiques autour de la mort sont le reflet des valeurs et de l'identité d'une société, mais également des dimensions existentielles de l'être humain (Baudry, 2012, p. 18), a été le point de départ d'un flot de questionnements dans lesquels notre volonté d'embrasser la mort comme sujet de mémoire de maîtrise s'enracine.

2. Mise en contexte

Ce mémoire a pour objectif de dégager les changements dans les pratiques funéraires, plus précisément en ce qui a trait à l'exposition du corps et aux manières d'en parler

¹ Professeur au département de sciences des religions à l'UQAM.

dans les avis de décès au cours du XX^e siècle et au tournant du XXI^e siècle. Il s'agit de voir comment ces modalités d'expression présentes au sein des chroniques nécrologiques de la presse écrite québécoise francophone permettent de penser les rapports à la mort, à un moment où les repères traditionnels connaissent des transformations marquantes. Quelles attitudes la mort suscite-t-elle? Elle surprend, elle afflige, elle soulage parfois; elle enclenche une série de gestes précis; elle laisse perplexe devant le vide; elle provoque de la colère, de la douleur; elle génère de la peur, de l'angoisse; elle suscite la répulsion, l'incompréhension. Il relève du lieu commun d'affirmer que les attitudes envers la mort sont multiples et changeantes à travers le temps, les époques et les conditions du décès. Il est toutefois pertinent d'examiner les circonstances qui entourent de tels changements et de s'interroger sur les tendances générales qui s'en dégagent.

À partir des années 1960, la pratique de la crémation, interdite par l'Église catholique jusqu'en 1963, vient graduellement supplanter l'inhumation traditionnelle. Dans le contexte d'un Québec catholique francophone, ce phénomène est perçu comme un retournement symbolique puisqu'au XX^e siècle « [...] un mouvement apparemment contradictoire allant d'abord vers l'exposition et la visibilité prolongée du corps du défunt aura été suivi par une tendance inverse conduisant à sa neutralisation et finalement à son élimination » (Brisson, 1988, p. 47). Cette mutation devient « l'expression d'une transformation profonde de la conception traditionnelle de la mort, des perceptions eschatologiques, du sens des rites funéraires et de celui du deuil » (Kuberski, 2012, p. 388).

Une variation des attitudes envers la mort est observable dans les avis de décès puisque ceux-ci permettent de retracer la prise en charge du corps par l'entreprise funéraire, le moment où l'on se met à nommer et à annoncer l'exposition du corps, puis l'apparition de mentions du corps incinéré. Peut-on interpréter l'évocation de

l'incinération comme un avertissement servant à éviter d'offusquer les personnes désirant assister aux funérailles? Graduellement, on se mettra à annoncer si le corps sera exposé ou non, tout en spécifiant la forme des restes humains. Si, subséquentement, on cesse d'évoquer l'incinération et l'on prend plutôt soin de mentionner les rares fois où le corps sera exposé, est-ce pour ne pas choquer les gens qui se déplaceront au salon?

La dissimulation de la mort naturelle, le changement dans la relation entre le mourant et son entourage, le rejet et la suppression du deuil sont autant d'indices permettant d'affirmer l'émergence de nouvelles façons de concevoir la mort et de la vivre. L'historien Philippe Ariès perçoit d'ailleurs l'apparition et l'essor de la crémation comme un « renversement complet des mœurs » (Ariès, 1977, p. 270) dont émane un changement d'attitude envers la mort. Dans *L'homme devant la mort*, Ariès dégage des pistes de compréhension des transformations entourant la mort à l'aide des concepts de mort apprivoisée et de mort inversée.

La mort apprivoisée correspond à l'attitude de départ, puisée au Moyen Âge, et fait référence à une mort perçue comme un phénomène naturel, inévitable, accueillie sans surprise et sans grande émotion, car faisant souvent partie du quotidien. La personne meurt chez elle, en public et souvent de façon très ritualisée, très codifiée.

Au contraire, la mort inversée, qui se manifeste surtout à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle, correspond à la naissance d'un interdit entourant la mort qui se reflète à travers de nouvelles « façons de mourir ». On pense notamment à la prise en charge de la mort par le domaine médical, ainsi qu'à un choix différent de rites funéraires, dont la pratique de la crémation est un exemple manifeste.

3. Questions et objectifs de la recherche

La question de recherche, articulée à l'aide des concepts qui précèdent, se formule ainsi : dans quelle mesure les chroniques nécrologiques permettent-elles d'observer les changements d'attitude envers la mort au Québec entre 1920 et 2015? Est-il possible de penser ces changements en termes de mort apprivoisée et de mort inversée? Le cas de la pratique de l'exposition du corps en contexte montréalais retiendra notre attention.

Examiner une partie des avis de décès montréalais afin de déceler les changements dans les manières d'évoquer – ou d'omettre de le faire – le corps et son exposition est l'objectif principal de cette recherche.

Les questions spécifiques s'énoncent comme suit : (1) comment fait-on allusion à la pratique de l'exposition du corps dans les avis de décès? (2) Quelles attitudes envers la mort peut-on attribuer aux différentes manières d'évoquer le corps? (3) Quel rapport à la mort les changements dans les façons de mentionner l'exposition du corps ou son absence mettent-ils en lumière?

Les objectifs spécifiques sont les suivants : (1) répertorier les différentes expressions liées à la dépouille mortelle à chacune des périodes visées par la recherche, (2) analyser ces expressions à l'aune des critères de la mort apprivoisée et de la mort inversée et (3) identifier les rapports à la mort qui en découlent.

Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les modifications de la forme et du contenu des chroniques nécrologiques en tant que pratiques discursives² (Foucault, 1969) permettent d'observer un changement d'attitude envers la mort concevable en termes de mort apprivoisée et de mort inversée au Québec au cours du XX^e siècle. Nous pensons cependant que, dans certains cas, des attitudes assimilables à la fois à la mort apprivoisée et à la mort inversée peuvent être observées dans une même période temporelle, voire au sein d'un même avis de décès, suggérant ainsi l'idée d'allers-retours au sein d'un spectre plutôt que l'idée d'un passage marqué, définitif et irréversible.

4. Pertinence de la recherche

Bien que la mort soit l'objet d'un foisonnement de discours tant populaires que scientifiques, notamment depuis les années 1960, la complexité de ce phénomène fait en sorte que de multiples pistes de recherche méritent encore d'être approfondies. Les études qui concernent spécifiquement le Québec demeurent peu nombreuses, même si certain·e·s chercheur·e·s s'y sont intéressés, que ce soit au sujet des représentations et attitudes envers la mort (Cliche, 1978; Garon, 1991; Des Aulniers 2009) ou de l'évolution des rites funéraires (Gagnon, 1987; Brisson, 1988; Hervieu-Léger, 1996, 1998; Lapointe, 2000; L. Bussièrès 2009; Robert, 2015; Labescat 2007, 2016). En ce qui a trait aux chroniques nécrologiques comme objet de recherche, celles-ci se retrouvent au cœur de l'ouvrage datant de 1992 du théologien belge Gabriel Ringlet, dont l'analyse de 20 000 annonces mortuaires a pour objectif de raconter « chaque pays [*sic*] » (Suisse, France, Belgique, Québec) par sa nécrologie. Une thèse de

² Nous considérons les chroniques nécrologiques comme pratiques discursives en ce sens que leur forme et leur contenu sont le reflet de représentations sociales insérées dans des réseaux de savoir qui contribuent à façonner les différentes attitudes envers la mort. Nous y reviendrons au chapitre I.

doctorat publiée en 2009 et produite à l'Université Laurentienne par Luc Bussièrès y a également recours pour tenter de dresser un portrait de l'évolution des rites funéraires et du rapport à la mort. Le corpus étudié par Bussièrès est puisé dans les quotidiens de quatre villes canadiennes, dont Montréal, et ne couvre que quelques semaines de l'année 2007.

Compte tenu de ce qui précède, la pertinence de la recherche réside dans le fait que la démarche s'inscrit dans une perspective historique, ce qui se distingue des travaux de Ringlet qui sont plutôt de l'ordre de la typologie littéraire et de l'ethnographie. L'ampleur de la période étudiée se justifie par la volonté de s'intéresser à des changements dont les contours semblent plus nettement perceptibles à l'aune d'un portrait temporellement étendu. De plus, se pencher précisément sur la ville de Montréal permet une analyse approfondie s'étendant sur une plus longue période temporelle, ce que la thèse de Bussièrès ne couvre pas. Berceau de la crémation au Canada, l'espace montréalais permet l'étude de changements émergeant en milieu urbain pour ensuite se propager aux régions environnantes. Enfin, cette recherche est originale dans la mesure où il s'agit de la première à dépouiller et à effectuer l'analyse de quelques milliers d'avis de décès parus entre 1920 et 2015 dans le quotidien montréalais *La Presse*, qui regorge de notices nécrologiques représentatives de la population francophone catholique de Montréal et ses environs.

5. Structure du mémoire

Ce mémoire est composé de trois chapitres dont les deux premiers exposent respectivement les considérations théoriques et méthodologiques puis une revue de la littérature. Ceux-ci servent de base à la présentation par période des informations

recueillies lors de la consultation des avis de décès, suivant la périodisation chronologique qui divise l'analyse.

Une conceptualisation de l'objet « chroniques nécrologiques » comprises comme des pratiques discursives introduit le premier chapitre. Les concepts de mort apprivoisée et de mort inversée sont par la suite exposés de façon détaillée. Les critères qui les caractérisent ont permis de développer une démarche d'analyse qui repose sur des indicateurs catégorisant les différents rapports à la mort observables par l'examen des avis de décès. Ces indicateurs sont présentés conjointement avec la justification des choix méthodologiques et de la périodisation adoptée.

Un aperçu des thèmes centraux du mémoire est présenté dans le deuxième chapitre par l'entremise d'une revue de la littérature. Au terme de ce chapitre qui expose les principales études liées tour à tour aux questions des représentations et des attitudes envers la mort, de l'évolution des rites funéraires au Québec et de la nécrologie comme objet d'étude, nous serons en mesure de comprendre la pertinence et la place du projet de recherche en regard des travaux l'ayant précédé.

Le troisième chapitre, subdivisé en trois grandes parties, expose les résultats, leur analyse et leur interprétation. La première partie concerne les avis de décès de la période 1920-1945. Elle est consacrée à l'exposition du corps à domicile et à l'importance du rite catholique de levée du corps dans le maintien du caractère familial que revêt la mort dite apprivoisée.

La deuxième partie porte sur les années de l'après-guerre jusqu'à la première moitié des années 1970 et permet de répertorier les répercussions de la croissance de l'industrie funéraire sur les choix en termes de rites funéraires et leur influence sur les façons d'appréhender la mort.

Enfin, la troisième partie correspond à la période 1975-2015 et met en lumière l'évacuation de l'aspect public de la mort observable par l'effacement graduel de la pratique de l'exposition du corps, l'apparition de demandes de funérailles privées et la suppression des funérailles à la demande du défunt, phénomènes qui témoignent d'une tendance à la privatisation³.

En guise de conclusion, nous examinerons l'hypothèse initiale à la lumière des éléments clés ayant émergé de l'analyse des avis de décès. Nous formulerons les limites de la portée de nos résultats de pair avec des pistes de réflexion qui mériteraient de faire l'objet de recherches subséquentes au sujet des rapports à la mort au Québec aux XX^e et XXI^e siècles.

³ Le choix de ce terme polysémique est explicité ultérieurement.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE ET CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

1.1 Cadre théorique : définition des concepts

Cette section vise d'abord à conceptualiser l'objet « chroniques nécrologiques » en lien avec le concept foucauldien de pratiques discursives. Il s'agit ensuite de présenter les concepts de mort apprivoisée et de mort inversée en répondant aux questions suivantes : comment Ariès trace-t-il ce schéma des attitudes envers la mort qui mène à la formulation de ces deux concepts⁴? À quoi réfèrent-ils exactement? Comment s'articulent-ils dans le cadre de la présente recherche?

1.1.1 Les chroniques nécrologiques comme pratiques discursives

Pour mettre au jour des pistes de compréhension des rapports de pouvoir et des constitutions relatives de champs de savoir, Michel Foucault s'intéresse entre autres aux césures qui marquent l'histoire. Dans *Surveiller et punir – Naissance de la prison*, le point de départ de l'étude est le déplacement de la cible de la punition du corps à l'âme (Foucault, 1975, p. 26). Dans un article ayant fait l'objet d'une publication posthume, Foucault se questionne sur l'émergence de l'hôpital en tant

⁴ Notons que le haut degré de difficulté de l'ambitieux projet d'Ariès de résumer près de quinze siècles d'histoire en quelques centaines de pages ne peut que rendre encore plus complexe d'entreprendre de synthétiser cette histoire dans les quelques pages qui suivront sans frôler la caricature. Ainsi, en regard des affirmations subséquentes, de nombreuses nuances pourraient être apportées. Toutefois, pour les besoins de ce mémoire, nous comptons sur la compréhension des lecteur·trice·s, puisqu'il ne s'agit pas ici de retracer scrupuleusement l'histoire de la perception et de l'appréhension de la mort du début du Moyen Âge à nos jours.

qu'instrument ayant pour mission de soigner les malades⁵ (1988, p. 30). Inspirée de cette démarche, nous observons différents points pivots ayant marqué l'histoire de la mort au Québec au cours du XX^e siècle. La prise en charge systématique de la mort par les entreprises funéraires, le passage de l'inhumation à l'incinération comme mode de disposition du cadavre et l'abandon progressif de la pratique de l'exposition du corps sont trois principaux exemples qui ont guidé notre questionnement initial⁶.

Les chroniques nécrologiques sont-elles pertinentes pour l'observation de grandes tendances sociales relatives aux façons d'appréhender la mort? Pour Ringlet (1992), les annonces nécrologiques permettent d'observer « l'évolution des mentalités » en lien avec la crémation, la conception de « l'après-mort » ou le suicide, par exemple. Pour la linguiste Marie-Laure Florea, non seulement la nécrologie est-elle le reflet de représentations de la mort (2011), elle constitue aussi l'« une des formes modernes du rite funéraire en Occident » (2015). Dans *Rites de mort pour la paix des vivants*, le socioanthropologue Louis-Vincent Thomas s'intéresse le temps de quelques pages à l'annonce du décès (1985, p. 61-63). Ce dernier mentionne que bien que les avis de décès de la presse puissent paraître de prime abord insensibles, ces annonces nécrologiques laissent tout de même « filtrer l'émotion » (1985, p. 62). Ces trois exemples d'études permettent à notre avis d'envisager les chroniques nécrologiques comme un « terrain » potentiellement riche.

Cette affirmation soulève tout de même l'interrogation suivante : pourquoi ne pas avoir tout simplement recours aux données répertoriées par les organismes statistiques gouvernementaux et les entreprises funéraires? La première raison est que ces données semblent être la chasse gardée des corporations et associations

⁵ Il semble important de mentionner que, « [a]vant le XVIII^e siècle, l'hôpital était essentiellement une institution d'assistance aux pauvres » (Foucault, 1988, p. 32).

⁶Le transfert du lieu de la mort du domicile à l'hôpital, le déplacement du lieu des funérailles, l'apparition des arrangements funéraires préalables sont d'autres exemples de ces points pivots qui dépassent le cadre du mémoire en raison de contraintes spatio-temporelles.

d'entrepreneur·e·s de services funéraires. En effet, hormis les taux de crémation de 2010 à 2015, les données compilées par la Corporation des thanatologues du Québec (CTQ) ne sont accessibles qu'à leur bassin de membres constitué uniquement de personnes évoluant dans le milieu funéraire (CTQ, 2018). En ce qui a trait spécifiquement à la crémation, la Cremation Association of North America (CANA) met à la disposition du public certains rapports statistiques annuels ou, du moins, les résumés infographiques de ceux-ci (2012; 2013⁷ et 2015). Les rapports statistiques détaillés ne sont disponibles qu'aux membres, les professionnel·le·s en règle du domaine funéraire (CANA, 2018).

Par ailleurs, même si ces statistiques étaient rendues accessibles, elles ne semblent pas pertinentes, ou du moins suffisantes, pour atteindre les objectifs de ce mémoire. Il en va de même des données en lien avec les décès et la mortalité des organismes gouvernementaux comme Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (Payeur et Azeredo, 2017). En effet, ces données ne permettraient pas d'atteindre les objectifs de la recherche puisque ce sont les façons d'évoquer la mort et le corps que nous considérons dans le cadre précis de ce mémoire comme révélatrices des attitudes générales envers la mort.

Nous considérons les chroniques nécrologiques comme des pratiques discursives au sens où l'entend Foucault, c'est-à-dire comme « un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative » (1969, p. 153-154). En d'autres termes, nous concevons les chroniques nécrologiques comme le reflet de représentations sociales, en ce sens qu'en plus d'être le lieu de formulations

⁷ Au moment où nous révisons ces lignes, l'hyperlien menant au rapport publié en 2013 n'est plus en fonction, ce qui réitère la difficulté d'accès aux données.

d'attitudes correspondant à un « déjà-senti » illustrées par certaines expressions ou certains silences, elles s'insèrent dans des réseaux de savoir qui contribuent à modeler et à structurer les différentes façons d'appréhender la mort. Dans cette optique, l'analyse tient compte de la probabilité que le contenu et la forme des chroniques nécrologiques soient en quelque sorte « prescrits » et « régulés » par les institutions impliquées; dans ce cas-ci, l'Église catholique et le journal *La Presse*. Même si l'analyse n'adopte pas un cadre strictement foucauldien à proprement parler, ces considérations sont sous-jacentes au regard posé sur l'objet de recherche.

Enfin, à quoi fait-on référence concrètement lorsque nous parlons de l'objet « chroniques nécrologiques »? Sont désignés par ces termes : les avis de décès, comptes rendus de funérailles et annonces nécrologiques publiés dans la presse écrite⁸. Des précisions quant aux distinctions propres à ces différents types de publications funéraires se retrouvent dans le chapitre III « Analyse et interprétation des données ». Le contenu et la forme, ce qui comprend l'emplacement, le nombre d'avis, la longueur des insertions, les tarifs, les consignes de rédaction, etc., sont considérés. L'analyse prend en compte non seulement ce qui est dit, mais également ce qui ne l'est pas. À l'occasion, quelques observations d'articles, de billets et de chroniques sont invoquées afin de rendre compte de certaines tendances rapportées par l'historiographie.

Il importe maintenant de spécifier la nature des deux autres principaux concepts qui permettent de mettre au jour des sillons réflexifs relatifs aux attitudes envers la mort au Québec.

⁸ Nous apportons des précisions quant au corpus dans la section 1.2 Considérations méthodologiques.

1.1.2 Mort apprivoisée et mort inversée

On doit les concepts de mort apprivoisée et de mort inversée à l'historien français Philippe Ariès. Héritier de la première école des Annales, ses travaux s'inscrivent dans le champ de l'histoire des mentalités (Kempf, 2017). Précédé par *Essais sur l'histoire de la mort en Occident* (1975), *L'homme devant la mort* (1977) représente une version plus achevée de la thèse publiée deux années plus tôt. Dans cet ouvrage que l'on pourrait qualifier de quasi encyclopédique, Ariès fait référence à l'art, à la littérature, à l'étymologie, à des registres paroissiaux et à des textes de loi pour exposer le cœur de sa thèse : ce que l'on nomme l'Occident chrétien serait passé d'une « mort apprivoisée » à une « mort inversée », et ce, de façon accélérée entre 1930 et 1950.

Le travail de conceptualisation des attitudes envers la mort qu'entreprend Ariès s'amorce au temps du haut Moyen Âge, entre les V^e et X^e siècles. La mort apprivoisée correspond à l'image de départ de la « mort chrétienne occidentale » et son premier trait caractéristique est que l'on ne meurt pas sans en être avertis, sans reconnaître les signes que l'on va mourir : la mort revêt un aspect familier. Ainsi, une mort subite suscite l'horreur et constitue un tabou⁹. Le moment de la mort s'annonce par des signes naturels, par une conviction intime ou par des signes dits surnaturels ou magiques. Cette prise de conscience d'un trépas imminent enclenche une série d'étapes et de gestes rituels précis : le regret de la vie, le pardon de l'entourage, la recommandation des survivants à Dieu, la prière et l'absolution. Une fois tout cela accompli, il suffit d'attendre la mort en gisant dans son lit. Le moment de la mort est organisé par la personne mourante elle-même qui connaît et orchestre son déroulement entouré de ses proches et autres membres de la communauté. En effet, il

⁹ Même si les travaux d'Ariès concernent principalement l'Europe, la crainte de la mort subite est également encore bien présente au Québec au XIX^e et au début XX^e siècle (Gagnon, 1987, p. 27-33). Nous y reviendrons lors de l'analyse des sources de la période 1920-1945.

importe de noter que toute personne peut se rendre librement au chevet du moribond ou de la moribonde, d'où la deuxième caractéristique de la mort apprivoisée, c'est-à-dire son aspect public. Bien que les endeuillé·e·s ressentent évidemment la douleur de la perte, la mort semble être acceptée et les rites sont accomplis dans une simplicité familière et une funeste sérénité.

Un autre signe distinctif de la mort apprivoisée réside dans la relation entre les vivants et les morts qui est caractérisée par une forme de coexistence (1975, p. 27). Au Moyen Âge ainsi qu'aux XVI^e et XVII^e siècles, l'importance de l'enterrement *ad sanctos*¹⁰ l'illustre bien. En effet, il arrive que certaines personnes soient ensevelies sous l'église ou dans ses murs, mais l'inhumation a généralement lieu contre et autour des murs du lieu saint. D'ailleurs, le mot cimetière désigne la partie extérieure de l'église où les os provenant des fausses communes sont déposés. Une certaine égalité devant la mort émane de ces pratiques d'inhumation puisque le lieu exact où reposent les défunt·e·s importe peu, pourvu que les restes se retrouvent dans l'enceinte sacrée de l'église (1975, p. 30). Malgré la proximité des morts, les cimetières deviennent à cette époque des lieux publics où l'on se rencontre et se divertit¹¹. Différents documents conciliaires prononcent diverses interdictions : défense de danser, de jouer, de pratiquer le métier de mime, de jongleur et de musicien dans l'enceinte de l'église – donc au cimetière – sous peine d'excommunication (1975, p. 34).

En somme, la simplicité avec laquelle la personne mourante prend en charge le moment de sa mort, le caractère public de cette dernière de même que la coexistence des vivants et des morts témoignent d'une véritable familiarité envers la mort. Les importants taux de mortalité de toutes les tranches d'âge, en particulier les taux de mortalité infantile et enfantine (Derville, 1999; Hadjouis, 1996), font de la mort une

¹⁰ « Près des saints ».

¹¹ La gravure de Hoffbauer intitulée *L'église et le cimetière des Saints-Innocents vers 1550* représente la vie sociale au cimetière au XV^e siècle (Hoffbauer, s.d.).

affaire quotidienne, familière. Si Ariès parle de mort « apprivoisée », c'est par rapport aux attitudes qui naissent par la suite et qui font selon lui de la mort contemporaine une mort dite « ensauvagée » (1977, t. 1, p. 36).

À partir de la seconde moitié du Moyen Âge, autour des XI^e et XII^e siècles, l'attitude générale envers la mort s'altère peu à peu et des modifications subtiles introduisent un caractère personnel et une note dramatique au sein du sentiment de familiarité envers la mort, familiarité qui est indissociable d'une « conception collective de la destinée » et d'une « acceptation de l'ordre de la nature » (1975, p. 38).

Selon Ariès, l'apparition d'un souci de la particularité de l'individu dans la mort, que l'on peut comprendre à la lumière d'un examen de phénomènes nouveaux, serait à l'origine de la modification d'attitude devant la mort (1975, p. 38). Par exemple, dans les représentations initiales du Jour de la Résurrection, les mourant·e·s s'endormaient au moment du trépas pour se réveiller à la fin des temps, au jour du retour du Christ, pour faire face au Jugement dernier. Selon cette conception, il n'est pas question de responsabilité individuelle ou de bilan des bonnes et mauvaises actions. Au cours des XII^e et XIII^e siècles, l'idée de jugement se retrouve au premier plan et l'évaluation des individus selon le bilan de leur vie est centrale dans les représentations artistiques¹² (1975, p. 39). Cependant, il faut attendre autour des XV^e et XVI^e siècles pour que le temps eschatologique entre la mort et la fin des temps soit supprimé et pour que le Jugement dernier ait lieu à la fin de la vie, avant le trépas. Ainsi, les gestes traditionnels posés par la personne mourante, qui se voulaient apaisants et qui, d'une certaine manière, réduisaient les différences entre les individus, cèdent tranquillement la place à une association de plus en plus étroite entre la mort et l'idée de bilan de vie personnel (1975, p. 40).

¹² Ariès fait notamment référence aux tympans sculptés des églises romanes de Beaulieu, de Conques et d'Autun.

Durant la même période, l'apparition des thèmes macabres et d'un intérêt marqué envers les images de la décomposition physique, phénomène observable notamment dans la poésie de l'époque, vient modifier la perception de la mort. Autrement dit, on assiste à une prise de conscience accrue de la corruption des corps et on voit poindre l'idée de la mort en tant qu'échec de l'être humain, créant une passion inversement proportionnelle pour la vie (1975, p. 43-44). Bref, pendant la seconde moitié du Moyen Âge, une relation s'établit entre trois catégories de représentations mentales : celles de la mort, de la conscience de sa propre biographie et d'un attachement pour les choses possédées et les êtres aimés pendant la vie. C'est donc par cette façon d'appréhender la mort que l'être humain prend conscience de lui-même (1975, p. 46).

Au XIX^e siècle, la conscience de l'individualité et corollairement le désir d'accomplissement de soi génèrent une frustration et un sentiment de perte exacerbés, transformant ainsi les façons de concevoir la mort et de l'appréhender (1975, p. 47-48). Au Québec, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les transformations dans l'aménagement du cimetière telles que l'individualisation des sépultures, la prolifération des monuments et l'institution de concessions familiales (Guay, 1991, p. 26) illustrent l'affirmation précédente.

Tous ces changements se déroulant du haut Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle émergent de manière si subtile qu'ils demeurent imperceptibles aux yeux des contemporains (1975, p. 67). Depuis le milieu du XX^e siècle, il semblerait que l'on assiste à un basculement des perceptions et des sentiments envers la mort. C'est ainsi que l'idée d'une mort perçue comme familière, apprivoisée, tendrait à disparaître pour faire place à une mort faisant l'objet d'un interdit.

Entre 1930 et 1950, Ariès estime qu'il y aurait une accélération du basculement entre mort apprivoisée et mort inversée lorsque le lieu de la mort se déplace massivement

du domicile à l'hôpital où l'on meurt généralement seul (1975, p. 68). Symboliquement, l'hôpital est un lieu où l'on cherche à lutter contre la mort. Celle-ci est vue comme un échec de la guérison¹³, ce qui vient balayer l'idée « d'acceptation de l'ordre de la nature » propre à la mort apprivoisée. D'ailleurs, les développements de la médecine font en sorte qu'aucune certitude n'est possible quant au caractère inéluctablement mortel d'une maladie grave. Parfois, la personne malade n'a pas conscience de son état. Dans une volonté de « se battre jusqu'au bout », la personne mourante ne sent donc plus nécessairement sa mort venir (1975, p. 180).

Tranquillement, la mort qui était autrefois présidée par la personne mourante est, pour ainsi dire, transférée entre les mains de l'entourage d'abord, puis entre celles du personnel soignant. La mort « acceptable » devient celle que les vivants pourront tolérer. À cet égard, les comportements ont également changé : la discrétion est de mise, comme en témoigne la disparition de certaines manifestations apparentes du deuil. Il semblerait qu'il importe que la communauté soit affectée le moins possible lorsqu'un décès a lieu (1975, p. 68). L'anthropologue Luce Des Aulniers l'illustre lorsqu'elle souligne que « la vie contemporaine n'a pas le temps pour la mort », ce qui se manifeste entre autres par des expressions comme : « [c]'est la vie qui importe, continuez » (Des Aulniers, 2009, p. 276).

D'autres indices permettent à Ariès de conclure à l'apparition d'une mort inversée qui serait fortement liée à la Seconde Révolution industrielle. D'une part, en Angleterre, la montée des taux d'incinération et la dispersion des cendres sont interprétées, entre autres par Ariès, comme une volonté d'effacement le plus complet de la mort qui s'incarne également dans la simplification des funérailles et la suppression de

¹³ L'usage courant des expressions suivantes, dont certaines apparaissent régulièrement dans les avis de décès de la dernière période étudiée, le dénote bien : « se battre contre le cancer », « vaincre le cancer », « se battre contre la maladie », « elle a perdu son combat contre la maladie », « après un long combat contre la maladie », « après s'être battue jusqu'au bout », etc.

certaines règles entourant le deuil. D'autre part, l'émergence, aux États-Unis et au Canada, de techniques d'embaumement servant à annuler les effets de la décomposition auraient pour dessein de nier encore un moment la mort en donnant au corps l'apparence de la vie¹⁴ (1975, p. 204). Toute l'action funéraire est donc centrée sur la visite à la personne morte, maintenant rendue quasi vivante. En ce sens, honorer l'illusion de la vie permet aux vivants de tricher avec l'interdit et de surmonter son intolérance envers la mort (1977, t. 2. p. 309).

Nonobstant le fait que les travaux d'Ariès soient très bien documentés, ils n'ont pas été épargnés par la critique. Dans un souci de rigueur, il semble incontournable de s'attarder à certaines remises en questions, d'abord celles émises par le sociologue Norbert Elias, puis les critiques récentes adressées par l'anthropologue Laura Tradii et l'historien Martin Robert à l'égard des thèses relatives au déni de la mort. Cet examen nous permettra de nuancer les concepts de mort apprivoisée et de mort inversée, tout en réaffirmant la pertinence de faire appel à Ariès pour la présente recherche.

1.1.3 Critique des concepts

La mort apprivoisée n'est pas paisible

Dans l'essai *La solitude des mourants* paru en 1982¹⁵, le sociologue Norbert Elias soutient la thèse selon laquelle la mort dite « occidentale » est aujourd'hui refoulée, tant au plan social qu'au plan individuel, ce qui engendre la mise à l'écart et

¹⁴ Certaines nuances s'imposent. En effet, même si rendre la vue du cadavre « supportable » peut permettre aux endeuillés de « bien » amorcer leur deuil en « affrontant la mort », la plastination (technique de thanatopraxie de conservation des corps) demeure liée à l'idée d'une mort taboue. À cet égard, le chapitre « Surtout ne pas s'exposer? De quelques (non-) expositions et violences » de l'ouvrage *La fascination – Nouveau désir d'éternité* de Luce Des Aulniers (2009, p. 249-301) apporte des précisions intéressantes auxquelles nous reviendrons dans la troisième partie du chapitre III.

¹⁵ Nous nous référons cependant à la réédition de la traduction française parue en 1998.

l'isolement des personnes mourantes. La réflexion d'Elias est principalement structurée autour de l'idée des changements de civilisation qui seraient à l'origine des transformations structurées – et non chaotiques – des problèmes humains, dont la mort fait désormais partie (Elias, 1998, p. 30). L'auteur propose quatre grandes particularités sociales contemporaines responsables de la spécificité de l'image de la mort et de la portée de son refoulement (1998, p. 63). La durée de vie individuelle¹⁶, la représentation de la mort comme stade final d'un processus naturel¹⁷, le degré relativement élevé de la pacification intérieure¹⁸ et le haut degré d'individualisation aideraient à mieux saisir le refoulement contemporain de la mort.

En ce qui a trait à cette recherche, Elias consacre un chapitre entier aux travaux de Philippe Ariès en prenant soin de critiquer vertement le concept de mort apprivoisée, tout en soulignant le caractère soi-disant strictement descriptif de *L'homme devant la mort* (1977). Il reproche principalement à Ariès de se baser sur une image idéalisée de la mort, tirée notamment des *Romans de la Table ronde*, pour expliquer la mort apprivoisée relative au Moyen Âge (Elias, 1998, p. 25). En d'autres termes, bien que reconnaissant l'omniprésence et la quotidienneté de la mort du Moyen Âge, Elias refuse d'adhérer à l'idée d'une mort paisible. Dans une note à la fin de l'ouvrage, Elias accuse Ariès de faire fi de la structure du changement en escamotant le concept de « poussée d'individualisation » (1998, p. 91). Enfin, Elias prête des intentions manichéennes à Ariès en arguant que ce dernier prendrait position pour un passé bon et contre un présent mauvais, passant ainsi à côté de la « vraie » question : « [...] comment étaient les choses, pourquoi elles étaient ainsi, et pourquoi elles ont

¹⁶ L'augmentation de l'espérance de vie.

¹⁷ Elias se réfère ici à l'apparition d'un discours médical, parlant de la mort comme dernière étape d'un processus naturel, idée relativement récente et se voulant sécurisante (p. 64). On comprend que cette vision de la mort rompt avec l'idée d'un « après ».

¹⁸ Il s'agit ici d'une conception spécifique de la mort « souhaitable » : celle d'une mort paisible attribuable à la maladie ou à l'âge (p. 66). Dans les sociétés dites occidentales contemporaines où il est plutôt rare de mourir au combat ou encore dans un duel d'honneur, la mort physiquement violente est en ce sens exclue des représentations communes de la mort (p. 67).

changé » (1998, p. 29)? Bien que pertinente, cette critique nous apparaît paradoxale puisqu'Elias semble coupable de ce qu'il reproche à Ariès, en ce sens que sa vision de la mort s'avère parfois évolutionniste et linéaire, comme le mentionne d'ailleurs le sociologue Jean-Hugues Déchaux dans une analyse critique de la thèse d'Elias (Déchaux, 2001, p. 166).

Dans l'ensemble, les critiques formulées par Elias à l'endroit d'Ariès méritent qu'on s'y attarde puisqu'elles permettent de nuancer le concept de mort apprivoisée. En effet, à l'instar d'Elias, nous sommes d'avis que les extraits littéraires invoqués par Ariès décrivent une vision idéalisée ne permettant pas de conclure que la mort était bel et bien vécue de manière généralement paisible. Toutefois, en tenant compte du fait que la mort était effectivement plus présente au quotidien, touchant régulièrement des personnes de toutes les tranches d'âge et qu'elle était prise en charge systématiquement par la famille et par l'Église qui l'encadrait de rituels précis, le concept de mort apprivoisée comprise comme une mort familière et publique ne semble pas perdre de sa pertinence.

En ce qui concerne le fait qu'Ariès serait passé à côté du concept de poussée d'individualisation, Elias semble faire fausse route puisque l'historien prend bien soin de mettre en lumière les liens entre l'apparition d'un souci de la particularité de l'individu et les changements d'attitudes envers la mort (Ariès, 1975, p. 37, 40, 47-48), remettant de fait en question l'idée voulant que l'ouvrage d'Ariès soit purement descriptif.

Quel déni?

Succinctement, la mort apprivoisée se caractérise par son aspect public et fait référence à une relation de familiarité envers la mort, empreinte d'une proximité sereine entre vivant·e·s et défunt·e·s. L'émergence d'un interdit entourant la mort vient modifier cette relation et constitue la base conceptuelle de la mort inversée.

Contrairement à la mort apprivoisée, les signes distinctifs d'un trépas imminent sont fuyants selon le modèle de la mort inversée. Elle se caractérise aussi par l'évacuation de l'aspect autrefois public de la mort et l'instauration d'un interdit la concernant.

La mort inversée s'imbrique dans la thèse du déni de la mort, initialement formulée par Geoffrey Gorer¹⁹ dans « *The Pornography of Death* » (1955), thèse qui a largement influencé la manière dont les chercheur·e·s, tant dans la sphère francophone qu'anglophone, ont envisagé les rapports entre la société occidentale et la mort. L'idée de déni de la mort (*denial of death* ou *death-denial*) selon laquelle la « société occidentale » tendrait à nier la réalité de la mort, a été vivement critiquée par des chercheur·e·s contemporain·e·s qui remettent en question sa pertinence. Auteur·trice·s d'une paire d'articles intitulés « *Do we deny death? I. A genealogy of death denial* » et « *Do we deny death? II. Critiques of the death-denial thesis* » (2017), Martin Robert et Laura Tradii ont recours à différents travaux qui s'inscrivent en porte-à-faux des thèses du déni de la mort pour arguer l'obsolescence et la contre-productivité de ce concept (Robert et Tradii, 2017, p. 2).

Il serait à notre avis indispensable de reprendre systématiquement les arguments avancés par les auteur·trice·s afin d'approfondir la discussion à propos de la

¹⁹ Il semblerait que la notion de déni de la mort aurait été explicitement formulée par la psychanalyse, notamment chez Freud dans *Reflections on War and Death* (2014 [1918], p. 20). Toutefois, il s'agirait d'un déni individuel et non sociétal, à l'instar de Gorer.

pertinence conceptuelle des *death-denial thesis*, ce qui est impossible dans le cadre de ce mémoire. Nous tenons néanmoins à suggérer un contre-argument à l'un des énoncés mis de l'avant par Tradii et Robert, inspiré des travaux de Macho et Marek (2011) et de ceux de Tina Weber²⁰ (2012), invoquant que l'augmentation des représentations de la mort et des cadavres dans la sphère publique²¹ vient réfuter l'idée d'un déni de la mort (Tradii et Robert, 2017, p. 5-6). Or, en se fiant à la définition que donne Des Aulniers – « le déni consiste en cette *défense* anticipatoire par laquelle une personne refuse de considérer un fait, ou certains éléments de la réalité, qu'elle *pressent* ou voit et juge comme potentiellement *traumatisant* » (2009, p. 99) – la prolifération des images publiques de mort et de cadavres ne va pas à l'encontre du déni de la mort. Au contraire, pour Des Aulniers, la fascination pour ce type précis d'images liées à une mort médiatique « spectaculaire » et « mise en scène » peut être comprise comme le symptôme d'un déni de la peur de la mort (2009, p. 100-101). De surcroît, il suffit de jeter un coup d'œil du côté des soins infirmiers et des soins spirituels pour constater que l'une des motivations avérées de ce pan de la médecine est de vaincre ce qu'Heidegger a nommé « l'angoisse de mort » (1927, §51). Dans le guide *Compétences professionnelles* de l'Association canadienne des soins spirituels (ACSS) et de l'Association des intervenantes et intervenants en soins spirituels du Québec (AISSQ), il est mentionné que les interventions en soins spirituels peuvent avoir pour effet la transcendance, la transformation ou l'atténuation des « symptômes de détresse et de souffrance spirituelle [...], facilitant ainsi la guérison » (2011, p. 2). L'un des buts étant d'amener le sujet à faire la paix avec sa mort, la peur suscitée par le trépas imminent est donc assimilée à un état spirituel jugé pathologique qu'il faudrait « guérir »²².

²⁰ Notons que la monographie *Drop Dead Gorgeous : Representations of Corpses in American TV Shows* (2012) soulève des interrogations quant à sa « rigueur » méthodologique et à la solidité de son argumentaire, comme en témoigne le résumé critique d'Alison Taylor (2012, p. 187).

²¹ Les auteur·trice·s font notamment référence à la couverture médiatique des décès de personnes célèbres, aux représentations de la mort au cinéma, à la télévision, dans la photographie et la culture populaire.

²² Pour approfondir sur la question, voir Cherblanc et Jobin (2013, p. 52-53).

Ainsi, la surreprésentation de la mort au plan médiatique et dans la culture populaire n'exclut pas la thèse du déni d'une partie de sa réalité. Ce qui est nié, ce serait le lien inéluctable entre la vie et la mort et le caractère traumatique de celle-ci qui suscitent bien entendu de l'angoisse en confrontant chacun·e à l'idée de son inévitable finitude (Des Aulniers, 2004).

En somme, nous estimons que le projet de Tradii et Robert de remettre en question les thèses du déni de la mort est louable et fécond pour le champ des études sur la mort, ne serait-ce que par l'ampleur de leur bilan historiographique. Cependant, si le concept de déni de la mort est « obsolète » et « contre-productif », quel·le·s concept·s et catégorie·s d'analyse suggèrent-ils·elles pour alimenter la compréhension des phénomènes à l'étude?²³

La complexité des rapports à la mort mérite en effet d'être pensée en dehors des seules catégories du tabou ou du déni. Toutefois, à la lumière de ces critiques, il semble tout de même pertinent de penser la relation avec la dépouille en termes de mort apprivoisée et de mort inversée, dans la mesure où ces aspects renvoient à une attitude tantôt de familiarité, tantôt d'étrangeté, envers le corps mort. Ainsi nuancés, les concepts d'Ariès nous apparaissent encore utiles pour comprendre la relation entre les vivant·e·s et les mort·e·s, notamment en ce qui concerne le cadavre.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons aux changements entourant les manières de faire référence au corps mort dans les chroniques nécrologiques. Les concepts développés par Ariès sont donc au cœur de la formulation de la question de recherche. En outre, l'opérationnalisation de ces concepts, c'est-à-dire leur

²³ Nous n'avons pas la prétention de répondre à cette question dans le cadre de ce mémoire, mais il s'agit à notre sens d'une discussion qui mériterait d'être approfondie.

décomposition en indicateurs, permettra l'élaboration d'une grille d'analyse à l'aide de laquelle les avis de décès seront examinés.

1.2 Considérations méthodologiques

La démarche adoptée pour tenter de répondre à la question de recherche se déploie en trois étapes distinctes que nous détaillerons après les avoir énoncées brièvement. La première étape vise à formuler des indicateurs qui serviront de critères afin d'établir des liens entre les informations tirées des chroniques nécrologiques et les deux concepts clés guidant le questionnement. La deuxième étape consiste à relever les occurrences de certains mots et expressions liés à la dépouille mortelle et ce qu'on en fait dans une sélection de quelques milliers d'avis de décès parus entre 1920 et 2015 dans le journal francophone montréalais *La Presse*. Il s'agira, dans un troisième et dernier temps, d'analyser le contenu sélectionné des avis de décès à la lumière des indicateurs, afin de mettre au jour les tendances qui s'en dégagent, les interrogations soulevées par les observations et enfin, de vérifier ou d'infirmer l'hypothèse initiale.

1.2.1 Opérationnalisation conceptuelle et justification des choix méthodologiques

Dans sa thèse de doctorat portant sur les rites funéraires et le rapport à la mort dans quatre villes canadiennes, Luc Bussi eres  elabore des indicateurs lui permettant de v erifier ses intuitions de recherche  a partir des informations contenues dans les avis de d ec es (L. Bussi eres, 2009, p. 169-170). Dans le tableau suivant, certains de ces indicateurs sont repris et mis en lien avec les concepts de mort apprivois ee et de mort invers ee, ce qui permet de cat egoriser les diff erents rapports  a la mort observables pour la p eriod concern ee par la pr esente recherche.

Tableau 1.1 Liste des indicateurs relatifs aux concepts de mort apprivoisée et de mort inversée

Catégorisation des attitudes	Catégorisation des indicateurs	Indicateurs	Type de renseignement correspondant ²⁴
Mort apprivoisée ²⁵	Aspect familial	La famille s'occupe du défunt, lieu du décès à domicile, exposition à domicile	1, 2, 4, 9
		Persistance du rite de passage : la personne défunte est considérée comme ayant rejoint « les ancêtres » ou encore « la communion des saints »	3, 8
	Aspect public	Exposition des restes	4
		Présence d'un convoi funèbre	5
		Funérailles publiques	5, 6
Mort inversée	Évacuation de l'aspect familial	Lieu du décès à l'hôpital, défunt pris en charge par pompes funèbres, exposition au salon, non-exposition	1, 2, 4, 9
		La personne défunte est considérée comme « disparue » et n'est pas réintégrée dans un groupe avec un nouveau statut	3

²⁴ Les types de renseignements correspondent à ceux mentionnés lors de la description de la grille au point 1.2.2 Collecte de données.

²⁵ Pour les besoins de la recherche, le critère de coexistence entre les vivants et les morts a été mis de côté.

		(comme à la sortie d'un rite de passage) ²⁶ en rejoignant, par exemple, les ancêtres ou encore la « communion des saints »	
	Tendance à la privatisation	Funérailles ou exposition des restes privés, non-exposition	4, 5, 6
		Focalisation du discours sur l'histoire de vie de la personne défunte et forte personnalisation du rapport à celle-ci	8, 10
	Instauration d'un interdit entourant la mort	Tendance à la suppression des manifestations apparentes du deuil	4, 5, 6
		Augmentation de l'incinération comme mode de disposition du cadavre	7

Le corpus de sources est composé d'avis de décès²⁷ publiés dans le quotidien francophone *La Presse* entre 1920 et 2015. Les numéros de journaux retenus sont ceux du premier samedi du mois, le samedi étant la journée de la semaine au tirage le plus élevé et comptant le volume d'avis de décès le plus important. Les années sélectionnées correspondent à des tranches de cinq ans²⁸. Le choix de la longue durée de la période étudiée – presque un siècle – justifie en partie le découpage en intervalles quinquennaux. Puisque les changements qui nous intéressent sont

²⁶ (Ménard, 1999, p. 88)

²⁷ Comme indiqué précédemment en 1.1.1 Les chroniques nécrologiques comme pratiques discursives, des comptes-rendus de funérailles ainsi que des insertions sous des rubriques « nécrologie » distinctes des rubriques d'avis de décès « classiques » sont compris dans le corpus. Des nuances seront apportées ultérieurement au fil des chapitres. Pour alléger la présentation de la méthodologie, les termes généraux « avis de décès » et « chroniques nécrologiques » sont utilisés indistinctement.

²⁸ Les années retenues sont donc : 1920, 1925, 1930, 1935, 1940, 1945, 1950, 1955, 1960, 1965, 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, 2010 et 2015.

progressifs, il semblait inutile et surtout impossible de s'attarder à chacune des années. En tout, 240 numéros seront examinés²⁹ et quelque 7 000 avis de décès répertoriés. Rappelons que notre choix s'est arrêté sur *La Presse* pour sa représentativité nécrologique de l'espace urbain montréalais francophone catholique. Fondée en 1884, ses archives sont facilement accessibles et son ancienneté permet de garantir une certaine continuité dans l'étude des avis de décès.

En réponse à une interrogation récurrente provenant des collègues chercheur-e-s, il est entendu qu'un choix différent de journal aurait sans doute donné des résultats différents. De fait, il existe une disparité dans les avis de décès selon les régions géographiques, notamment en ce qui a trait à leur caractère majoritairement urbain ou rural, comme en témoigne l'étude conduite par Gabriel Ringlet (1992). Nous réitérons toutefois notre volonté de nous pencher sur l'espace urbain en tant que précurseur de changements qui atteignent par la suite les régions environnantes. L'émergence de la crémation et la naissance des entreprises funéraires illustrent cette affirmation.

Quant à la périodisation adoptée, quelques précisions méritent d'être apportées. Le choix du début de la période étudiée se justifie par le fait que le Québec connaît alors une baisse marquée des taux de mortalité et de mortalité infantile à partir des années 1920 (Linteau *et al.*, 1989, p.30-31). Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la croissance économique, l'industrialisation et l'urbanisation modifient les conditions de vie et, corollairement, les rapports à la mort (St-Onge, 2001, p. 91). C'est pourquoi l'année 1945 clôt la première période et entame la deuxième période. Se terminant en 1975, celle-ci permet de situer les observations par rapport au concile Vatican II (1962-1965) qui prononce la levée de l'interdit sur l'incinération des corps. Enfin, marquée notamment par l'autorisation en 1985 de la célébration de funérailles

²⁹ Seules les chroniques nécrologiques des numéros de journaux publiés en format papier puis numérisés sont incluses dans le corpus de sources. À notre sens, la question de la mort et des médias numériques forme à elle seule un autre objet de recherche.

catholiques en présence des cendres, la période 1975-2015 en est une de transition dans les modes de dispositions du corps et des restes, d'où la pertinence de nous y attarder.

1.2.2 Collecte des données

L'élaboration de la démarche pour la collecte de données s'inspire également en partie de la méthodologie de Bussièrès. Les avis de décès contiennent des informations relatives aux rites funéraires et aux rapports à la mort. Bussièrès distingue onze types de renseignements (2009, p.187, 202) qui ont inspiré cette liste de renseignements dressée pour les besoins de la recherche³⁰ : (1) lieu du décès³¹, (2) adresse de la personne défunte, (3) rite de levée du corps³², (4) exposition³³, (5) convoi funèbre, (6) caractère public ou privé des funérailles ou suppression de celles-ci, (7) disposition du corps³⁴, (8) détails sur les funérailles³⁵, (9) implication d'une entreprise funéraire³⁶ et (10) expression de filiation³⁷. Ces informations ne sont pas

³⁰ Plusieurs autres renseignements auraient pu être recensés, mais des choix ont dû être faits compte tenu du cadre restreint du mémoire. Ceux que nous avons répertoriés sont en lien avec les indicateurs et les critères décrits dans la section précédente. À titre d'exemple, bien qu'il pourrait être pertinent de conduire une analyse en fonction du genre, cette variable n'est pas pertinente pour répondre aux objectifs de la recherche selon les paramètres que nous avons énoncés.

³¹ La personne est-elle décédée à son domicile, à l'hôpital, dans un autre lieu? Cette information est-elle mentionnée?

³² Mention ou non du rite de levée du corps et détails concernant celui-ci.

³³ Le corps est-il exposé? L'exposition a-t-elle lieu au domicile, au salon ou ailleurs? Cette information est-elle mentionnée? Si oui, l'est-elle de façon explicite ou implicite?

³⁴ S'agit-il d'une inhumation ou d'une incinération? Cette information est-elle mentionnée? Si oui, l'est-elle de façon explicite ou implicite?

³⁵ Comment parle-t-on de la cérémonie? S'agit-il de funérailles religieuses, célébration de la parole, « célébration de la vie », etc.

³⁶ Exposition et/ou célébration au salon funéraire, mention de la direction de pompes funèbres (parfois, l'exposition a lieu à domicile, mais une entreprise se charge de préparer le corps).

³⁷ Nomenclature de la famille et des ami·e·s endeuillé·e·s. On pourrait se questionner quant à la possibilité de situer ce renseignement sous « l'aspect familial ». Toutefois, l'expression de filiation ne renvoie pas nécessairement à une prise en charge par la famille, qui est l'aspect central de cet indicateur.

toujours présentes au sein de chaque avis de décès, journal ou année; c'est pourquoi l'attention est portée sur différents indicateurs, selon la sous-période étudiée.

Notre démarche ne se contente pas de consigner les informations en lien avec ces catégories. Dans le cadre de l'examen des sources, nous avons relevé l'occurrence ou l'absence de certains mots et expressions, dont nous détaillerons la nature lors de la présentation des résultats. Plus largement, nous avons observé les façons d'aborder la mort dans les journaux, que ce soit par l'observation des formes que revêtent les rubriques nécrologiques et les avis de décès, leur emplacement et leurs appellations. Dans certains cas, la présence – ou l'absence – d'articles, de billets, de chroniques et de publicités reliés à la mort permet également d'alimenter nos réflexions.

En somme, la collecte de données permet d'esquisser un portrait statistique à partir duquel nous avons déployé notre analyse à la lumière des indicateurs mentionnés précédemment.

CHAPITRE II

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Le sujet de la mort fait son entrée dans la discipline historique en 1919 avec *L'automne du Moyen Âge* de Johan Huizinga (Robert et Tradii, 2017, p. 2). Ce n'est que dans les années 1950 que les études sur la mort voient le jour en tant que champ de recherche universitaire. L'origine de l'intérêt sociohistorique pour la mort en tant qu'objet d'étude est donc relativement récente. Sans retracer de façon exhaustive tout ce qui s'est écrit sur ce thème depuis les cent dernières années, cette revue de la littérature a pour but de présenter les principaux travaux relatifs aux représentations des attitudes envers la mort, à l'évolution des rites funéraires au Québec, de même que les études centrées sur les avis de décès et la nécrologie. Cet exercice permet de mieux situer la présente recherche et d'en dégager la pertinence.

2.1 Représentations des attitudes envers la mort

L'éclosion des études sur la mort est teintée de l'intuition selon laquelle le pivot des changements d'attitudes envers la mort réside dans une césure entre tradition et modernité. De façon générale, une rupture existerait entre la « tradition religieuse » où la mort est familière et prise en charge par la communauté et la « modernité sécularisée », où la mort serait cachée et privatisée. L'anthropologue Geoffrey Gorer suit ce canevas dans l'article « The Pornography of Death » (1955) dont nous avons

mentionné préalablement la contribution à la création du concept de *death denial*. On retrouve le même fil conducteur chez Ariès (1975; 1977) dont les travaux, inspirés de l'École des Annales³⁸, s'inscrivent dans le courant de l'histoire des mentalités. Généralement reconnu comme l'un des pionniers français des études sur la mort, il est pourtant précédé par le sociologue Edgar Morin qui souligne la rapidité des changements d'attitudes envers la mort dans *L'homme et la mort*, publié en 1951 (1976 [1970]), publication qui a largement influencé l'historiographie (Burguière, 2008, p. 50). En conclusion du deuxième tome de *L'homme devant la mort*, Ariès y fait d'ailleurs référence en soulignant que son « hypothèse, déjà proposée par Edgar Morin, [est] qu'il [existe] une relation entre l'attitude devant la mort et la conscience de soi, son degré d'être, plus simplement de son individualité » (Ariès, 1976, t.2. p. 312). Un autre ouvrage majeur, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours* de Michel Vovelle (1983), appartenant également au courant de l'histoire des mentalités, ne cherche pas à faire une histoire linéaire, mais dresse plutôt un portrait dense des pratiques funéraires et des représentations de la mort se succédant, se chevauchant ou coexistant selon les temporalités, les lieux et les classes sociales, portrait qui se dissocie du motif de rupture entre « tradition » et modernité funéraire. S'ajoutent à la prolifique décennie 1970 deux publications majeures : *L'anthropologie de la mort* (1975) de Louis-Vincent Thomas et, la même année, l'essai *Les vivants et la mort* du sociologue suisse Jean Ziegler (1975). Les deux ouvrages soulignent l'opposition entre une tendance à la répression de la mort dans les sociétés « occidentales » et la forte ritualisation et codification de la mort chez les sociétés « traditionnelles »³⁹.

Des chercheur·e·s se sont intéressés de façon plus spécifique aux attitudes envers la mort au Québec. Dans *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France* (1988), Marie-

³⁸ Au milieu des années 1970, en parallèle de la sphère universitaire anglophone, l'École des Annales est de plus en plus investie dans le champ des études sur la mort, comme en témoigne la publication en 1976 d'un numéro intitulé « Autour de la mort ».

³⁹ Ziegler s'intéresse entre autres aux sociétés traditionnelles brésiliennes et Thomas aux peuples africains.

Aimée Cliche consacre un chapitre⁴⁰ aux attitudes adoptées face à une mort imminente et inévitable en utilisant notamment comme sources les clauses religieuses des testaments olographes et notariés. Bien que cette étude, qui cible les XVII^e et XVIII^e siècles, ne concerne pas la période étudiée dans le cadre de ce mémoire, il reste que certaines considérations méthodologiques de Cliche inspirent notre propre réflexion. Par exemple, l'auteur note que le contenu des clauses religieuses est influencé par le notaire, ce qui est notamment visible par le caractère uniforme de celles-ci (1988, p. 238-239). Il importe donc pour la chercheuse de distinguer ce qui relève de l'influence exercée par le notaire et ce qui appartient à la volonté du testateur. De façon analogue, la forme des avis de décès et des chroniques nécrologiques donne un aperçu de l'influence exercée par les consignes des journaux, puis des entreprises de pompes funèbres, sur leur rédaction. Toutefois, les règles qui dictent le relatif degré d'uniformité demeurent le reflet d'attitudes envers la mort.

Toujours vers la fin de la décennie 1980, évoluant dans un « vide documentaire et conceptuel » (Lamonde, 1997, p. 296), Serge Gagnon entreprend avec *Mourir hier et aujourd'hui* (1987) un travail de défrichage en cherchant à retracer, essentiellement à l'aide de journaux intimes et de la correspondance entre prêtres, l'expérience de la mort chrétienne au XIX^e siècle au Québec⁴¹, tant dans le milieu rural qu'urbain (Gagnon, 1987, p. 4). Gagnon explore l'hypothèse selon laquelle l'effacement graduel de « la croyance en un Dieu juste et miséricordieux, répartissant les morts en damnés et en sauvés [qui] commandait autrefois une panoplie de conduites jugées méritoires ou condamnables » (Gagnon, 1987, p. 5), explique les changements de sentiments et de conduites envers la souffrance et la mort. Même si une grande partie de l'ouvrage de Gagnon s'attarde au XIX^e siècle, certaines réflexions permettent de

⁴⁰ Ce chapitre reprend essentiellement le contenu de l'article intitulé « Les attitudes devant la mort d'après les clauses testamentaires dans le gouvernement de Québec sous le Régime français » publié en 1978 dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

⁴¹ Notons que les sources utilisées par Gagnon sont datées, pour la plupart, de 1780 à 1830, période au cours de laquelle le « Québec » n'a pas d'existence juridique. On devrait plutôt parler du Bas-Canada.

comprendre la toile de fond sur laquelle s'articulent les changements entourant la mort observés entre 1920 et 2015.

Gagnon commence par souligner que le lien étroit entre l'omniprésence de la figure du prêtre et la mort va de pair avec la centralité de la « théologie de la bonne mort » (Gagnon, 1987, p. 27). Celle-ci engendre la peur de la faute, cultive la culpabilisation et fait en sorte que la mort subite est perçue comme un châtement puisqu'elle ne permet pas au mourant de « se reconnaître⁴² » (Gagnon, 1987, p. 33). La crainte de la mort subite incite les fidèles à se confesser régulièrement afin de ne pas mourir en état de péché. On comprend que la mort occupe quotidiennement les pensées des ouailles et est intimement liée à l'Église catholique, tant sur le plan des représentations symboliques que sur le plan des pratiques funéraires.

Gagnon s'intéresse ensuite aux structures et emplacements des lieux d'inhumations qui traduisent, selon lui, des attitudes précises envers la mort (1987, p. 45). Ces derniers témoigneraient d'un culte des corps et d'« un souci du souvenir des générations passées, manifestation éminente de la culture dans les sociétés humaines » (1987, p. 45). Ainsi, avec le survol de différents types de sépultures – sous-sol d'église, chapelle funéraire, cimetière – Gagnon montre que le choix du lieu d'inhumation constitue un indicateur socioculturel important, la mort servant ainsi d'ultime moment pour marquer les distinctions sociales⁴³ (1987, p.82). Les observations sur les sépultures permettent à Gagnon, à l'aide des exemples des décès de personnes alcooliques et de personne suicidées, de réitérer l'importance de la peur de la mort subite et de souligner l'importance du geste d'exclusion de la sépulture et

⁴² Cette expression, abondamment utilisée dans l'ouvrage de Gagnon, fait référence à la confession et à l'expiation des fautes avant la mort, idéalement en présence d'un prêtre, mais qui pouvait, dans certaines circonstances extrêmes (mourir seul en forêt, par exemple), se faire dans l'intimité du cœur.

⁴³ Par exemple, il fallait être bien nanti pour obtenir le privilège de se faire ériger une chapelle funéraire, l'octroi de ce droit par l'évêque étant généralement assorti de nombreuses conditions, dont la prise en charge des frais d'entretien par la succession (1987, p. 54).

des funérailles chrétiennes comme moyen de conserver l'ordre moral et la cohésion du groupe (1987, p. 106).

Gagnon insiste ensuite sur le fait que l'un des aspects fondamentaux de la déchristianisation est la suppression du sens de la faute et de « la rédemption par la souffrance volontaire » (1987, p. 170). Cette transformation se serait accélérée dans la foulée de la révolution sexuelle de l'après-guerre et du phénomène du baby-boom qui auraient introduit l'expression d'un triomphe de la vie sur la mort et l'avènement de la « *fun morality*⁴⁴ » (Gagnon, 1987, p.167). Enfin, Gagnon mentionne l'apparition graduelle de nouvelles figures autour de la personne malade, dont celles du médecin et du psychiatre⁴⁵ (1987, p.176), et le déploiement de nouvelles pratiques témoignant d'une insertion de la mort dans les rapports de consommation (1987, p. 174). Nous verrons dans le troisième chapitre comment les chroniques nécrologiques semblent, à certains égards, refléter les grandes tendances observées par Gagnon.

Au printemps 1990, un colloque d'envergure est organisé par L'Agora, entreprise de recherche et communication, autour du thème de la fin de vie. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), l'Association des centres d'accueil et la Fédération des CLSC s'associent à l'événement. Publié sous la direction de Jacques Dufresne, le livre *Le Chant du cygne. Mourir aujourd'hui* (1992) recueille les textes des conférences prononcées lors de l'événement. On y retrouve, entre autres, des contributions de Serge Gagnon, Luce Des Aulniers et Louis-Vincent Thomas. Le caractère prescriptif de plusieurs réflexions semble refléter un souci accru de repenser les façons de vivre la mort,

⁴⁴ La *fun morality* soutient que l'être humain est sur terre dans le seul et unique but d'avoir du plaisir. Gagnon désigne Albert Ellis comme énonciateur des principes de la *fun morality* qu'il aurait décrite dans *Sex and the Single Man* publié en 1963.

⁴⁵ Gagnon distingue le psychiatre, qui est évidemment aussi un médecin, du médecin généraliste. La distinction réside dans l'objet de leur pratique, le premier s'intéressant spécifiquement au « dérèglement de l'appareil psychique » (1987, p. 177). Pour Gagnon, psychiatres et psychothérapeutes remplacent désormais « les soins moraux » autrefois dispensés par les prêtres (1987, p. 176).

notamment en l'extirpant du contexte hospitalier : « Dans nos sociétés où la mort hospitalière est devenue hors de prix, la désinstitutionnalisation est à l'honneur. Pour que la mort à domicile se fasse dans la dignité, les contemporains vont devoir resouder des liens disloqués par notre individualisme » (Gagnon dans Dufresne (dir.), 1992, p. 206).

2.2 Évolution des pratiques funéraires au Québec

Dans un dossier exploratoire publié en 1988 sous la direction de John R. Porter et Gynette Tremblay, Réal Brisson propose une synthèse composée de sources écrites et iconographiques ayant trait à la mort au Québec du XVII^e siècle « à nos jours ». Après un aperçu de l'état de la recherche en guise d'introduction, le livre de Brisson présente l'évolution des pratiques funéraires au Québec structurée autour de six thèmes : « l'agonie », « le cérémonial de la mort », « le cadavre », l'« espace sacré », le « culte des morts » et l'« inégalité dans la mort ». Bien que chacun des thèmes soient explorés de façon plutôt succincte, cet ouvrage bien documenté constitue une référence pertinente puisque le portrait général proposé par Brisson laisse place à l'émergence de pistes de réflexion et d'investigation pour les chercheur·e·s.

Se concentrant sur la période de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, la thèse doctorale d'Ollivier Hubert publiée en 2000 a pour objet le rite catholique au Québec. Hubert mentionne dans un article étayant sa démarche que « [le rite] est l'un des lieux concrets où se rencontrent et se confrontent différentes représentations du monde, de l'expérience sociale et de l'organisation politique. Il est aussi un lieu où convergent tous les dispositifs de contrôle : cléricaux, communautaires et familiaux » (2001a, p. 90). Cette façon élaborée de concevoir le rite nous semble essentielle dans le cadre de cette recherche. Bien que son analyse ne

concerne pas que le rite funéraire, Hubert consacre tout de même le huitième chapitre de sa thèse doctorale à l'étude de la fonction historique des cimetières dans les paroisses québécoises. Ces analyses, qu'il approfondit d'ailleurs dans un chapitre d'un ouvrage collectif paru subséquemment (Hubert, 2001b), mettent en lumière le « dispositif qui [régit] la mort » et donc la relation complexe entre les vivants, les morts, le système de croyances définissant les représentations et l'institution qui encadre la ritualisation (2001b, p. 123-124).

Toujours en ce qui a trait à la gestion des rites par l'Église catholique, les réflexions de Guy Lapointe, faisant l'objet d'un article paru dans les actes du congrès de théologie pratique de Strasbourg, concernent spécifiquement l'évolution des rites funéraires dans le Grand Montréal (2000, p. 323-336). Lapointe s'interroge sur des enjeux contemporains, notamment en soulignant la nécessité de nuancer l'affirmation selon laquelle le milieu québécois serait touché par « un appauvrissement rituel autour de la mort » (2000, p. 324). Après un survol structuré selon « les diverses étapes du rituel funéraire⁴⁶ » (2000, p. 324), Lapointe expose différentes caractéristiques des rites funéraires en guise de conclusion. L'une d'entre elles retient particulièrement notre attention : « Les rituels funéraires seront moins liés à la structure paroissiale et davantage reliés à la famille et aux proches, à l'image des relations urbaines, où le caractère intime et même privé des relations est prévalent » (2000, p. 335). Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement.

Plusieurs autres recherches traitant de l'évolution des rites funéraires mettent l'accent sur le développement et la place de la crémation au Québec. C'est le cas notamment du mémoire de maîtrise de Martin Robert qui s'articule à partir du postulat selon lequel les transformations dans la prise en charge des morts sont le reflet de plus

⁴⁶ Les « étapes » suivies par l'auteur sont : l'acte de mourir, le cadavre : lieu d'un rituel, le récit, les funérailles, l'inhumation, la crémation, les Centres funéraires, le cimetière comme lieu de deuil et d'espérance, l'Église de Montréal (p. 330-334).

amples changements sociétaux. Dans une perspective historique, Robert s'intéresse au rapport au cadavre dans les rituels funéraires en se penchant précisément sur les débats politiques, religieux et scientifiques entourant l'émergence de la crémation entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle au Québec (Robert, 2015, p. 1). S'inscrivant quant à lui dans le champ des études en sciences des religions, Gil Labescat cherche à comprendre les raisons expliquant le « choix crémaliste contemporain des Québécois ». Il met en évidence l'importance que revêt le choix individuel et conséquemment l'émergence d'une religion « à la carte » (Labescat, 2007). Dans le cadre de sa thèse doctorale publiée en 2016, Labescat poursuit sa réflexion sur l'action rituelle en utilisant le phénomène crémaliste comme guide pour le choix de son terrain qui combine deux contextes socioculturels (France et Québec) et deux agglomérations (Strasbourg et Montréal) où les taux de crémation sont historiquement élevés (2016, p. 2). Après avoir établi le constat selon lequel la multiplication des pratiques funéraires est le reflet d'un « individualisme devant la mort » (Labescat, 2007, p. 322), Labescat propose en conclusion que la complexité des structures relationnelles des comportements occupe une place prépondérante dans la compréhension de la diversification des pratiques funéraires et leur normalisation (2007, p. 329).

Sans que leurs travaux soient spécifiquement relatifs au Québec ni à la période concernée par ce mémoire, d'autres auteur·trice·s ont apporté une contribution scientifique importante en ce qui a trait à la crémation. C'est notamment le cas de Piotr Kuberski dont l'ouvrage *Le christianisme et la crémation* (2012) est à notre connaissance la seule monographie à traiter en profondeur de l'histoire du christianisme et de la crémation sur une longue période, du christianisme antique au christianisme contemporain. La sociologue des religions Danièle Hervieu-Léger s'est également intéressée à la crémation. Le constat d'une « carence rituelle » (1998, p. 60) entourant l'acte crématoire dans le contexte français contemporain amène

Hervieu-Léger à s'interroger sur « la signification même d'un rite et sur sa signification sociale » (1998, p. 60).

En ce qui a trait à l'industrialisation et à la professionnalisation de la mort au Québec, Sébastien St-Onge s'intéresse à l'essor de l'industrie funéraire et à son influence sur la ritualité funéraire. Dans *L'industrie de la mort* (2001), il cherche à retracer les conditions sociohistoriques ayant permis à la sphère marchande de s'introduire dans le domaine du sens. L'essai s'articule autour du postulat selon lequel la manière dont une société dispose matériellement et symboliquement de ses morts reflète le degré d'enracinement de sa culture et permet d'observer le changement social (St-Onge, 2001, p. 15).

St-Onge reconstitue la trame historique du développement de l'industrie funéraire, qui est marquée par un tournant majeur vers les années 1990, moment où l'entreprise funéraire artisanale québécoise, née à la fin du XIX^e siècle dans les grands centres urbains, passe à la chaîne internationale (2001, p. 86). La commercialisation de la mort connaît une première phase pendant laquelle l'entreprise funéraire se développe en parallèle de l'Église catholique, sans la « court-circuiter ». La levée de l'interdiction de la crémation relance une deuxième phase de commercialisation au cours de laquelle la création de cimetières privés, dans la décennie 1970, marque le début d'une concurrence avec l'Église (2001, p. 30-35). Au cours de la décennie 1980, les arrangements préalables⁴⁷, qui gagnent en popularité, transforment le rapport à la mort : celle-ci devient un événement individuel au cours duquel la personne a le devoir moral d'épargner à ses survivant·e·s la désorganisation causée

⁴⁷ Également appelés « préarrangements funéraires » ou « contrats de prévoyance funéraire ».

par la mort en prévoyant de son vivant les détails de la disposition de sa propre dépouille et de ses funérailles, le cas échéant⁴⁸ (St-Onge, 2001, p. 77-78).

St-Onge s'attarde ensuite à la figure du croque-mort qui apparaît dans un contexte où la gestion de la mort repose d'abord sur la famille, puis sur l'Église qui se charge entre autres d'établir une distance, tant physique que symbolique, entre les vivants et les morts (2001, p. 86). Le croque-mort connaît des débuts timides dans la première moitié du XIX^e siècle. Après la Deuxième Guerre mondiale, la croissance économique, l'industrialisation et l'urbanisation modifient substantiellement les conditions de vie. Les premiers salons funéraires apparaissent sporadiquement dans les grandes villes sous la direction des entrepreneurs de pompes funèbres, autrefois dits « croque-morts » (St-Onge, 2001, p. 91-92). Suivra un mouvement de professionnalisation – l'entrepreneur porte maintenant le titre de thanatologue – qui entraîne une tendance à la standardisation des rituels funéraires. La transformation symbolique de la toilette du mort est un exemple manifeste de l'insertion de l'industrie dans la ritualisation. Ce qui servait autrefois à débarrasser le mort des

⁴⁸ Il suffit de jeter un regard à quelques sites Web pour constater que les arguments invoqués par les entreprises funéraires en faveur des arrangements préalables responsabilisent la personne en ce qui a trait à ses propres funérailles. Par exemple, sur le site Web de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ), on peut lire que « la conscience d'épargner aux survivants une tâche difficile » est un des motifs principaux pour choisir les préarrangements funéraires puisque cela « évite [aux] proches de prendre des décisions sous le coup de l'émotion et leur épargne de nombreuses formalités et démarches souvent pénibles dans une période aussi difficile » (<https://www.fcq.coop/services/arrangement-funeraire/>). Le site Web du cimetière Notre-Dame-des-Neiges mentionne aussi que les arrangements préalables permettent « d'éviter [aux] proches de devoir prendre des décisions émotives, et parfois stressantes, à un moment déjà difficile pour eux » (<https://www.cimetierenotredamedesneiges.ca/fr/arrangements-prealables>). La page d'Alfred Dallaire Memoria offre une formulation qui synthétise bien l'esprit derrière ce choix de planification : « Les préarrangements MEMORIA sont une façon sensée d'éviter à vos proches des tensions et des décisions prises sous le coup de l'émotion. Le contrat de préarrangements offre la garantie d'obtenir, le moment venu, le rituel et la sépulture que vous aurez choisis. Ainsi, vos proches vivront leur deuil de façon plus sereine et ils vous seront reconnaissants d'avoir tout décidé de votre vivant. » (Alfred Dallaire Memoria, 2018a)

souillures du corps et de l'âme devant Dieu devient un geste motivé par une préoccupation purement hygiénique⁴⁹ (St-Onge, 2001, p. 95).

Enfin, St-Onge s'interroge sur le fait que le rituel funéraire traditionnel catholique ait pu survivre aussi longtemps à la sécularisation des croyances. Il émet l'hypothèse selon laquelle l'absence d'un lieu et d'une structure englobant la religiosité contemporaine fait en sorte que l'on pratiquerait une « ritualité funéraire par défaut » (St-Onge, 2001, p. 111). St-Onge mentionne aussi que de plus en plus de personnes semblent se tourner vers les « chapelles multiconfessionnelles », figure du « *one-stop-shopping* » appliqué à la mort (2001, p. 120). Ces chapelles témoignent d'une grande indépendance envers l'Église, le thanatologue devenant la figure centrale et le prêtre se voyant ainsi « destitué » : il n'est que « commis à la section spirituelle » (2001, p. 121).

2.3 Avis de décès et nécrologie

Avant d'explicitier la pertinence de notre recherche, il importe d'évoquer sommairement quelques travaux qui se réfèrent aux chroniques nécrologiques. Comme mentionné au chapitre précédent, Louis-Vincent Thomas réserve quelques pages aux annonces nécrologiques dans *Rites de mort pour la paix des vivants* paru en 1985 (p. 61-63). À partir d'un survol de la rubrique nécrologique du *Monde*, il distingue trois types d'annonces : strictement énonciatrice, sentimentale et celle avec connotation religieuse (1985, p. 62). Il est intéressant de mettre en lumière que Thomas constate, dès 1985, la progression de la volonté que les funérailles se

⁴⁹ Cela n'est pas énoncé dans ces termes, mais derrière la prise en charge par le croque-mort de la toilette du défunt se cachent probablement des intérêts économiques.

déroulent « dans la plus stricte intimité », tendance qui s'exprime également par la publication post-obsèques de l'avis (1985, p. 63).

Paru en 1992 chez Albin Michel, *Ces chers disparus. Essai sur les annonces nécrologiques dans la presse francophone* du théologien belge Gabriel Ringlet est quant à lui entièrement consacré à la question des annonces mortuaires. L'analyse de 20 000 insertions nécrologiques permet à Ringlet d'élaborer une typologie littéraire des avis de décès, tout en tentant de dresser un portrait de chaque pays [*sic*] (Suisse, France, Belgique, Québec) par sa nécrologie. Ringlet, qui prétend observer « l'évolution des mentalités », expose cependant des réflexions qui méritent d'être approfondies. C'est le cas pour le chapitre consacré au Québec (p. 361-370) qui expose quelques observations générales et des statistiques, mais qui laisse peu de place à l'analyse. Ringlet est par ailleurs avare de détails concernant sa méthodologie et le corpus étudié. En effet, outre la mention des titres des quotidiens consultés, il est impossible de retracer avec exactitude les exemplaires de journaux examinés. De plus, même s'il est possible de deviner que Ringlet semble parler de sources contemporaines, la datation exacte du corpus de sources est tue.

Une thèse de doctorat publiée en 2009 par Luc Bussièrès a recours à l'observation participante de « séquences rituelles », à des entretiens semi-dirigés ainsi qu'aux chroniques nécrologiques pour tenter de dresser un portrait de l'évolution des rites funéraires et du rapport à la mort. La base de données comptant 1345 avis de décès est constituée à partir de quotidiens en provenance de quatre villes canadiennes, dont 524 avis pour Montréal. Les journaux montréalais consultés sont *La Presse* (247 avis) et *The Gazette* (277 avis) et couvrent une période de quelques semaines à partir du 1^{er} janvier de l'année 2007 (L. Bussièrès, 2009, p. 185). En conclusion de sa thèse, Bussièrès avance que, selon ses observations, il semble plus juste de parler de continuité dans les rites funéraires, « bien davantage que ne le laissent supposer bien

des pans de la littérature thanatologique » (p. 454). Enfin, il souligne qu'il n'est pas vraiment indiqué de parler de rupture en ce qui concerne les pratiques funéraires, excepté en ce qui concerne l'exposition publique du corps (p. 455), ce qui, comme nous le verrons subséquemment, semble se dégager de nos observations.

Un court article d'Agathe Garon, paru dans la revue *Frontières* en 1991, traite de l'image de la mort dans les avis de décès. Garon souligne de façon succincte certains changements sociaux perceptibles dans les chroniques nécrologiques, notamment en ce qui a trait à la place des femmes dans la société et à la plus grande ouverture envers les couples homosexuels. Ces observations amènent la chercheuse à conclure à une évolution de l'image de la mort qui laisserait paraître des transformations radicales des conceptions et pratiques mortuaires de la société québécoise (Garon, 1991, p. 44).

Enfin, rappelons les travaux relativement récents de la linguiste française Marie-Laure Florea centrés sur l'analyse de discours de la nécrologie. La chercheuse met au jour deux schèmes selon lesquels se construisent les représentations au sein de la nécrologie. Le premier vise à mettre en scène « une mort individuelle et la vie à laquelle elle met fin » (Florea, 2011, p. 51). Une dynamique différente sous-tend le deuxième type de représentation, que l'autrice nomme « re-présentation » qui consiste à « rendre présent[e] à nouveau » la personne décédée, tentant ainsi de recréer la relation entre les vivants et la personne défunte (2011, p. 51). On comprend dès lors que les avis de décès ne sont pas que des insertions s'apparentant aux petites annonces, ils font partie intégrante de la ritualité funéraire (Florea, 2015).

Ce survol non exhaustif de la littérature permet de constater, par la multiplication des travaux sur le sujet de même que la diversité des angles d'approches des auteur·trice·s, toute l'étendue et la complexité de la question de la mort. Nous verrons

que le choix de s'intéresser spécifiquement au contexte montréalais permet d'examiner l'émergence de certaines pratiques⁵⁰ prenant d'abord racine en contexte urbain avant de s'étendre au reste du territoire québécois. Le choix de couvrir une période aussi longue qu'un siècle permet de dégager des tendances et de formuler des interrogations ainsi que des pistes de recherche potentielles en découlant. C'est, en somme, ce que nous tenterons de faire dans les pages suivantes.

⁵⁰ Comme l'exposition du corps au salon funéraire et l'incinération.

CHAPITRE III

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Ce chapitre, subdivisé en trois périodes, expose les résultats, leur analyse et leur interprétation. Chaque partie s'ouvre sur un rappel des éléments sociohistoriques permettant de contextualiser la période concernée. Avant d'exposer les résultats, des considérations générales sur la forme des chroniques nécrologiques ainsi que les paramètres qui ont balisé le dépouillement des sources seront présentés. Nous terminerons en soulignant comment l'interprétation des données semble montrer que les changements d'attitudes envers la mort se reflètent dans les chroniques nécrologiques et comment les concepts de mort apprivoisée et de mort inversée permettent, dans une certaine mesure, de catégoriser ces mutations.

PREMIÈRE PARTIE

LE CORPS EXPOSÉ : DU DOMICILE AU SALON FUNÉRAIRE (1920-1945)

3.1 Contexte sociohistorique

3.1.1 Urbanisation, industrialisation et consommation

Le territoire du Québec est majoritairement urbain dès les premières décennies du XX^e siècle. Selon le recensement de 1931, plus de la moitié de la population urbaine du Québec est établie à Montréal et 30 % de la population totale du Québec, soit près d'un million de personnes, s'y trouvent (Linteau *et al.*, 1979, p. 414).

La fin de la Première Guerre mondiale annonce le début de la récession économique des années 1920-1922 qui est suivie d'une reprise débutant au cours des deux années suivantes. L'année 1925 est marquée par l'essor du secteur industriel caractéristique des « années folles » qui seront suivies de la grande dépression annoncée par le célèbre jeudi d'octobre 1929 (Linteau *et al.*, 1979, p. 353).

En ce début du XX^e siècle, Montréal figure parmi les villes aux plus importants taux de mortalité au monde. En effet, plus du quart des enfants meurent avant l'âge d'un an, ce qui fait de Montréal la ville ayant le plus haut taux de mortalité infantile au Québec (Linteau *et al.*, 1979, p. 37). Les nombreux décès étant en partie l'une des conséquences des piètres conditions sanitaires, la situation s'améliore grâce à l'installation d'une usine de filtration de l'eau, la distribution de lait non contaminé et l'accès à des soins médicaux et à l'éducation populaire, principalement dispensée sous forme de conseils aux mères⁵¹ (Linteau *et al.*, 1979, p. 37-38). Ainsi, même si la situation montréalaise demeure critique par rapport aux autres grandes villes, les taux de mortalité connaissent une première baisse significative entre 1920 et 1929 (Linteau *et al.*, 1979, p. 38).

Au plan culturel, les pratiques traditionnelles ont connu un important recul au cours de la période 1930-1945, particulièrement dans les grands centres urbains comme Montréal. Ce délaissement s'est fait au profit de nouvelles pratiques « de type urbain » qui se sont développées sous le signe du commerce et de la consommation. Ce processus de modernisation, amorcé au tournant du siècle, s'est accéléré avec la guerre de 1939-1945 qui a eu un effet catalyseur sur l'émergence de nouveaux modèles culturels transformant la culture dite traditionnelle en culture de consommation (Linteau *et al.*, 1989, p. 168, 171).

⁵¹ Les centres de puériculture appelés « Gouttes de lait » sont responsables de ces moyens de lutter contre la mortalité infantile. Voir l'article de Denyse Baillargeon « Fréquenter les Gouttes de lait. L'expérience des mères montréalaises, 1910-1965 » (1996).

Enfin, comme en témoigne le rôle « des ordres religieux masculins et féminins œuvrant dans le domaine de l'éducation tout autant que dans l'encadrement de la jeunesse urbaine, les soins médicaux et le soutien aux pauvres » (Gauvreau, 2006, p. 27), l'Église catholique s'est adaptée à l'urbanisation par sa « stratégie d'investissement du social » (Gauvreau, 2006, p. 28). Elle est donc socialement et culturellement omniprésente au cours de la période 1920-1945. Compte tenu de ce contexte d'Église forte, du peu de diversité des croyances religieuses et des pratiques rituelles de l'époque, les façons d'appréhender la mort sont, par conséquent, intimement liées au catholicisme (Gagnon, 1987) et il en est de même des pratiques funéraires.

3.1.2 L'entreprise funéraire artisanale⁵² parallèle à l'Église

Au XIX^e siècle, les catholiques ont droit à un enterrement et à un service funèbre financièrement assurés par le diocèse⁵³. L'étude des testaments révèle que l'usage est de demander que les funérailles soient les plus modestes possible. Cette recherche de simplicité, encouragée par les autorités épiscopales, explique entre autres pourquoi, même chez les notables jouissant d'une situation financière aisée, cette attitude de rejet des pompes funèbres ostentatoires est de mise à l'époque⁵⁴ (Cliche, 1984, p. 373-375).

⁵² L'expression « entreprise artisanale » fait référence à l'entreprise funéraire antérieure au processus de professionnalisation qui engendre le « thanatologue-thanatopracteur » et l'institutionnalisation des savoirs entourant la pratique, notamment par la création en 1958 de l'Institut des embaumeurs du Québec (St-Onge, 2001, p. 96).

⁵³ Il semble que ce soit surtout le cas pour la campagne. Il semblerait que certains adultes ne puissent pas avoir droit à un service religieux puisque « [u]ne tarification discriminatoire prive les pauvres d'un droit d'entrée dans l'église paroissiale » (Gagnon, 1987, p. 39).

⁵⁴ À Montréal, d'autres raisons expliquent la simplification des funérailles au XIX^e siècle. En effet, les cérémonies ont lieu au cimetière, sans passer par l'église. En raison de l'éloignement des cimetières, des conditions de la route parfois difficiles, des chaleurs et froids extrêmes, il semblerait que cette décision d'abrèger les funérailles soit prise afin d'éviter que les cérémonies soient profanées, et non pour occulter la mort (Gagnon, 1987, p. 39).

En 1920, le processus de commercialisation de la mort au Québec est déjà entamé, approximativement depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ayant vu le jour dans les grandes villes de Montréal et de Québec, les entreprises funéraires artisanales s'étendent et se développent dans toutes les régions du Québec, de la fin du XIX^e jusqu'à la première moitié du XX^e siècle (St-Onge, 2001, p. 25-26; Gagnon, 1987, p. 35). Divers produits funéraires commencent à être offerts par les entreprises. Le cercueil construit bénévolement par l'artisan de la paroisse est remplacé par une variété de modèles; les petites croix de bois par les pierres tombales, premiers signes d'une « ferveur commémorative » qui gagnera rapidement toutes les classes sociales (St-Onge, 2001, p. 26). La mort est donc graduellement soumise à la logique marchande de l'offre et de la demande.

Bien que l'entreprise artisanale suscite parfois la méfiance de certaines autorités cléricales, celle-ci se développe en parallèle de l'Église, dans la mesure où le rituel funéraire catholique demeure sensiblement le même au cours de cette période⁵⁵ (St-Onge, 2001, p. 30-34). À la fin du XIX^e siècle, le « croque-mort » tente graduellement de s'immiscer entre la famille et l'Église (St-Onge, 2001, p. 87). Les deux institutions « spécialistes » de la gestion des morts sont donc chargées du cérémonial funèbre, processus auquel participent parents, voisins et autres membres de la communauté et qui s'amorce avec l'annonce du décès. Dès qu'un décès est constaté, le curé est averti afin que puisse résonner le glas, dont la combinaison précise des coups pouvait révéler le sexe, l'âge et la situation sociale de la personne défunte (Thomas, 1985, p. 61; Hébert, s.d.). Puisque l'annonce du décès dans les journaux n'est pas accessible pour tous, la nouvelle est diffusée de vive voix par des volontaires au reste de la communauté (Thomas, 1985, p. 61; Hébert, s.d.). Des signes

⁵⁵ En 1901, une loi est adoptée pour autoriser l'inauguration du premier four crématoire au Canada au cimetière Mont-Royal de confession anglicane, crématorium qui accueillera la première incinération au Canada en 1902 (Young, 2003, p. 127). L'influence croissante de la crémation, à Montréal comme ailleurs dans le monde occidental, a bien entendu des impacts sur les pratiques funéraires, mais nous y reviendrons dans la prochaine partie.

distinctifs qu'un décès a eu lieu sont parfois installés sur la porte de la maison mortuaire⁵⁶.

La toilette de la personne défunte est confiée à la famille et aux proches. Ce sont le plus souvent des femmes (Thomas, 1985, p. 63), détentrices des savoirs nécessaires, qui préparent le cadavre en vue de son exposition. Celui qui finira par se faire appeler « croque-mort » est à l'origine un petit entrepreneur, un homme à tout faire, qui propose d'assister la famille pour la toilette du mort. C'est ainsi qu'au début des années 1900, quelques familles commencent à accepter son aide (St-Onge, 2001, p. 89). En raison du devoir moral que représente cette étape du cérémonial funéraire, ce n'est toutefois pas avant 1920 que le fait de faire appel au croque-mort pour réaliser entièrement la toilette entre dans l'usage (St-Onge, 2001, p. 89).

Au cours de la veillée mortuaire, on se rendait à domicile⁵⁷ pour transmettre les condoléances à la famille et prier pour la personne défunte (Brisson, 1988, p. 23). L'exposition du corps pouvait durer jusqu'à trois jours, rappelant les trois jours de Jésus Christ au tombeau, pendant lesquels les membres de la famille se relayaient pour veiller jour et nuit sur le corps et accueillir les visiteur·euse·s. En milieu urbain, les visites se déplacent peu à peu au salon funéraire au cours des années 1940 (Brisson, 1988, p. 23; Hébert, s.d.; Lapointe, 2000, p. 331), ce qui fait en sorte que le temps des visites s'écourte progressivement (Hébert, s.d.).

La veillée prend fin avec l'arrivée du prêtre qui procède à la « levée du corps », c'est-à-dire la mise en bière du corps suivie de la fermeture définitive du cercueil. Ce rite,

⁵⁶ Dans certaines régions, il s'agissait d'un crêpe noir affublé ou non de rubans blancs, selon l'âge de la personne défunte. Il pouvait également s'agir d'une branche de rameau, ou encore d'une couronne de fleurs violettes ou blanches attachées avec un ruban noir ou blanc et un faire-part (Hébert, s.d.; Brisson, 1988, p. 27).

⁵⁷ Que ce soit chez la personne défunte ou au domicile du membre de sa famille chez qui elle habitait, le plus souvent un fils ou un gendre dans le cas d'une personne âgée.

qui consiste à asperger le corps d'eau bénite et à réciter ou à chanter des psaumes (Condoleances.com, 2011a), marque le début de la transition vers la séparation définitive. En effet, il s'agissait de la dernière occasion de voir la personne défunte avant la fermeture du cercueil (Condoleances.com, 2011a). Ce geste a une portée hautement symbolique puisqu'il annonce la séparation entre les vivants et les morts. Cela explique probablement pourquoi, comme nous le verrons subséquemment, la majorité des comptes rendus de funérailles cite le nom du prêtre ayant procédé à la levée du corps.

Le convoi⁵⁸ funèbre parcourt ensuite la distance séparant l'endroit où le corps était exposé de l'église, où les obsèques ont lieu. Alors que dans les années 1920 et 1930 la famille est à la tête du convoi, l'entrepreneur de pompes funèbres se verra confier la direction du cortège vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale (St-Onge, 2001, p. 90). L'urbanisation est source de plusieurs difficultés en ce qui concerne le convoi funèbre. Nonobstant le fait que généralement les fabriques de Montréal disposent de corbillards hippomobiles depuis les années 1830 (Taillon, 1991, p. 39; Brisson, 1988, p. 25), les conditions hivernales, l'état de la chaussée et l'éloignement des cimetières inquiètent les autorités épiscopales qui craignent les « indécences » susceptibles de profaner la procession (Gagnon, 1987, p. 39). C'est ainsi qu'émerge l'interrogation au sujet de la distance convenable qu'un prêtre peut parcourir pour procéder à la levée du corps (Gagnon, 1987, p. 40). Dans certaines paroisses, deux ou trois habitations à proximité de l'église sont désignées pour accueillir la dépouille dans le but de réduire la distance parcourue par les convois (Brisson 1988, p. 25, Gagnon, 1987, p. 41). À

⁵⁸ Aussi nommé cortège funéraire, ce terme « désigne le transport [de la personne défunte] après sa mise en bière. Selon les cas, il peut s'agir :

- du transport de l'hôpital au funérarium ou directement au lieu de la cérémonie;
- du transport du domicile au funérarium ou directement au lieu de la cérémonie;
- du transport du funérarium au lieu de la cérémonie;
- du transport du lieu de la cérémonie religieuse au lieu [de l'inhumation ou de l'incinération] » (Condoleances.com, 2011b).

Montréal, au cours des années 1920, l'utilisation accrue des corbillards motorisés règle en partie ces problèmes (Young, 2003, p. 118).

Une fois le convoi arrivé à destination, la personne défunte appartient désormais à l'Église qui orchestre le service funèbre, lequel a pour rôle d'opérer la séparation entre les vivants et les morts (St-Onge, 2001, p. 88). Jusqu'au concile Vatican II, la cérémonie des funérailles se déroule toujours le matin (Brisson, 1988, p. 26). Le cortège se reconstitue ensuite pour mener le corps vers le cimetière. Le prêtre procède ensuite à la bénédiction de la fosse en présence de la famille avant que le cercueil ne soit descendu et enseveli dans la terre consacrée⁵⁹ (Brisson, 1988, p. 26; Hébert, s.d.).

En bref, « l'itinéraire du mourir » au début de la période 1920-1945 se trace de la façon suivante : « maison (maladie, mort, rite de préparation à l'exposition, toilette), exposition [...], cortège vers l'église, funérailles et cimetière (inhumation) » (Lapointe, 2000, p. 331). À partir des années 1940, ce parcours tend à se diversifier alors que l'hôpital et le salon funéraire s'ajoutent ou se substituent au domicile. Le rôle de l'entreprise funéraire artisanale demeure tout de même discret, ne troublant pas la stabilité du rituel catholique.

L'exposition et la levée du corps sont deux composantes du cérémonial funèbre qui se dégagent singulièrement du dépouillement des sources consultées. C'est pourquoi, dans la section réservée à la description et à l'analyse des données, nous insistons sur ces deux éléments spécifiques. Avant d'en arriver à cette étape, il importe d'abord de présenter une vue d'ensemble de la forme des chroniques nécrologiques et leur statut au sein des journaux.

⁵⁹ Les funérailles religieuses et l'inhumation en terre bénite sont réservées aux « bon-ne-s chrétien-ne-s ». Une parcelle de terrain non consacrée est réservée aux exclu-e-s dont notamment les pécheur-esse-s reconnu-e-s publiquement, les suicidé-e-s, les inconnu-e-s, certain-e-s pratiquant-e-s mort-e-s subitement ainsi que les enfants morts sans baptême (Gagnon, 1987, p. 88; Brisson, 1988, p. 58, Hébert, s.d.)

3.2 Description et analyse des données

3.2.1 Portrait global de la forme des chroniques nécrologiques

Les chroniques nécrologiques⁶⁰ se déclinent en trois types de publications : les annonces nécrologiques, les comptes rendus de funérailles et les avis de décès. Les annonces nécrologiques se retrouvent aléatoirement un peu partout dans les pages des journaux. Ces annonces se distinguent des avis de décès par leur caractère personnalisé. En effet, une notice biographique, parfois une photographie, accompagne l'annonce de la mort de la personne, ce qui n'est pas le cas des avis de décès qui sont brefs et relativement impersonnels.

Quant aux comptes rendus de funérailles, ils comportent certains éléments s'apparentant aux annonces nécrologiques comme la présence fréquente d'une photographie. Comme leur nom l'indique, il s'agit de comptes rendus d'obsèques, s'étalant parfois sur plusieurs colonnes, rapportant entre autres les noms des proches de la personne défunte, ceux des personnes présentes dans le cortège et ceux des intervenant·e·s ayant joué un rôle actif pendant le service. Par exemple, il n'est pas rare d'y retrouver le nom des porteur·euse·s du cercueil, du ou des prêtre·s ayant célébré le service ainsi que des personnes ayant offert des messes et des bouquets spirituels⁶¹. Cependant, l'appellation « comptes rendus de funérailles » comme telle n'apparaît qu'entre 1941 et 1945. En effet, dans six journaux de l'échantillon de l'année 1945, une rubrique « comptes rendus de funérailles » jouxte celle des avis de décès⁶². Malgré la création de cet espace désigné, certains comptes rendus se trouvent

⁶⁰ Telles que nous les concevons à la section 1.1.1 du premier chapitre.

⁶¹ Voir par exemple « Les funérailles de M. Edouard Routhier », 7 mars 1925, p. 28; « Feu M. G. Dion », 2 mai 1925, p. 64;

⁶² Voir 13 janvier 1945, p. 39; 2 février 1945, p. 45; 3 mars 1945, p. 47; 5 mai 1945, p. 45; 7 juillet 1945, p. 41; 4 août 1945, p. 41.

ailleurs dans le journal⁶³ ou parfois sur la même page que la rubrique, mais en dehors de celle-ci⁶⁴.

Ainsi, entre 1920 et 1940, uniquement les avis de décès sont regroupés en une seule et même rubrique, généralement dans les dernières pages du journal. Toujours accompagnées des annonces de naissances, mariages, services anniversaires et des remerciements, ces rubriques partagent le même espace que les faits divers (5 décembre 1925, p. 63; 1^{er} décembre 1945, p. 55) ou les comptes rendus de funérailles (7 décembre 1940, p. 75). D'abord peu nombreuses en 1920 (3 janvier 1920, p. 27), des publicités de salons mortuaires, de fleuristes, de détaillants de vêtements de deuil et de fabricants de monuments (6 avril 1935, p. 57), se multiplient autour des rubriques d'avis de décès, emplacement de choix pour les entrepreneurs et commerçants liés de près ou de loin à la mort. En 1935, ces annonces commerciales font inévitablement partie de la mise en page jouxtant les rubriques de décès. Cette offre de « produits » semble d'ailleurs concorder avec les balbutiements de la société dite de consommation (Linteau *et al.*, 1989, p. 168, 171).

Pour l'analyse des données de la période 1920 à 1945, les annonces de type nécrologie sont légèrement mises de côté puisque ce sont les comptes rendus de funérailles et les avis de décès qui permettent respectivement d'aborder la question de la levée du corps et celle de l'exposition à domicile. Les deux sous-sections suivantes visent à fournir davantage de détails concernant les comptes rendus de funérailles puis les avis de décès, avant de présenter les résultats et leur analyse.

⁶³ Voir « Aux funérailles de la R. Sœur Honorine », 7 juillet 1945, p. 31.

⁶⁴ Voir « Feu le commandeur Arcade Bissonnette », 3 mars 1945, p. 47.

Les comptes rendus de funérailles

Nous avons répertorié 1281 comptes rendus de funérailles dans les pages des journaux de l'échantillon de la période 1920-1945. Entre 1920 et 1940, chaque numéro contient en moyenne 20 comptes rendus. En 1945, cette moyenne chute de 75 % pour atteindre cinq insertions par numéro.

Même si leur structure est sensiblement la même, leur longueur peut varier considérablement d'une insertion à l'autre, comme l'illustrent deux exemples tirés d'un journal de 1935 (« Les funérailles de Mme Elzéar Bouchard »; « Feu [*sic*] Mme Vve E. Laurence », 5 janvier 1935, p. 34). De fait, l'un occupe près de la moitié de la colonne, soit plus de trois fois l'espace du second qui ne compte que quelques lignes. Des titres comme « Les funérailles de M. [nom] » (5 septembre 1925, p. 19), « Les obsèques de Mme [nom] » (4 janvier 1930, p. 28), « M. [nom] à son dernier repos » (3 février 1945, p. 27), « Dernier hommage à Mme [nom] » (7 avril 1945, p. 34), typographiés en caractères gras dans un point supérieur au corps du texte, introduisent le compte-rendu. La Figure 3.1 représente la structure courante du compte-rendu de funérailles entre 1920 et 1940.

TITRE INCLUANT LE NOM	Titre
<p>Ces jours derniers à [nom de l'église], ont eu lieu les funérailles de [Prénom Nom] époux·se de [Prénom Nom], décédé·e à Montréal, à l'âge de X ans et X mois.</p> <p>La levée du corps fut faite par M. le curé [P. Nom], et le service fut chanté par M. l'abbé [P. Nom], assisté de MM les abbés [P. Nom] et [P. Nom], comme diacre et sous-diacre.</p> <p>Les porteur·euse·s étaient : [noms des porteur·euse·s]. Portait la croix M·Mme [P. Nom].</p> <p>La chorale qui était sous la direction de M. [P. Nom] exécuta la messe. Les solos furent chantés par MM [noms des chanteurs]. Touchait l'orgue Mme [Nom]. Il·Elle laisse dans le deuil outre son époux·se, ses fils, [noms des fils]; ses filles [noms des filles]; son père M. [P. Nom]; un frère et belle-sœur, M. et Mme [Nom]; ses sœurs et beaux-frères [noms des sœurs et beaux-frères]; ses beaux-frères et belles-sœurs [noms des beaux-frères et belles-sœurs] et plusieurs neveux et nièces.</p> <p>Assistaient au service/On remarquait dans le cortège : [plusieurs dizaines de noms des personnes présentes]</p> <p>La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Plusieurs offrandes de messes et un grand nombre de tributs floraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phrase d'ouverture • Ville • Âge • Levée du corps • Service • Porteur·euse·s⁶⁵ • Chorale, solistes, organiste • Nomenclature des proches dans le deuil • Personnes présentes dans le cortège • Témoignages de sympathies, offrandes de messes, fleurs, remerciements

Figure 3.1 Structure type du compte-rendu 1920-1930

⁶⁵ Plusieurs comptes rendus mentionnent la présence de porteuses. On peut penser que les porteuses seraient en fait « porteuses des cordons du poêle », c'est-à-dire, des cordons reliant les coins du drap funéraire placé sur le cercueil. Toutefois, cela n'est pas toujours précisé.

Toutefois, un changement s'introduit graduellement dans la chronologie du récit des obsèques. D'abord, à partir de 1925, le lieu de départ du convoi, les noms des porteur·euse·s et les personnes présentes dans le cortège commencent parfois à apparaître avant la mention de levée du corps (« Feu M.L. Denoncourt », 5 décembre 1925, p. 35), alors qu'il s'agit normalement d'un des premiers éléments mentionnés, comme le montre la Figure 3.1. Ce détail soulève l'hypothèse d'un possible transfert de la levée du corps du domicile à l'église, lieu du service. D'ailleurs, la présence sporadique de comptes rendus spécifiant que la levée du corps s'est tenue à la maison (« Feu M. F. Pelletier », 11 novembre 1930, p. 71) renforce les soupçons. En 1935, l'hypothèse semble se confirmer alors que de nombreux comptes rendus mentionnent explicitement la tenue de la levée du corps à l'église, notamment de la façon suivante : « le convoi funèbre est parti de sa demeure [...] pour se rendre à l'église [nom] où la levée du corps fut faite... » (« Feu Mme G. Bilodeau »; « Les funérailles de M. Richmond Petit »; « Feu M. Charles Emond », 2 mars 1935, p. 30). Cette chronologie devient donc le modèle de compte-rendu le plus courant jusqu'en 1945.

TITRE INCLUANT LE NOM	Titre
<p>Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de [Prénom Nom] époux·se de [Prénom Nom], décédé·e à Montréal, à l'âge de X ans et X mois. Il·Elle laisse dans le deuil outre son époux·se, ses fils, [noms des fils]; ses filles [noms des filles]; son père M. [P. Nom]; un frère et belle-sœur, M. et Mme [Nom]; ses sœurs et beaux-frères [noms des sœurs et beaux-frères]; ses beaux-frères et belles-sœurs [noms des beaux-frères et belles-sœurs] et plusieurs neveux et nièces.</p> <p>Les porteur·euse·s étaient : [noms des porteur·euse·s]. Portait la croix M·Mme [P. Nom].</p> <p>Le convoi funèbre est parti de la demeure mortuaire pour se rendre à l'église [nom] où la levée du corps fut faite par M. le curé [P. Nom] qui chanta aussi le service assisté de MM les abbés [P. Nom] et [P. Nom], comme diacre et sous-diacre.</p> <p>La chorale qui était sous la direction de M. [P. Nom] exécuta la messe. Les solos furent chantés par MM [noms des chanteurs]. Touchait l'orgue Mme [Nom]. Assistaient au service : [plusieurs dizaines de noms des personnes présentes]</p> <p>La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Plusieurs offrandes de messes et un grand nombre de tributs floraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phrase d'ouverture • Ville • Âge • Nomenclature des proches dans le deuil • Porteur·euse·s • Convoi funèbre + lieu de départ • Levée du corps • Service • Chorale, solistes, organiste • Témoignages de sympathies, offrandes de messes, fleurs, remerciements

Figure 3.2 Structure type du compte-rendu 1935-1940

En 1945, avec la création d'une colonne leur étant consacrée, les insertions perdent leur titre qui est remplacé simplement par le nom de la personne en caractères gras (13 janvier 1945, p. 39). La longueur des comptes rendus est relativement réduite, en ce sens que la liste des personnes présentes est souvent écourtée, comme dans la

Figure 3.3, ou même complètement omise, comme dans la Figure 3.4, qui présente une version minimaliste du compte-rendu de funérailles surtout présente dans les journaux de 1945.

<p>M/MME [P. Nom] Les funérailles de M/Mme [Prénom Nom]/née [Prénom, Nom de jeune fille] ont eu lieu ces jours derniers en l'église [Nom] de Montréal où la levée du corps fut faite par M. l'abbé [P. Nom] qui chanta aussi le service, assisté de MM les abbés [Nom] et [Nom]. Le chœur était sous la direction de M. [P. Nom]. [P. Nom] touchait l'orgue. Les porteur·ses étaient MM/Mmes [P. Noms]. Outre son époux·se, M./Mme [Prénom Nom] le·la défunt·e laisse un fils [P. Nom], et sa belle fille [P. Nom]; ses sœurs Mmes [P. Nom]; ses beaux-frères et belles-sœurs MM [P. Noms] et Mmes [P. Noms]; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Outre les personnes déjà mentionnées, se remarquaient aux funérailles : [quelques dizaines de noms]</p>	<p>Nom de la personne défunte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phrase d'ouverture • Lieu du service • Levée du corps • Célébrants • Chorale, organiste • Porteur·euse·s • Nomenclature des proches dans le deuil • Autres personnes présentes
--	---

Figure 1.3 Structure type du compte-rendu 1945

<p>M./Mme [P. Nom] Ces jours derniers en l'église [Nom] ont eu lieu les funérailles de M./Mme [P. Nom] époux·se de [P. Nom], décédé·e à l'âge de X ans. Outre son époux·se le·la défunt·e laisse ses frères et ses belles-sœurs MM et Mmes [P. Noms]; ses sœurs et ses beaux-frères MM et Mmes [P. Noms].</p>	<p>Nom de la personne défunte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu du service • Nom de l'époux·se • Âge • Noms de quelques personnes endeuillées.
---	--

Figure 3.4 Structure minimaliste du compte-rendu 1945

Le fait que les comptes rendus de funérailles mentionnent le nom du membre du clergé ayant procédé à la levée du corps souligne l'importance de ce rite au sein du cérémonial funèbre. Parmi tous les comptes rendus répertoriés dans les journaux de l'échantillon entre 1920 et 1970⁶⁶, nous avons relevé l'occurrence des mentions de levée du corps, qui semblent disparaître autour de 1965. Cette partie étant consacrée à la période 1920 à 1945, ce sont les résultats de la comptabilisation des levées du corps de ces années spécifiques qui sont présentés ci-dessous.

Les rubriques de décès

Au total, 1148 avis de décès ont été examinés pour l'étude de cette période. Les rubriques de décès faisant partie de l'échantillon comptent en moyenne entre 14 et 16 insertions entre 1920 et 1940. En 1945, cette moyenne passe à 22 insertions.

De janvier 1920 à décembre 1935, le tarif de base est de 0,50 \$ par insertion suivant la formule suggérée par le journal et de 0,02 \$ par mot supplémentaire. De janvier 1940 à décembre 1945, le tarif de base est de 1,00 \$ par insertion selon la formule du journal, entre 0,02 \$ et 0,03 \$ par mot supplémentaire. Ces informations sur les tarifs permettent de constater que l'apparente uniformité de la structure des avis de décès semble avoir pour origine les contraintes tarifaires qui encouragent l'utilisation d'une formule commune par l'avantageux tarif de base.

Les insertions de la rubrique décès ont une longueur moyenne⁶⁷ de 11 lignes, sauf en 1925 où elles font plutôt 7 lignes. Les insertions significativement plus courtes

⁶⁶ Selon nos observations, les comptes-rendus de funérailles semblent avoir été délaissés entre 1970 et 1975.

⁶⁷ Nous avons calculé la moyenne en comptant le nombre de lignes de chaque avis de décès du premier numéro de chaque année, c'est-à-dire les journaux en date du : 3 janvier 1920, 3 janvier 1925, 4 janvier 1930, 5 janvier 1935, 13 janvier 1940 et 13 janvier 1945.

concernent des situations exceptionnelles, comme des funérailles privées⁶⁸, ou encore une exposition ou un service qui se dérouleront ultérieurement ou en dehors de l'île de Montréal (« Perrin », 3 janvier 1920, p. 27; « Leroux », 13 janvier 1945, p. 39; « Legault », 4 janvier 1930, p. 65).

La structure générale des avis de décès change très peu au cours de la période 1920 à 1945. La Figure 3.5 représente ce qui semble être le canevas de base en 1920.

<p>[NOM DE FAMILLE] – À [ville], le [date], à l'âge de X ans et X mois est décédé·e [Prénom Nom], époux·se de [Prénom Nom]. Les funérailles auront lieu [jour de la semaine] le X courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No [numéro] rue [Nom] à X heure pour se rendre à l'église [Nom] et de là au cimetière [Nom], lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.</p>	<p>Nom de famille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville et date du décès • Âge • Époux·se • Jour des funérailles • Lieu de départ du convoi + heure • Lieu du service • Lieu de la sépulture • Formule d'usage
--	---

Figure 3.5 Structure type de l'avis de décès 1920

En 1925, les avis sont simplifiés, comme en témoigne la Figure 3.6. Toutefois, en 1930, on revient au modèle de l'année 1920 avec l'heure du service qui est désormais mentionnée. Une ou deux lignes supplémentaires s'ajoutent parfois pour transmettre de l'information sur la personne défunte, par exemple son adhésion à un groupe (« Bérubé », 1930, p. 65) ou le nom des enfants et leur profession (« Charron », 1930, p. 65). Ce modèle demeurera le même jusqu'en 1945, excepté lorsque la dépouille est

⁶⁸ Les funérailles privées désignent les obsèques auxquelles sont conviés uniquement la famille et les ami·e·s très proches. Elles sont généralement annoncées de deux manières. La première consiste à insérer la mention « funérailles privées », directement après l'annonce du décès, sans indiquer d'autres informations, par exemple le lieu de la cérémonie (« Léonard » et « Sénécal », 6 mars 1920, p. 39). Les funérailles privées sont aussi annoncées en utilisant l'expression suivante : « les funérailles se dérouleront dans la plus stricte intimité ». Notons que nous rencontrons cette dernière formule surtout à partir des années 1980, comme nous le verrons ultérieurement.

exposée au salon funéraire. Dans ce cas, le nom et l'adresse du salon sont mentionnés en plus des informations habituelles (« Aziz », 1945, p. 39).

<p>[NOM DE FAMILLE] – À [ville], le [date], à l'âge de X ans est décédé·e [Prénom Nom], époux·se de [Prénom Nom]. Funérailles [jour de la semaine]. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No [numéro] rue [Nom] à X heure pour se rendre à l'église [Nom] et de la au cimetière [Nom].</p>	<p>Nom de famille de la personne défunte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville et date du décès • Âge • Époux·se • Jour des funérailles • Lieu de départ du convoi + heure • Lieu du service • Lieu de la sépulture
---	---

Figure 3.6 Structure type de l'avis de décès 1925

<p>[NOM DE FAMILLE] – À [ville], le [date], à l'âge de X ans et X mois est décédé·e [Prénom Nom], époux·se de [Prénom Nom], demeurant au [numéro] rue [nom de rue]. Les funérailles auront lieu [jour de la semaine] le X courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires [Nom] No [numéro] rue [Nom] à X heure pour se rendre à l'église [Nom] où le service sera célébré à X heure. Inhumation au cimetière [Nom]. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.</p>	<p>Nom de famille de la personne défunte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville et date du décès • Âge • Époux·se • Jour des funérailles • Lieu de départ du convoi + heure • Lieu du service • Lieu de la sépulture • Formule d'usage
---	--

Figure 3.7 Structure de l'avis de décès avec exposition au salon funéraire 1930-1945

Tous les avis de décès de l'échantillon pour la période 1920 à 1945 ont été classés selon le point de départ du convoi funèbre. Il est possible de déduire que si le convoi est parti de la demeure de la personne défunte, alors l'exposition a eu lieu à domicile, tandis que si le cortège se met en branle à partir du salon funéraire, c'est que l'exposition et les visites s'y tenaient.

3.2.2 Exposition, levée du corps et convoi : les incontournables du cérémonial funèbre

Cette section expose les résultats du dépouillement et de l'analyse des comptes rendus et des avis de décès parus dans *La Presse* de 1920 à 1945. Pour être en mesure de rendre intelligibles les observations effectuées, nous avons comptabilisé, d'une part, les mentions de levées du corps dans les comptes rendus de funérailles, et d'autre part, les mentions de convois funèbres en partance du domicile et de convois dont le lieu de départ se situe dans les locaux d'une entreprise de pompes funèbres. Des pourcentages ont ensuite été formés, ce qui permet un aperçu des tendances qui se dégagent au fil des années.

En 1920, seulement 28 % des 116 comptes rendus répertoriés évoquent la levée du corps, ce qui équivaut à 32 mentions exprimées de la forme suivante⁶⁹ : « La levée du corps fut faite par M. l'abbé [Nom] » (« Feu Mme Joseph Bourdon », 6 mars 1920). Une variante très semblable est aussi rencontrée régulièrement : « L'abbé [P. Nom] fit la levée du corps » (« Les funérailles de Mme Delma Lanthier », 3 janvier 1920, p. 26)⁷⁰. En 1925, le nombre de mentions de levées du corps quadruple presque pour atteindre 118 mentions, qui correspondent à 46 % des 257 comptes rendus recensés. En 1930, les mentions de levées du corps sont présentes dans plus de 50 % des comptes rendus. Le nombre total de comptes rendus recensés atteint son sommet en 1935 avec 355 insertions de ce type et 223 mentions de levées du corps qui

⁶⁹ Voir Figure 3.1.

⁷⁰ Il est intéressant de souligner que différents temps de verbe sont utilisés, selon les éléments du compte-rendu. Comme le montrent les figures 3.1 et 3.2, le passé composé est utilisé pour annoncer que des funérailles ont eu lieu dernièrement, alors que l'on a plutôt recours au passé simple pour parler de la levée du corps et du service funèbre. À ce propos, selon certains principes généraux de linguistique, le passé simple est considéré comme « particulièrement approprié pour évoquer des événements historiques, ou d'un passé lointain, que l'on considère comme coupés du présent » (OQLF, 2018). Considérant le fait que la levée du corps et le service funèbre auraient pour fonction d'opérer la séparation définitive entre la personne défunte et le monde des vivants, l'angle linguistique mériterait sans doute d'être approfondi.

correspondent à 63 %. En 1940, la situation demeure proportionnellement stable, bien qu'une diminution dans le nombre des comptes rendus et de mentions de levées du corps soit enregistrée. Il semble que le recours aux comptes rendus de funérailles connaît un recul précipité entre 1940 et 1945. En effet, pour la dernière année de l'échantillon, une importante baisse est remarquée alors que le nombre total de comptes rendus recensés passe de 252 en 1940 à 63 en 1945. Toutefois, la présence de mentions de levées du corps, qui avoisinent les 60 %, reste proportionnellement constante. En d'autres termes, même si le nombre de comptes rendus et de levées du corps fluctue, une régularité proportionnelle est notée de 1935 à 1945.

Tableau 3.1 Levées du corps selon le nombre total de comptes rendus

Année	Comptes rendus	Levées du corps
1920	116	32
1925	257	118
1930	238	128
1935	355	223
1940	252	156
1945	63	37

Tableau 2.2 Pourcentage de comptes rendus avec mention de levée du corps

Année	Levée du corps
1920	28
1925	46
1930	54
1935	63
1940	62
1945	59

Il semble que la récurrence des mentions de levée du corps corrobore le fait qu'il s'agit d'une étape cruciale dans le cérémonial funèbre, comme la littérature le laisse entendre (Condoleances.com, 2011a). Rappelons que la levée du corps signifie qu'à partir de son départ de la maison mortuaire ou du salon funéraire, la personne défunte

n'est plus considérée « de ce monde ». C'est le début de la séparation définitive, qui sera opérée par le service funèbre, puis l'inhumation. Ainsi, la présence, semble-t-il, importante de ce rite de passage est un indicateur permettant de catégoriser cet élément du cérémonial funèbre comme participant d'une attitude de familiarité envers la mort⁷¹.

De façon concomitante, les avis de décès reflètent aussi cet aspect familial de la mort par les mentions de convois en partance de la demeure mortuaire, signes de la prise en charge par la famille de la dépouille mortelle et de son exposition à domicile⁷². Entre 1920 et 1945, le lieu de départ du convoi est spécifié dans la majorité des avis de décès. En effet, entre 66 % et 93 % des insertions mentionnent le convoi funèbre. Parmi celles-ci, on remarque qu'entre 1920 et 1930, plus de 92 % des convois partent de la demeure de la personne défunte ou de celle d'un proche. En 1935, 17 % des convois partent d'un salon funéraire, ce qui explique la baisse de 10 % des convois en partance du domicile.

En 1940, un basculement s'opère alors que 55 % des cortèges funèbres ont comme point de départ les locaux d'une entreprise funéraire. Cependant, 41 % des cortèges se rassemblent encore à la demeure mortuaire avant le départ pour l'église, lieu du service. Cette pratique devient minoritaire en 1945, avec seulement 21 % des convois partant du domicile et 77 % se rassemblant au salon funéraire avant de se rendre à l'église, comme l'indique le tableau ci-dessous. Ces observations semblent cohérentes avec la chronologie du développement de l'entreprise funéraire artisanale telle que présentée ultérieurement (Brisson, 1988, p. 23; Hébert, s.d.; Lapointe, 2000, p. 331).

⁷¹ Voir Tableau 1.1, p. 25.

⁷² Voir Tableau 1.1, p. 25.

Tableau 3.3 Pourcentage des avis de décès avec mention de convoi selon leur lieu de départ

Année	Domicile	Salon funéraire	Autre
1920	97	0,8	2
1925	98	0,9	0,9
1930	92	7	0,7
1935	79	17	3
1940	41	55	4
1945	21	77	2

La colonne « autre » comptabilise les convois partant d'un autre lieu que le domicile ou le salon funéraire, comme l'hôpital, l'hospice ou encore l'adresse d'une congrégation dans le cas des religieux·ses. En somme, ces données semblent dévoiler les débuts de la prise en charge de la mort par les entreprises de pompes funèbres. Ce passage de l'exposition du corps à domicile à l'exposition au salon funéraire peut être compris comme un élément caractéristique de l'évacuation de l'aspect familial de la mort, en ce sens que, progressivement, le rôle de la famille envers la dépouille devient secondaire au cours de la période 1920 à 1945.

Quant à l'aspect public de la mort, peu de changements sont observés. En effet, même si son lieu se déplace, il reste que l'exposition du corps demeure partie intégrante du cérémonial funèbre. Il en est de même du convoi, dont « l'ampleur de la procession varie selon l'importance et la notoriété du défunt » (Brisson, 1988, p. 26), en fait un acte fondamentalement public. Enfin, la cérémonie des funérailles est aussi presque toujours publique. Entre 1920 et 1945, les mentions explicites de funérailles privées

sont extrêmement rares et concernent, à quelques exceptions près, exclusivement les morts infantiles⁷³.

3.3 Conclusion

Nonobstant le fait que des mutations dans les pratiques funéraires sont en train de s'opérer, la mort demeure « une réalité omniprésente et très sentie dans le quotidien des gens, en raison notamment des épidémies, des guerres, des accidents, des infections et des accouchements difficiles » (Arnup, 2013, p. 5).

C'est peut-être parce que la Grande Faucheuse visite souvent les familles que la mort semble encore « apprivoisée » entre 1920 et 1945. D'une part, le caractère public de la mort apprivoisée persiste. Sauf exception, le corps est exposé, puis transporté par le cortège au vu et au su de tout le monde. Hormis que des funérailles privées soient annoncées, ce qui est, comme nous l'avons vu, exceptionnel, le service est également public. Quiconque connaît de près ou de loin la personne défunte est convié à la célébration. De plus, la levée du corps et le service religieux à l'église contribuent à maintenir la symbolique du « passage » entre le monde des vivants et celui des morts, propre à l'aspect familial de la mort apprivoisée. Ainsi, en ce qui concerne la nature de la relation entre les vivants et les morts, la personne défunte n'est pas considérée

⁷³ En 1920, on compte 9 mentions de funérailles privées, dont 8 enfants et 1 adulte. En 1925, les 4 mentions recensées concernent toutes des enfants en bas âge. Seulement une mention de ce type est recensée à chacune des années suivantes et aucune en 1945. Il pourrait être pertinent d'approfondir la question du lien entre funérailles privées et mortalité infantile, puisqu'il semble y avoir une corrélation entre la diminution des mentions de funérailles privées et les taux de mortalité infantile qui connaissent une baisse marquée à Montréal entre 1920 et 1930 (D. Gauvreau, 2012, p. 648; Linteau *et al.*, 1979, p. 495).

comme disparue, mais réintégrée dans la « communion des saints⁷⁴ » avec son nouveau statut.

D'autre part, quelques observations mettent au jour des éléments de la mort inversée. Le fait que l'entrepreneur de pompes funèbres prenne le relais des proches en ce qui a trait à la préparation du corps et à son exposition semble contribuer au début d'une mise à distance envers la mort. En attendant les obsèques, la personne défunte ne repose plus chez elle, mais chez « quelqu'un d'autre » : « Le corps sera exposé en chambre mortuaire chez Vallée [...] » ; « Le corps est exposé chez Vandelac, chambre mortuaire [...] » (« Colleret » ; « Valade », 4 janvier 1930, p. 65). Le déplacement du lieu d'exposition du domicile au funérarium semble donc illustrer la prémisse d'une coupure entre sentiment de familiarité et mort. Comme nous le verrons, ce fossé se creusera davantage à partir de 1950, avec, entre autres, les développements de la science médicale, mais surtout, l'essor de l'industrie funéraire qui ne cesse d'étendre son champ d'action.

⁷⁴ La communion des saints est un dogme désignant l'union de toutes les personnes chrétiennes vivantes ou décédées. Autrement dit, la communion des saints constitue l'Église.

DEUXIÈME PARTIE

LA DÉPOUILLE AUX SOINS DES PROFESSIONNEL·LE·S (1945-1975)

3.4 Contexte sociohistorique

3.4.1 Après-guerre et affirmation de la modernité

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la croissance économique entraîne une reprise importante de l'urbanisation. Les habitant·e·s des campagnes convergent vers Montréal pour se rapprocher des usines (Linteau *et al.*, 1989, p. 277; Polèse, 2012, p. 973). En 1961, la métropole accueille 40 % de la population totale du Québec, ce qui représente une croissance de 10 % en trois décennies (Linteau *et al.*, 1989, p. 284).

Dans la foulée de la relance de l'industrialisation caractéristique de l'après-guerre, le poids démographique du Québec s'accroît considérablement. Le rétablissement de la paix, la reprise économique, l'optimisme ambiant contribuent à l'explosion du nombre annuel de naissances vivantes, qui s'élève à un niveau record maintenu pendant plus d'une décennie (Linteau *et al.*, 1989, p. 213).

La diminution des taux de mortalité infantile est un facteur qui contribue également au *baby-boom*. Pour l'ensemble du Québec, ce taux est passé « de 120 à 32 pour 1000 entre 1931 et 1961 » (Linteau *et al.*, 1979, p. 215). Les avancées médicales, en particulier les mesures d'hygiène publique, réduisent la prévalence des maladies infectieuses, principal facteur ayant contribué à l'amélioration des conditions de vie (Bernard, 1978, p. 27; Arnup, 2013, p. 8). À la fin de la période 1945-1975, le taux de mortalité infantile se situe autour de 15 pour 1000 (Bernard, 1978, p. 33). De manière

générale, notons que les taux de mortalité – infantile, mais aussi des adultes – suivent une tendance à la baisse alors que l'espérance de vie tend à augmenter (Arnup, 2013, p. 8; Northcott et Wilson, 2017, p. 25).

Entre 1960 et 1966, l'élaboration rapide de plusieurs réformes par le gouvernement libéral de Jean Lesage modifie substantiellement les institutions québécoises. La Révolution tranquille⁷⁵ désigne, entre autres, « la prise en charge par l'État d'institutions jusqu'alors dominées par le secteur privé, notamment par l'Église catholique » (Linteau *et al.*, 1989, p. 422)⁷⁶. Avec le processus de sécularisation et l'émergence de revendications réformistes à l'interne – comme celles des femmes, par exemple – l'Église catholique n'exerce plus la même influence sur la vie sociale des Québécois·es catholiques. Une diversité de façons de concevoir et de vivre la spiritualité ébranle le monopole de l'Église sur l'expérience religieuse. (Linteau *et al.*, 1989, p. 649).

Par ailleurs, le mouvement de modernisation retentit au plan culturel en s'incarnant à travers « la contestation et le rejet des idéologies et des formes liées au traditionalisme conservateur » (Linteau *et al.*, 1989, p. 401). En d'autres termes, cette affirmation culturelle de la modernité prend racine dans le refus des modèles traditionnels et se manifeste par l'adoption de nouvelles pratiques de consommation culturelle qui s'étendent à l'ensemble de la société, menant à une « industrialisation du champ culturel » disposée à la production de masse (Linteau *et al.*, 1989, p. 751).

⁷⁵ Notons que les avis des historien·ne·s diffèrent quant à la durée de la Révolution tranquille et à ce qu'elle désigne exactement. Comme ce débat n'est pas essentiel à la compréhension du propos de ce mémoire, nous n'entrerons pas dans les détails. Cependant, pour aller plus loin, voir : Ferretti, 1999, p. 62; Linteau *et al.*, 1989, p. 419-803; Savard, 2017, p. 155.

⁷⁶ Rappelons que ces changements qui s'opèrent sous le signe du réformisme social et politique, de l'interventionnisme étatique, de la prospérité économique et de l'arrivée à l'adolescence et à l'âge adulte des baby-boomers, s'inscrivent dans une vague de transformations touchant l'ensemble des sociétés dites occidentales (Linteau *et al.*, 1989, p. 422).

En somme, il semble que la perte d'influence de l'Église catholique, combinée aux nouvelles pratiques culturelles sous le signe de la société de consommation, forment un terreau fertile pour l'expansion de l'entreprise funéraire.

3.4.2 Professionnalisation de la mort : début d'une distanciation par rapport à l'Église

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la relance économique entraîne la reprise de l'industrialisation et la poursuite de l'urbanisation. Devant l'augmentation rapide de la population, l'espace urbain se resserre et la promiscuité se fait sentir dans les logements où s'entassent les familles (St-Onge, 2001, p. 91). Simultanément, le lieu du décès se déplace du foyer à l'hôpital. Alors qu'en 1930, environ 30 % des décès surviennent en milieu hospitalier au Canada, cette proportion dépasse 50 % dès 1950. C'est le début d'une tendance qui sera croissante jusqu'au milieu des années 1990 (Arnup, 2013, p. 8)⁷⁷.

Ce n'est pas seulement le lieu du décès qui change, mais aussi les causes. En raison des mesures d'hygiène publique et des nouvelles connaissances médicales, les maladies infectieuses aiguës, comme la grippe, la pneumonie et la tuberculose, sont de moins en moins responsables des décès. Ce sont plutôt les maladies chroniques, par exemple cardiovasculaires, rénales ou respiratoires, souvent liées au vieillissement, qui deviennent les causes principales de décès (Northcott et Wilson, 2017, p. 26; Arnup, 2013, p. 6). Selon Northcott et Wilson, ce changement contribue à faire de la mort un phénomène « *unfamiliar, remote, invisible, and expected only in old age* » (2001, p. 31).

⁷⁷ D'importantes disparités régionales sont enregistrées, mais le Québec se place généralement au premier rang des provinces ayant les plus hauts taux de décès à l'hôpital (Arnup, 2013, p. 8).

Par ailleurs, l'urbanisation est déterminante dans l'histoire des pratiques funéraires puisqu'elle semble favoriser le recours aux services d'entreprises de pompes funèbres. La maison familiale perd progressivement son statut de « lieu mortuaire ». En ville, le recours quasi systématique, voire essentiel étant donné la promiscuité des habitations, aux services de l'entreprise funéraire « marque à la fois le début de la professionnalisation de la mort et l'influence grandissante de l'entreprise funéraire dans la gestion de la mort » (St-Onge, 2001, p. 92). Ainsi, « [l]a mort et le mort quittent la *sphère domestique* au profit de la *sphère marchande* » (St-Onge, 2001, p. 91-92). Le passage du salon familial au salon funéraire élimine par la force des choses certains éléments des pratiques funéraires traditionnelles. Par exemple, les visites de condoléances sont assujetties aux heures d'ouverture et de fermeture de l'entreprise, rendant impossible la veillée du corps pendant la nuit.

Les décennies 1960 et 1970 sont importantes dans le processus de professionnalisation de la mort, notamment en raison du perfectionnement des techniques d'embaumement qui gagnent en précision et en efficacité. Les cadavres ne sont plus soumis à une méthode unique d'embaumement, des méthodes et solutions chimiques différentes sont choisies en fonction des circonstances entourant le décès (St-Onge, 2001, p. 96-97).

On peut supposer que c'est pour refléter cette modernisation des savoirs et des méthodes que la Corporation des directeurs de funérailles et des embaumeurs du Québec, fondée en 1956, change d'emblème et de nom en février 1972. Ses membres adoptent la dénomination de Corporation des thanatologues du Québec (CTQ). Au plan sémantique, cette nouvelle appellation revêt un caractère plus professionnel. Parallèlement, l'emblème revisité incarne un premier pas symbolique vers la distanciation entre le domaine funéraire et l'Église catholique. En effet, la croix

rappelant la résurrection des corps fait place à un logo corporatif sobre, ne donnant aucun indice d'une potentielle affiliation de nature religieuse (St-Onge, 2001, p. 98).

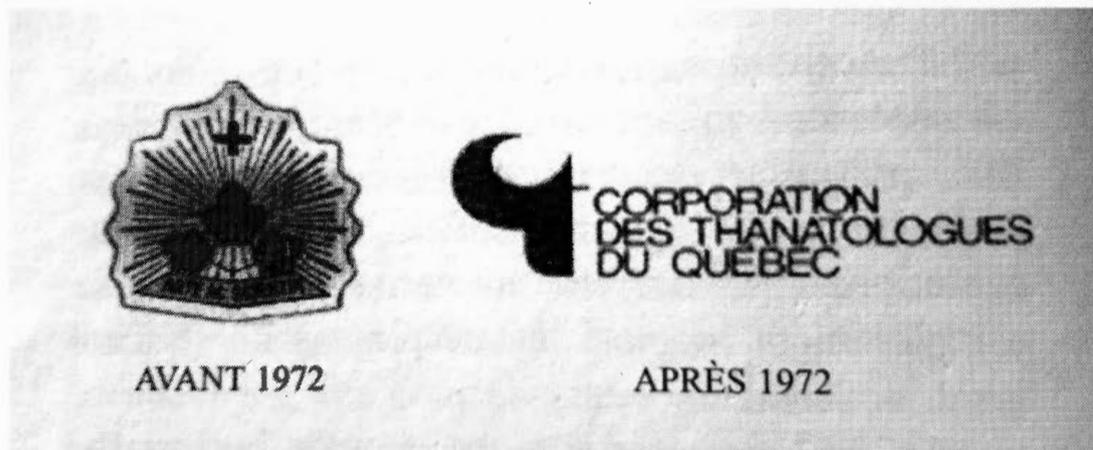


Figure 3.8 Emblème de la CTQ avant et après 1972 (St-Onge, 2001, p. 98)

Nonobstant le fait que les entreprises funéraires semblent se montrer de plus en plus indépendantes vis-à-vis de l'Église catholique, cette dernière joue encore un rôle très important dans la prise en charge de la mort. D'ailleurs, les maisons funéraires prennent soin de décorer la chambre funéraire conformément aux usages des familles, c'est-à-dire en mettant à leur disposition prie-Dieu, cierges et autres objets pieux (St-Onge, 2001, p. 93). Le fait que les funérailles se tiennent toujours à l'église, sauf dans de rares cas, dénote l'importance de l'institution catholique dans le cérémonial funèbre.

La période 1945-1975 est également marquée par la reconnaissance par l'Église catholique de l'incinération comme mode légitime de disposition du corps. Le décret *De cadaverum crematione* approuvé par le pape Paul VI le 5 juillet 1963 abroge l'interdiction d'offrir des funérailles religieuses aux personnes ayant fait le choix d'être incinérées. Bien que la crémation soit désormais reconnue, elle demeure conditionnelle au respect des dogmes de l'Église, notamment ceux de la résurrection

et de l'immortalité de l'âme (*De cadaverum crematione*, 1963, cité par Kuberski, 2012, p. 381). Pour s'assurer de l'attachement des fidèles envers la tradition ecclésiastique ainsi que pour affirmer le clivage maintenu entre l'esprit de l'Église et l'incinération, le décret interdit les rites funéraires à l'endroit où se déroule la crémation, de même que lors du transport du corps vers le crématorium (*De cadaverum crematione*, 1963, cité par Kuberski, 2012, p. 381). L'interdiction des funérailles en présence des cendres, maintenue jusqu'en 1985, témoigne également du fait que l'inhumation demeure l'option privilégiée par l'Église puisqu'elle rappelle l'ensevelissement du Christ et la résurrection à laquelle sont destiné·e·s tous·tes les chrétien·nes. En 1963, les taux de crémation sont estimés à moins de 2 % au Québec (Harmonia, s.d.), ils dépasseront à peine le 10 % en 1975 pour l'ensemble du Canada (CANA, 2011, p. 10)⁷⁸.

Enfin, nous avons vu dans la partie précédente que « l'itinéraire du mourir » commence à se diversifier autour des années 1940⁷⁹. Ce parcours tend à s'uniformiser entre 1945 et 1975 pour adopter la forme suivante : maison (appartement), hôpital, salon funéraire, église, cimetière⁸⁰.

Les chroniques nécrologiques permettent-elles d'observer ces points pivots de l'histoire des pratiques funéraires au Québec? Quelles répercussions ces changements ont-ils sur le plan des attitudes envers la mort? La classification des avis de décès selon le lieu de départ des convois funèbres de même que la comptabilisation des mentions d'exposition du corps apportent des pistes de réponses à ces interrogations. Avant de détailler les résultats, il importe de souligner quelques observations

⁷⁸ Les taux de crémation spécifiques au Québec antérieurs à 2001 n'ont pas été trouvés. Il importe de noter que les taux canadiens reflètent mal la réalité québécoise puisque le taux de crémation de la province se situe significativement au-dessous de la moyenne canadienne jusqu'en 2003.

⁷⁹ Voir section 3.1.2, première partie du troisième chapitre, p. 46.

⁸⁰ Modèle inspiré de Lapointe, 2000, p. 331.

concernant la forme des chroniques nécrologiques au cours de la période 1945 à 1975.

3.5 Description et analyse des données

3.5.1 Portrait global de la forme et de la place des chroniques nécrologiques

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les chroniques nécrologiques désignent trois types de publications⁸¹ : les annonces nécrologiques, les comptes rendus de funérailles et les avis de décès. Ce sont principalement les observations issues de ces derniers qui nourrissent la réflexion concernant la période 1945 à 1975. Toutefois, avant de s'attarder à ceux-ci, il est pertinent de glisser un mot sur la forme des annonces nécrologiques et les comptes rendus de cette période.

D'abord, nous remarquons que l'espace réservé aux chroniques nécrologiques – tous types confondus – est généralement à la toute fin du journal, souvent la dernière page avant les annonces publicitaires. En 1955, la mention « Décès, naissances, etc. » apparaît au sommaire du journal⁸², permettant de les repérer plus facilement. En octobre 1970, lors des débuts de la division de *La Presse* en cahiers thématiques, aucun espace spécifique n'est réservé aux chroniques nécrologiques, puisque celles-ci se retrouvent dans divers cahiers, généralement celui dédié au tourisme⁸³, puis, à partir de 1975, le cahier des petites annonces⁸⁴. En ce qui concerne les éléments de mise en page, notons que les publicités de fleurs, de monuments funèbres et

⁸¹ Voir section 3.2.1, première partie du troisième chapitre, p. 51.

⁸² Voir « Sommaire », 8 janvier 1955, p. 25.

⁸³ Le cahier « tourisme » n'est pas toujours dans le même ordre. Par exemple, il porte parfois la lettre D, parfois la lettre H, etc. Voir 7 novembre 1970, Cahier H et le 5 décembre 1970, Cahier D.

⁸⁴ Sur les 12 numéros de l'échantillon de l'année 1975, les chroniques nécrologiques se retrouvent 7 fois dans le cahier réservé aux petites annonces, correspondant toujours à la lettre H. Voir 4 janvier 1975, H6; 1^{er} février 1975, H18; 1^{er} mars 1975, H21; 3 mai 1975, H19; 5 juillet 1975, H19; 6 septembre 1975, H21; 6 décembre 1975, H26.

d'entreprises funéraires, très nombreuses dès 1935, commencent à se faire plus rares à partir de 1965. En 1975, seules quelques annonces de fleuristes subsistent⁸⁵.

Alors qu'ils étaient généralement dispersés dans l'ensemble des pages des journaux de la période 1920 à 1945, les annonces nécrologiques et comptes rendus de funérailles sont consignés dans la même page que les avis de décès, et ce, de façon régulière à partir de 1950. Ces deux types d'annonces se font généralement beaucoup plus rares que lors des années précédentes. Entre 1950 et 1970, on compte en moyenne deux à quatre insertions par numéro. La colonne « comptes rendus de funérailles », présente en 1945, semble disparaître entre 1950 et 1960 pour faire place à une colonne « nécrologie⁸⁶ ». On remarque tout de même quelques insertions de type compte-rendu, dont la structure de base ne diffère pas vraiment de la version minimaliste identifiée en 1945, illustrée par la Figure 3.4⁸⁷.

Les annonces nécrologiques semblent avoir des formes et des fonctions diversifiées. Dans le numéro du 7 mai 1960, on constate qu'une insertion affichant une photographie et annonçant la tenue de funérailles d'une défunte se retrouve également dans la rubrique des avis de décès, mais de façon plus brève et sans la photographie. La deuxième insertion nécrologique de ce même numéro contient quelques lignes biographiques et le nom des personnes endeuillées. L'annonce suivante ne contient presque aucune information mis à part le nom des personnes laissées dans le deuil. La quatrième et dernière insertion, qui ne compte que quelques lignes, ne fait qu'annoncer le jour et le lieu des funérailles (7 mai 1960, p. 62).

En 1975, le recours aux comptes rendus de funérailles est inexistant. Quant aux insertions portant l'étiquette « nécrologie », elles se distinguent des autres avis de

⁸⁵ Pour une comparaison, voir 3 décembre 1955, p. 80 et 4 janvier 1975, H7.

⁸⁶ Voir notamment 2 janvier 1960, p. 43; 6 février 1960, p. 59.

⁸⁷ Voir p. 57.

décès par la présence d'une photographie et de quelques lignes biographiques (« Dr Charles-Eugène Lefebvre », 4 janvier 1975, H7).

Notamment en raison de leur nombre plus important, ce sont les avis de décès qui permettent de réfléchir à l'influence de la croissance de l'industrie funéraire sur les choix de rites. C'est pourquoi l'analyse des données de la période 1945 à 1975 s'appuie davantage sur ceux-ci. Avant de présenter les résultats et leur analyse, la sous-section suivante fournit un portrait plus détaillé des avis de décès qui composent l'échantillon.

Avis de décès

Ce sont 2976⁸⁸ avis de décès qui sont pris en compte dans l'analyse de la période 1945 à 1975. En 1945, les rubriques de décès comptent en moyenne 22 insertions. En 1950, cette moyenne passe à 30 insertions. Si l'on exclut l'année 1945, les rubriques décès composant l'échantillon de la période 1950 à 1975 comptent en moyenne 38 insertions, tandis que le nombre moyen d'insertions des rubriques de la période précédente (1920-1945) se situe autour de 16 avis de décès⁸⁹.

Les avis de décès ont une longueur moyenne oscillant entre 12 et 16 lignes, sauf en 1975 où ils comportent en moyenne 22 lignes⁹⁰. Jusqu'en 1960 inclusivement, la

⁸⁸ Parmi ceux-ci, 262 correspondent à l'année 1945 et 485 à l'année 1975. Par souci de continuité, ces avis sont également pris en compte dans la période précédente (1920-1945) ainsi que dans la période suivante (1975-2015). Pour les années 1950 à 1970, ce sont 2229 avis de décès qui ont été dépouillés.

⁸⁹ Exclure l'année 1945 du calcul de la moyenne permet d'avoir un chiffre plus significatif. Ainsi, entre 1950 et 1960, la moyenne se situe entre 30 et 37 insertions, alors qu'elle se situe entre 40 et 42 insertions pour les années 1965 à 1975.

⁹⁰ Nous avons calculé la moyenne en comptant le nombre de lignes de chaque avis de décès du premier numéro de chaque année, c'est-à-dire les journaux en date du 13 janvier 1945, 7 janvier 1950, 8 janvier 1955, 2 janvier 1960, 9 janvier 1965, 3 janvier 1970 et 4 janvier 1975.

structure demeure la même que celle de l'avis de décès type de 1930-1945 avec exposition du corps au salon, tel qu'illustré par la Figure 3.7⁹¹. À partir de 1965, la mise en forme change légèrement, bien que les éléments d'information demeurent somme toute les mêmes.

<p>[NOM] (Prénom) – À [ville], le [date], à l'âge de X ans est décédé·e [Prénom Nom], époux·se de [Prénom Nom], demeurant au [numéro] rue [nom de rue]. Les funérailles auront lieu [jour de la semaine] le X courant. Le convoi funèbre partira des salons [Nom du salon mortuaire] [numéro] rue [Nom] à X heure pour se rendre à l'église [Nom] où le service sera célébré à X heure, et de là au cimetière [Nom], lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.</p>	<p>Nom de famille de la personne défunte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville et date du décès • Âge • Époux·se • Jour des funérailles • Lieu de départ du convoi + heure • Lieu du service + heure • Lieu de la sépulture • Formule d'usage
--	--

Figure 3.9 Structure type de l'avis de décès 1965-1970

Le prénom de la personne défunte est ajouté ainsi que l'heure du service. Avant le concile Vatican II, les funérailles se déroulent toujours le matin (Brisson, 1988, p. 26). C'est peut-être en raison de ce changement qu'en 1965, dernière année conciliaire, les avis de décès mentionnent l'heure de la cérémonie, ce qui n'était pas nécessairement le cas précédemment. À première vue, la plupart des funérailles ont encore lieu le matin, mais certaines exceptions annoncent une cérémonie à des heures plus tardives (« Zanetti », 5 juin 1965, p. 51).

Comme mentionné précédemment, la longueur moyenne des avis de décès augmente considérablement en 1975. Cela semble être explicable par la présence fréquente des noms des proches de la personne défunte. Cette nomenclature, que l'on retrouve par

⁹¹ Voir p. 60.

ailleurs dans les comptes rendus des années précédentes, a pour effet d'allonger les insertions, qui comptent parfois jusqu'à 30 lignes, comme l'illustre la figure suivante.

<p>[NOM] (Prénom) – À [ville] le [date] à l'âge de X ans est décédé·e [Prénom Nom], époux·se de [Prénom Nom], demeurant à [numéro] rue [nom de rue]. Il·Elle laisse X enfants : [Prénoms des enfants], X petits-enfants, X frères et X sœurs. Les funérailles auront lieu [jour de la semaine] le X courant. Le convoi funèbre partira des salons [Nom du salon mortuaire] [numéro] rue [Nom] [Ville] à X heure pour se rendre à l'église [Nom] où le service sera célébré à X heure, et de là au cimetière [Nom], lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Offrandes de messes seraient appréciées. Salon fermé de 5 h à 7 h</p>	<p>Nom de famille de la personne défunte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville et date du décès • Âge • Époux·se • Adresse • Prénoms des enfants • Nombre de petits-enfants, frères et sœurs. • Jour des funérailles • Lieu de départ du convoi + heure • Lieu du service + heure • Lieu de la sépulture • Formules d'usage • Heures de fermeture du salon
--	---

Figure 3.10 Structure type de l'avis de décès 1975

Notons que la précision finale concernant les heures de fermeture du salon est absente des avis qui précèdent 1975, probablement en raison de l'apparition, autour de mai 1970, de cet entête trônant au-dessus des avis de décès : « Parents et amis peuvent rendre leur dernier hommage dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h » (2 mai 1970, p. 89).

Les avis de décès de 1945 à 1975 ont été classés selon le lieu de départ du convoi funèbre. De la même manière que pour les avis de la période précédente⁹², il est possible de déduire que si le convoi se met en route à partir du salon funéraire, c'est

⁹² Voir la première partie de ce chapitre, p. 44.

parce que l'exposition s'y tenait, alors que s'il est en partance de l'adresse du défunt, c'est parce que l'exposition et les visites se déroulaient à domicile.

3.5.2 L'entreprise funéraire responsable de la mort

De quelle manière les chroniques nécrologiques reflètent-elles l'influence de la croissance de l'industrie funéraire sur les choix de rites entourant la mort? Cette section tente de répondre à cette question en exposant les résultats de l'analyse des avis de décès publiés dans *La Presse* de 1945 à 1975. De façon similaire à la partie précédente, nous avons comptabilisé les mentions de convois funèbres en partance du domicile et de convois dont le lieu de départ se situe dans les locaux d'une entreprise de pompes funèbres. Des pourcentages ont ensuite été formés pour rendre visibles en un coup d'œil rapide les tendances qui semblent se dégager de nos observations.

L'étude de la période précédente nous a amenée à conclure que l'aspect familial de la mort semblait s'effriter petit à petit, tandis que l'aspect public demeurait plutôt stable. En effet, l'analyse des avis de décès de 1920 à 1945 permettait de voir qu'une transition s'est opérée graduellement en ce qui concerne le lieu de départ du convoi funèbre, et en l'occurrence du lieu d'exposition du corps. Alors qu'en 1920, la quasi-totalité des avis de décès mentionnant le lieu de départ du convoi montrait que ce dernier partait systématiquement du domicile de la personne défunte, en 1945, cette tendance semble avoir basculé avec 77 % de mentions de départ à partir des locaux d'entreprises funéraires.

Cette prémisse de rupture entre sentiment de familiarité et mort semble s'actualiser entre 1950 et 1970. D'abord, en cinq ans, la proportion de convois funèbres en partance du salon funéraire augmente de 10 % pour atteindre 87 % en 1950. Cette

tendance est croissante jusqu'en 1970, bien qu'un ralentissement soit noté⁹³. En 1970, 99 % des convois se mettent en branle à partir des locaux d'entreprises de pompes funèbres avant de se rendre au lieu de la cérémonie, information indiquée dans le tableau ci-dessous. Ces observations concordent avec la littérature étayant l'histoire du développement de l'entreprise funéraire (St-Onge, 2001, p. 91-92), telle que présentée antérieurement. En effet, rappelons que le processus de professionnalisation de la mort s'intensifie au cours de cette période qui voit naître la Corporation des directeurs de funérailles et des embaumeurs du Québec en 1956, devenant la CTQ en 1972.

Tableau 3.4 Pourcentage d'avis de décès avec mentions de convoi selon leur lieu de départ 1945-1975

Année	Domicile	Salon funéraire	Autre
1945	21	77	2
1950	11	87	1,5
1955	7	92	0,5
1960	3	95	3
1965	1	97	1
1970	0,2	99	0,2
1975	0,2	99	0,4

À l'instar du Tableau 3.3 (p. 64), la colonne « autre » comptabilise les convois partant d'un autre lieu que le domicile ou le salon funéraire, comme l'hôpital, l'hospice ou un bâtiment d'une congrégation dans le cas des religieux·ses. Par ailleurs, parmi les mentions sporadiques de convois partant du domicile, on prend souvent soin d'indiquer le nom de l'entrepreneur funèbre responsable, ce qui laisse penser que même si le corps est exposé à domicile, il n'en demeure pas moins que l'entreprise funéraire occupe un rôle substantiel dans les préparatifs (« Brisebois », 7 octobre 1950, p. 63; « Courtois », 5 février 1955, p. 75; « Bédard », 5 novembre 1960, p. 46;

⁹³ Une augmentation de 2 à 5 % par année est observée de 1950 à 1970 en ce qui concerne les convois en partance du salon funéraire.

« Gauthier, Ernestine », 6 mars 1965, p. 54). Cet élément vient confirmer le fait que l'embaumement, qui se fraie discrètement un chemin au début des années 1930, devient systématique au cours des années 1950 (St-Onge, 2001, p. 95), au point où même les défunt·e·s exposé·e·s à domicile y ont recours. En outre, le fait que 99 % des avis de décès mentionnent l'adresse d'un salon funéraire comme lieu de départ du convoi en 1970 et 1975⁹⁴ témoigne d'une grande uniformité dans l'itinéraire du mourir propre à cette période⁹⁵. Au gré des modifications dans les pratiques funéraires, les chroniques nécrologiques se diversifieront à nouveau⁹⁶ au cours des années suivantes, ébranlant cette homogénéité, comme nous le verrons subséquemment.

En somme, ces données semblent mettre en évidence le fait que si l'entreprise funéraire commence graduellement à prendre en charge la mort au cours des années 1930, elle semble devenir une composante centrale des pratiques funéraires à partir des années 1950. Ainsi, si l'on meurt de plus en plus en milieu hospitalier (Arnup, 2013, p. 8) et que, suivant le décès, la dépouille est invariablement confiée à l'entrepreneur de pompes funèbres, chez qui elle reposera avant son transfert vers le lieu de la cérémonie, il semble que nous assistons à l'évacuation de l'aspect familial de la mort⁹⁷ puisque la personne défunte quitte « la sphère domestique » (St-Onge, 2001, p. 91-92), remettant ainsi en question le rôle actif de la famille dans la préparation à la veillée mortuaire, moment pourtant central du cérémonial funèbre.

⁹⁴ Nous avons relevé seulement 2 mentions de convoi partant du domicile pour l'ensemble des avis de décès consultés en 1970 et en 1975, soit 979 avis. Voir (Ewan, Louise-May, 3 janvier 1970, p. 50; Girard, Raoul-Aza, 2 août 1975, D15).

⁹⁵ Voir p. 72.

⁹⁶ Rappelons que l'itinéraire du mourir est relativement diversifié entre 1925 et 1940, comme nous le mentionnons à la p. 50.

⁹⁷ Voir Tableau 1.1, p. 25.

En ce qui a trait à l'aspect public de la mort, les indicateurs le caractérisant⁹⁸ demeurent relativement invariables par rapport à la période précédente. De fait, l'exposition du corps, le convoi funèbre et les funérailles publiques continuent de faire partie des éléments centraux des pratiques funéraires.

Enfin, il semble essentiel de glisser un mot concernant la crémation. Bien que l'Église catholique lève l'interdiction d'avoir recours à l'incinération en 1965, cet événement paraît, dans la décennie suivante, n'avoir aucune répercussion majeure au Québec. En effet, les premières mentions concernant l'incinération n'apparaissent sporadiquement dans les avis de décès qu'à partir de 1975, mais nous y reviendrons dans la partie subséquente.

3.6 Conclusion

À la lumière de ces considérations, la période 1945 à 1975 semble pouvoir se définir comme incarnant une sorte « d'entre-deux » entre la mort apprivoisée et la mort inversée. Comme le présageait la conclusion de la partie précédente, l'importance croissante du milieu hospitalier et de l'entreprise funéraire dans la prise en charge de la mort semble avoir pour effet d'enrayer le sentiment de familiarité envers cette dernière. De fait, la responsabilité des gestes qui permettaient aux proches d'entretenir une certaine proximité, d'abord avec la personne mourante, puis avec sa dépouille, est transférée à d'autres acteurs, en l'occurrence l'entrepreneur de pompes funèbres et son équipe. Tandis que les données de la période 1920 à 1945 permettaient de l'entrevoir, il semble que les observations précédentes reflètent le fait que la distanciation entre sentiment de familiarité et mort s'est actualisée entre les années 1945 et 1975.

⁹⁸ Voir Tableau 1.1, p. 25.

Par ailleurs, on peut dire que cette période en est une de transition en raison de la persistance du caractère public de la mort. Les indices⁹⁹ permettant de concevoir la mort d'une personne comme un événement public, par opposition à un événement intime concernant les plus proches parents de la personne défunte, se retrouvent de façon répétée dans les avis de décès consultés. Parmi ces indices, les cérémonies publiques, les mentions de convois funèbres, mais surtout l'exposition du corps, demeurent des invariables des pratiques funéraires¹⁰⁰. D'ailleurs, notons que l'exposition de la dépouille permet de conserver une parcelle de proximité, donc de familiarité avec la mort, en donnant l'occasion aux endeuillé·e·s de voir, parfois même de toucher, la personne décédée une dernière fois.

En résumé, à partir des années 1950, le poids de la mort, auparavant porté socialement et collectivement, se met peu à peu à reposer uniquement sur l'individu et la famille immédiate. Voisin·e·s, ami·e·s, famille élargie soutenaient autrefois la personne malade dans ses derniers jours. Ensuite, c'est avec le soutien et la participation de la communauté que les obsèques s'organisent¹⁰¹. Un basculement semble s'opérer avec le déplacement du lieu du décès du domicile à l'hôpital, alors que l'individu se retrouve essentiellement seul en tête-à-tête avec le médecin, avec le soutien de quelques membres de la famille immédiate et parfois même uniquement du ou de la conjoint·e (Arnup, 2013, p. 9); il en va de même pour l'organisation des funérailles. À ces considérations viennent s'ajouter d'autres observations qui semblent pointer vers une accélération et une généralisation de la privatisation de la mort, comme nous le verrons dans la prochaine partie.

⁹⁹ Voir Tableau 1.1, p. 25.

¹⁰⁰ Nous verrons, lors de la présentation des résultats de 1975 à 2015, que cela sera appelé à changer.

¹⁰¹ On pense notamment aux cercueils jadis construits bénévolement, à l'implication de la paroisse dans l'organisation du service, aux visites de condoléances à domicile, à la participation massive aux convois funèbres, tous des éléments mentionnés précédemment.

TROISIÈME PARTIE

LE CORPS MIS À DISTANCE : QUAND L'EXPOSITION DEVIENT L'EXCEPTION (1975-2015)¹⁰²

3.7 Contexte sociohistorique

3.7.1 Vieillesse démographique, néolibéralisme économique et rapport trouble à l'institution catholique

La société des années 1980 continue de s'ajuster aux besoins des différentes cohortes des baby-boomers maintenant devenus adultes, tout en s'interrogeant sur les besoins particuliers d'un autre groupe en expansion, « le troisième âge » (Linteau *et al.*, 1989, p. 440, 444). Déjà à partir de 1985, on remarque que l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse de fécondité entraînent l'accroissement de la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus qui représentent alors 9,7 % de la population totale (Linteau *et al.*, 1989, p. 444). En 2011, cette proportion passe à 15,7 % et les scénarios de population projetée prévoient la poursuite de cette tendance à la hausse (Ministère de la Famille, 2018, p. 9). À la fin de la période 1975-2015, on constate le vieillissement démographique de la population québécoise et on prévoit son accélération subséquente avec l'arrivée des baby-boomers dans le groupe des 65 ans ou plus (ISQ, 2015, p. 29). Étant donné qu'entre 1980 et 2015, l'espérance de vie augmente de sept ans, passant de 75 ans à 82 ans et que le nombre de personnes centenaires a presque doublé entre 2001 et 2015, on devine que la mort continue d'être repoussée à un âge de plus en plus avancé (Ministère de la Famille, 2018, p. 7-8).

¹⁰² Cette partie fait l'objet d'une publication dans *Études d'histoire religieuse* (Beauséjour, 2018). Cet article est un condensé de l'analyse proposée dans ce mémoire.

L'« effet baby-boom » ne concerne pas que le plan quantitatif du poids démographique. Son impact est observable en ce qui a trait à l'équilibre social, aux transformations des mentalités, des modes et des conditions de vie (Ricard, 1994, p. 49). Dès leur arrivée à l'adolescence, les générations du baby-boom forment un nouveau bassin de fervent·e·s consommateur·trice·s s'identifiant collectivement à diverses modes. Couplée à l'urbanisation et à l'augmentation du temps de loisir, cette « montée de la jeunesse » constitue l'un des facteurs de « l'explosion de la culture de consommation » qui caractérise la sous-période étudiée dans cette section (Linteau *et al.*, 1989, p. 751).

Sur le plan économique, le Québec traverse, au cours des années 1980, une période de récession se traduisant par un recul de l'industrialisation, la tertiarisation et donc, la croissance de l'économie de services à laquelle participent les entreprises funéraires (Linteau *et al.*, 1989, p. 477, 501). À l'échelle internationale, le début de cette décennie est marqué par l'adoption de politiques associées au néolibéralisme, qui encouragent notamment un désengagement étatique et la libre circulation des capitaux, ce qui influence l'ensemble de la société. Les entreprises funéraires québécoises participeront elles aussi au phénomène de mondialisation économique, surtout en milieu urbain. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a d'ailleurs stimulé une vague d'acquisitions d'entreprises funéraires québécoises par des investisseurs états-uniens (St-Onge, 2001, p. 55).

En ce qui concerne la relation entre les Québécois·e·s et le catholicisme, les réflexions de Meunier, Laniel et Demers (2010) mettent en lumière certains éléments pertinents qui méritent d'être soulignés. D'une part, en ce qui concerne le taux de pratique dominicale et les mariages, une baisse marquée est observée entre 1975 et 2005 chez les *boomers* (Meunier *et al.*, 2010, p. 88). D'autre part, une accélération de

la chute des taux d'appartenance au catholicisme au cours de la période 2001 et 2006 est observable chez les générations post-*boomers*, ce qui s'explique peut-être en partie par une potentielle socialisation critique envers l'institution (Meunier *et al.*, 2010, p.117). Le concept de religion culturelle est mis de l'avant pour aider à comprendre le fait que, par exemple, les taux de baptême – rite porteur d'un aspect festif et d'une inscription dans la culture – demeurent relativement stables malgré une baisse du recours à d'autres rites comme le mariage et la messe dominicale, ceux-ci rappelant hypothétiquement le contrôle de l'institution perçu négativement par, notamment, les générations *boomers* et post-*boomers* (Meunier *et al.*, 2010; Laniel, 2015). Selon le sociologue Reginald Bibby, il serait possible de parler de « religion à la carte » pour qualifier la religion des Québécois·e·s puisque chaque personne semble adopter et rejeter les enseignements religieux catholiques à sa convenance, sans que cela ne l'empêche de s'identifier au catholicisme (Bibby et Archambault, 2008, p. 165-166).

Dans les sections suivantes, nous verrons que ces développements démographiques, économiques et sociaux semblent influencer les pratiques entourant la mort, tant sur le plan du champ d'action de l'entreprise funéraire, que sur le plan des attitudes générales devant la mort.

3.7.2 Le modèle de grande entreprise, religion à la carte et ritualité funéraire

Le processus de professionnalisation de la mort se poursuit au cours des années 1980 avec le transfert de la formation des thanatologues de l'université au collège ainsi que la révision et l'actualisation de son cursus (St-Onge, 2001, p. 99). Le Collège Rosemont est, encore à ce jour, le seul cégep public offrant le programme d'études

collégiales complet en techniques de thanatologie¹⁰³ (Collège Rosemont, s. d.). Cette institutionnalisation des savoirs a entre autres pour conséquence de diversifier les formes de l'entreprise funéraire qui se détache graduellement du modèle familial patrilinéaire, du moins en milieu urbain. Auparavant investis exclusivement par les hommes, les femmes sont de plus en plus représentées dans les métiers relatifs à la mort. Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistiques Canada datant de 2011, 34 % des postes de directeur·trice·s de funérailles et d'embaumeur·euse·s étaient occupés par des femmes, comparativement à 15 % en 1991 (Emploi-Avenir Québec, 2018).

En plus de son expertise de la conservation du cadavre dans un souci hygiénique d'empêcher sa putréfaction, la thanatopraxie se consacre aussi à la restauration des traits physiques dans un dessein esthétique, et ce, dès la fin des années 1970 (St-Onge, 2001, p. 101). Ces nouvelles techniques suscitent des questionnements chez certain·e·s chercheur·e·s, notamment en ce qui concerne les dynamiques de retenue et de séparation à l'œuvre dans les rites funéraires (Thomas, 1985, p. 259). Selon Thomas, les conduites de retenue sont essentielles au travail de deuil en permettant par la suite de mieux procéder à la séparation vivant·e·s/défunt·e·s (1985, p.141, 171-172). Il se questionne ainsi sur l'obstacle que représente un cadavre aux apparences de vie quant à la séparation. Dans la même veine, Baudry s'interroge relativement à la difficulté, voire l'impossibilité, de se séparer d'un·e défunt·e lorsque l'accent est mis sur les rituels de retenue. Dans la mesure où la personne défunte est traitée, jusqu'à la sépulture, « comme de son vivant », peut-on réellement parler d'obsèques (Baudry, 1999, p. 107)?

¹⁰³ Depuis 2008, le Campus Notre-Dame-de-Foy offre une accréditation d'études collégiales en services conseils aux familles et préarrangements funéraires. Ce programme exclut le volet « thanatopraxie », offert exclusivement au Collège Rosemont.

Du point de vue économique, l'entreprise funéraire n'échappe pas au retour du libéralisme caractéristique du début des années 1980. On observe dans le domaine funéraire une concentration du capital entre les mains de quelques multinationales, d'origine états-unienne et canadienne, qui courtisent les entreprises funéraires québécoises (St-Onge, 2001, p. 50-51).

Entre 1985 et 1995, les multinationales américaines se saisissent de 45 % du marché funéraire québécois. Devant cette « menace », le gouvernement de Lucien Bouchard débloque en 1996 du financement pour encourager le développement des coopératives funéraires qui en profiteront pour accroître leur part de marché, passant de 7 à 16 % (Baril, 2013). Moins de vingt ans après avoir investi au Québec, prises de court par les générations *boomers* qui déjouent les statistiques de mortalité et d'espérance de vie, les grandes chaînes se sont peu à peu retirées, comme l'illustre ce portrait de la répartition du marché funéraire québécois en 2013.

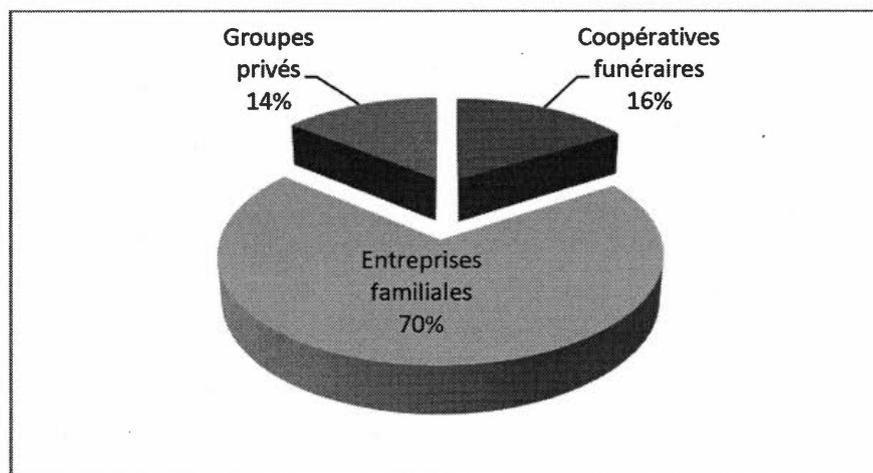


Figure 3.11 Répartition du marché funéraire au Québec 2013 (Baril, 2013)

Les groupes privés désignent essentiellement Service Corporation International (SCI), la plus grande entreprise funéraire en Amérique du Nord, et le Groupe Athos, notamment propriétaire des entreprises Urgel-Bourgie et Lépine-Cloutier

(Normandin, 2016). Alors que pour l'ensemble du Québec, ce sont les entreprises familiales qui occupent la plus grande part de marché, il est important de préciser que la région de Montréal est quant à elle dominée par le secteur privé, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter considérablement le coût moyen des funérailles (FCFQ, 2011; Normandin 2016).

On le devine, la mort n'échappe pas à la logique marchande qui régit les sociétés occidentales contemporaines. Bien que concernées par un phénomène émotif, intime, éprouvant, les entreprises funéraires obéissent aux mêmes règles que les autres entreprises. Ainsi, la diversification des produits et services est-elle une stratégie qui permet d'atteindre un des objectifs principaux de toute entreprise : générer des profits.

Dans un contexte social où le rapport à l'institution catholique se modifie considérablement, l'entreprise funéraire devient une ressource pouvant fournir une alternative au rituel funéraire traditionnel, venant le remplacer de façon partielle ou totale. En effet, dans les années 1980, en plus du cimetière, crématorium et salle de réception, certaines entreprises funéraires ajoutent à leurs installations la « chapelle » multiconfessionnelle (St-Onge, 2001, p. 117-119). L'avènement de cette salle polyvalente, qui se transforme au gré des volontés des familles endeuillées, peut être perçu comme le point pivot de la rupture entre l'entreprise funéraire et l'Église catholique, faisant du thanatologue la figure d'autorité en matière de « gestion » de la mort (St-Onge, 2001, p. 121).

C'est seulement en 1976 que le cimetière de confession catholique Notre-Dame-des-Neiges inaugure le deuxième crématorium au Québec, soit 75 ans après la mise en service du crématorium du cimetière Mont Royal, le premier au Canada (Robert, 2015, p. 141). Au cours de la décennie 1980, plus précisément en 1985, l'Église

catholique autorise la tenue de funérailles en présence des cendres, probablement en réponse à la croissance des taux d'incinération, mais peut-être aussi en partie pour éviter que des fidèles ayant fait le choix d'être incinérés se détournent d'un service religieux à l'Église. Rappelons qu'au Québec, les taux de crémation passent de moins de 10 % en 1975 à 72 % en 2015, ce qui représente un changement rapide et saisissant dans le mode de traitement du corps (CANA, 2011, p. 12; La Presse Canadienne, 2016).

En somme, la période 1975-2015 se caractérise par l'aspect éclectique grandissant de la ritualité funéraire. Comme nous le verrons, ce pluralisme rituel se reflète dans les avis de décès et permet de constater que ces transformations semblent influencer les attitudes envers la mort, particulièrement en ce qui concerne le rapport à la dépouille.

3.8 Description et analyse des données

3.8.1 Portrait global de la forme des chroniques nécrologiques

Trois types distincts de chroniques nécrologiques ont été mentionnés précédemment : les annonces nécrologiques, les comptes rendus de funérailles et les avis de décès. Dans l'échantillon correspondant aux années 1975 à 2015, il semble que les avis de décès sont la seule forme rencontrée¹⁰⁴. Exceptionnellement, de 1975 à 1995, certains avis de décès portent le sous-titre « nécrologie ». Contrairement aux annonces nécrologiques antérieures à 1975, ces insertions semblent avoir la même fonction et la même forme que les avis de décès. Les avis du type « nécrologie » figurent à l'index général au sommet de la page, comme le reste des insertions (« Père Jean-Paul Gingras »; « M. Paul-A. Morency », 5 janvier 1980, C18). Ainsi, ce qui semble les distinguer des autres insertions est la présence systématique d'une photographie – ce

¹⁰⁴ Comme nous l'avons mentionné précédemment, aucun compte-rendu de funérailles n'est répertorié à partir de 1975.

qui est peu commun avant les années 2000 – et parfois de quelques détails supplémentaires sur la vie de la personne défunte, bien que de plus en plus d'éléments biographiques tendent à s'ajouter aux avis « réguliers » avec le temps. C'est pourquoi, pour l'analyse de la période 1975 à 2015, les avis titrés « nécrologie » sont considérés comme des avis de décès « réguliers ».

Conformément à la période précédente, les avis de décès sont regroupés en rubriques et l'espace qui leur est réservé se trouve généralement dans les dernières pages du cahier thématique dans lequel ils se trouvent. L'année 1985 représente une exception alors que six cahiers aux vocations différentes¹⁰⁵ sont répertoriés sur les douze numéros faisant partie de l'échantillon. Parmi ces cahiers, c'est celui portant le titre *Vivre aujourd'hui* qui contient le plus souvent la rubrique décès. À partir de 1990 et au cours des années suivantes, ce sont plutôt les cahiers *Sports* et *Petites annonces* qui accueillent la plupart du temps les pages dédiées aux décès. Même si les avis de décès changent régulièrement d'emplacement, il demeure facile de les retrouver en consultant le sommaire du journal. En 1990, la simple mention « décès » vient remplacer le « décès, naissances, etc. » apparaissant auparavant au sommaire. La même année, l'appellation de la rubrique, c'est-à-dire le titre qui est affiché dans la page contenant les avis de décès, passe de « décès, remerciements, *in memoriam* » à « décès, prières, remerciements ».

La mise en page des rubriques décès se modifie considérablement entre 1975 et 2015. Au plan organisationnel, on constate qu'en 1980, un index placé dans le coin supérieur gauche de la page permet, en un rapide coup d'œil, de prendre connaissance des noms des personnes décédées¹⁰⁶. De 1980 à 2000, les noms et coordonnées des salons funéraires sont en caractères gras, centrés et en retrait par rapport au corps du

¹⁰⁵ Ces cahiers sont intitulés : *Vivre aujourd'hui*, *Économie*, *Annonces classées*, *Informations générales*, *Sports* et *Habitat*.

¹⁰⁶ Voir 5 janvier 1980, C18.

texte. À partir de 2005, les logos corporatifs des entreprises funéraires sont intégrés dans chacun des avis de décès, ce qui augmente considérablement leur visibilité, rappelant en quelque sorte les nombreuses publicités de salons funéraires jouxtant les colonnes d'avis de décès de l'année 1935. Comme mentionné précédemment, les annonces publicitaires de toutes sortes sont beaucoup plus discrètes à partir de 1965 et il en est de même jusqu'en 1980. À partir de 1985, des publicités pour des organismes comme Centraide ou les Œuvres du Cardinal Léger deviennent partie intégrante de la mise en page. Ainsi, les différentes causes se succèdent, passant du don d'organes aux fondations d'hôpitaux, sans oublier la recherche en santé, en cancérologie ou en cardiologie, pour ne nommer que ceux-là. Globalement, on compte environ trois ou quatre publicités par numéro entre 1975 et 2010. Le portrait est complètement différent en 2015 alors que, dans les sept pages regroupant les avis de décès, nous avons répertorié des annonces de treize organismes, fondations et causes différentes, qui occupent parfois jusqu'au quart de la page¹⁰⁷. Cette observation est cohérente avec l'augmentation, en guise d'expression des sympathies, de suggestions de dons à des organismes de bienfaisance.

Le corpus correspondant à l'échantillon de la période 1975 à 2015 est constitué de 3358 avis de décès. Les rubriques de l'année 1975 contiennent en moyenne 40 avis de décès, alors que de 1980 à 2010 les moyennes oscillent entre 24 et 30 insertions. Ce chiffre est significativement plus élevé en 2015 avec une moyenne de 45 avis de décès par rubrique.

La longueur approximative moyenne des avis de décès varie considérablement d'une année à l'autre. En 1975, les insertions comportent en moyenne 22 lignes. Entre 1980 et 1990, elles comptent entre 28 et 30 lignes. À partir de 1995, les insertions comportent généralement une quarantaine de lignes, bien qu'il ne soit pas rare que

¹⁰⁷ Voir 3 janvier 2015, section Petites annonces, p. 8.

certaines avis de décès soient plus longs, entre 50, 70 et parfois 90 lignes. De façon générale, il est possible de voir qu'entre les années 1995 et 2000, l'espace occupé par les avis de décès est modifié. D'une part, ceux-ci sont plus « larges » en ce sens que chaque ligne comporte presque le double de mots¹⁰⁸. Certains avis de décès sont sous la forme d'encadrés « spéciaux », deux fois plus larges que les autres insertions, profitant donc d'une visibilité accrue (« Rodrigue, Pierre »; « Prémont, Ginette », 3 juillet 2010, section Petites annonces, p. 8). D'autre part, on remarque que, jusqu'en 2005, l'usage des photographies ne concerne qu'une poignée d'avis de décès. Ce n'est qu'à partir de 2010 qu'une photographie accompagne systématiquement chacune des insertions à quelques exceptions près.

Entre 1975 et 2015, la diversification des itinéraires *post mortem* fait en sorte que la structure des avis de décès diffère souvent d'une insertion à l'autre au sein d'un même numéro. C'est pourquoi, contrairement aux sections précédentes, il serait difficile de reproduire une structure « type » des avis de décès tout en restant fidèle à leur caractère multiple. Les observations présentées dans la section suivante se basent sur la comptabilisation des différentes expressions liées à l'exposition du corps, dont nous précisons la nature subséquentement.

3.8.2 L'évacuation du caractère public de la mort

Les avis de décès permettent-ils d'observer des changements d'attitude envers la mort? Le cas échéant, est-il possible de penser ces changements en termes de mort apprivoisée et de mort inversée? Les sections suivantes proposent d'étudier l'évacuation du caractère public de la mort par l'analyse des mentions relatives aux

¹⁰⁸ Le calcul de la moyenne du nombre de lignes par insertion a été modifié en conséquence. Ainsi, à partir de l'année 2000, le nombre de lignes a été doublé pour permettre de comparer les moyennes entre elles.

pratiques d'exposition du corps dans les avis de décès publiés dans *La Presse* entre 1975 et 2015.

La démarche consiste à relever l'occurrence des expressions liées à l'exposition du corps, soit les expressions indiquant explicitement qu'une exposition aura lieu, de même que celles laissant entendre qu'il n'y en aura pas, que ce soit de façon explicite ou implicite. La forme de ces expressions est précisée au fur et à mesure de la présentation des résultats qui est divisée en deux temps, soit les sous-périodes 1975 à 1995, puis 1995 à 2015. Comme nous le verrons, cette subdivision correspond à des moments pivots dans les différentes manières de mentionner l'exposition du corps dans les avis de décès. À l'instar des sections précédentes, des pourcentages ont été formés pour permettre un aperçu des tendances qui semblent se dégager au fil des années.

Précédemment, nous avons vu qu'entre 1950 et 1970, une rupture semble s'être opérée entre sentiment de familiarité et mort, tandis que le caractère public de la mort paraît quant à lui persister. Ces observations nous ont amenée à conclure que les années 1945 à 1975 sont une période de transition, au cours de laquelle la mort semble se détacher du collectif pour se tourner davantage vers l'individu et la famille immédiate. L'étude de la période 1975 à 2015 permet quant à elle d'entrevoir une tendance croissante de ce que l'on pourrait appeler une « privatisation de la mort ». Cette expression est polysémique au sens où elle désigne à la fois le rôle de l'entreprise privée, qui devient central dans la prise en charge des derniers adieux, mais aussi principalement l'inclination à rendre plus intime le trépas des personnes mourantes et surtout leurs obsèques.

« Selon ses dernières volontés » (1975-1995)

Sur tous les avis consultés en 1975, 6 % mentionnent de façon explicite l'exposition du corps, notamment par l'expression suivante : « Exposé [suivi des heures de visites] au [suivi de l'adresse du salon] »¹⁰⁹. Les avis qui ne contiennent pas cette expression permettent tout de même de supposer que l'exposition a lieu par des indices tels que des heures de visites au salon. Le taux de crémation de l'époque, estimé à moins de 5 % pour le Québec (Harmonia, s.d.), laisse penser que la personne décédée est exposée dans la plupart des cas. D'ailleurs, aucun avis consulté pour l'année 1975 ne fait mention de « non-exposition ». Ces observations semblent concorder avec les taux de crémation fournis par les entreprises funéraires et donnent à penser que l'exposition du corps, en 1975, est encore la norme.

Tableau 3.5 Pourcentage de mentions d'exposition et de non-exposition par année 1975-1995

Année	Exposition	Non-exposition
1975	6	0
1980	13	3
1985	36	10
1990	47	18
1995	59	17

On constate ensuite l'augmentation des mentions explicites d'exposition, qui représentent 13 % de l'échantillon retenu pour l'année 1980. Cette augmentation est accompagnée de l'apparition de demandes de non-exposition formulées par la personne défunte et identifiables par les expressions « selon ses volontés, elle ne sera

¹⁰⁹ Pour des exemples voir : *La Presse*, 5 avril 1975, C7. Ce numéro est celui qui présente le plus d'occurrences de la mention « exposé » pour l'échantillon retenu en 1975 avec six apparitions pour 44 avis de décès.

pas exposée » (« Trudel Marie-Louise », 1^{er} mars 1980, H25) ou par exemple, « à sa demande, la dépouille ne sera pas exposée » (« Terroux Agnès », 1^{er} novembre 1980, F12). Ces demandes de non-exposition représentent 3 % de l'échantillon retenu pour 1980.

Au cours des années 1985, 1990 et 1995, ces proportions ne cessent de croître et les mentions explicites d'exposition culminent en 1995 pour représenter 59 %. Par ailleurs, en 1990 et 1995, certains avis faisant état d'une non-exposition de la personne défunte sont exempts de la mention « selon ses dernières volontés ». On peut toutefois facilement déduire l'absence d'exposition puisque des expressions comme « une cérémonie aura lieu en présence des cendres » apparaissent graduellement¹¹⁰. Sans être nombreux, les avis de décès exprimant une non-exposition sans mention, c'est-à-dire sans la présence des termes « selon ses dernières volontés » ou « à la demande du/de la défunt·e », passent de 0,3 % à 5 % entre 1985 et 1995, alors que ceux avec mention représentent 9 à 15 % des avis de décès pour la même période, comme l'illustre le tableau suivant.

¹¹⁰ Voir par exemple : *La Presse*, 4 août 1990, F11; 6 mai 1995, G10. D'autres exemples sont également présents dans les numéros d'avril, mai, juillet, septembre et octobre 1990, de même que dans les numéros de février, mars, juillet, août, septembre, octobre et décembre de l'année 1995.

Tableau 3.6 Non-exposition en pourcentage selon la présence ou l'absence de mention¹¹¹ sur le total des avis de décès consultés 1975-1995

Année	Non-exposition	
	Avec mention	Sans mention
1975	-	-
1980	2,7	0,6
1985	9	0,3
1990	15	2,4
1995	12	5

Autrement dit, les avis mentionnant une non-exposition ne sont pas systématiquement accompagnés d'une mention exprimant la volonté de la personne défunte. Si ces mentions agissent à titre de justification du choix de ne pas exposer la dépouille, on peut interpréter ces données comme étant le signe qu'un changement graduel s'opère quant à l'exposition du corps.

Un élément inattendu a été mis au jour lors de l'examen des sources de cette période, soit la réapparition des funérailles privées qui se manifestent à nouveau¹¹² dès 1980. Ces mentions de funérailles privées se distinguent de celles observées entre 1920 et 1940, qui étaient alors essentiellement liées à la mort d'enfants, dans la mesure où elles semblent être mises en place pour respecter la volonté de la personne défunte ou de sa famille. Ainsi, les avis de décès annoncent que des cérémonies « strictement intimes » ou « privées » ont lieu, « à la demande de la personne défunte ou de la famille » (1^{er} novembre 1980, F12). Ce type de demande est relevé de façon irrégulière, passant de 2,1 % en 1980 à 0,9 % pour l'année 1995.

¹¹¹ Selon la présence ou l'absence de mention « selon ses dernières volontés » ou « à la demande du/de la défunt-e ».

¹¹² Voir première partie de ce chapitre, p. 65.

Tableau 3.7 Funérailles privées en nombre et en pourcentage 1920-1995

Année	nb	%	Année	nb	%
1920	9	5,2	1950-1970	1	-
1925	4	2,4	1975	1	0,002
1930	1	0,5	1980	9	2,7
1935	1	0,6	1985	5	1,7
1940	1	0,6	1990	8	2,7
1945	0	-	1995	3	0,9

En somme, le fait que l'on se met à préciser si le corps sera exposé ou non semble indiquer un changement dans les habitudes funéraires. L'apparition de demandes de funérailles privées constitue aussi un indice de mutations sur le plan des pratiques funéraires.

L'abandon progressif d'une pratique (1995-2015)

Entre 1995 et 2000, le nombre d'avis de décès mentionnant explicitement l'exposition du corps de la personne défunte chute de 29 %, passant de 59 % en 1995 à 30 % en 2000. Les proportions des cas de non-exposition demeurent somme toute semblables puisque l'on note 17 % de non-exposition en 1995 et 15 % en 2000.

Tableau 3.8 Pourcentage d'avis de décès selon les cas d'expositions, de non-expositions, avec et sans mention 1995-2015

Année	Exposition	Non-exposition	Non-exposition	
			Avec mention	Sans mention
1995	59	17	12	5
2000	30	15	8	71
2005	20	16	6	10
2010	9	13	2	8
2015	5	9	1,5	6

En 2015, les mentions d'exposition et de non-exposition du corps atteignent leur plus bas pourcentage depuis 1985 avec 5 % de mention d'exposition et 9 % de non-exposition. On constate aussi une diminution marquée de l'utilisation de l'expression « selon les volontés du·de la défunt·e » et davantage d'occurrences de formulations comme « la famille recevra en présence des cendres » ou encore « les funérailles auront lieu en présence des cendres » (1^{er} août 2015, section Sports, p. 7)¹¹³.

Comme il a été observé pour les années 1980 à 1995, les demandes de funérailles privées sont encore présentes dans les avis de 2000 à 2015, mais cette fois de façon un peu plus stable, comme le montre le tableau suivant.

¹¹³ D'autres exemples sont aussi présents dans tous les numéros de l'année 2015 qui ont été consultés.

Tableau 3.9 Funérailles privées en nombre et en pourcentage 1995-2015

Année	n ^{bre}	%
1995	3	0,9
2000	10	2,8
2005	7	1,9
2010	5	1,4
2015	9	1,7

Les avis de décès de 2010 à 2015 permettent également d’observer des mentions de suppression des funérailles à la demande des défunts¹¹⁴. Des expressions comme « à sa demande, il n’y aura pas de funérailles » ou « selon ses dernières volontés, il n’y aura pas d’exposition, ni de funérailles » font leur apparition. En 2010, 2,9 % des avis consultés sont concernés par ce souhait, tandis que l’année 2015 compte 1,7 % d’avis de cette même nature. En mai 2018, un article paru dans *Le Soleil* mentionne que, selon la CTQ, le choix de tenir des funérailles serait en forte baisse. Valérie Garneau, présidente sortante de la Corporation, avance qu’en 2018, possiblement par manque de moyens financiers, approximativement 20 % « des familles ne font rien du tout », alors qu’en 2013, il s’agissait plutôt de « 2 ou 3 % » (I. Bussi eres, 2018). Il semble que l’on soit ici en pr esence d’une transformation majeure, d epassant le cadre de ce m emoire, mais qui m erite tout de m eme d’ etre soulign ee.

Compte tenu de ce qui pr ec ede, on constate que la majorit e des avis de d ec es de 2015 est presque exempte de mention de non-exposition du corps de m eme que de mentions explicites d’exposition. Plus pr ecis ement, on ne compte que 5 % de mentions d’exposition et 9 % de non-exposition. Les taux de cr emation se situant

¹¹⁴ Voir entre autres : *La Presse*, 6 mars 2010, section Petites annonces, p. 12; 7 mars 2015, section Petites annonces, p. 9-13. Des occurrences de cette demande sont  egalement pr esentes dans les num eros de f evrier, avril, juin, juillet, octobre et d ecembre 2010, de m eme que dans les num eros d’avril, mai, juin, juillet, septembre et d ecembre 2015.

autour de 75 % (La Presse canadienne, 2016)¹¹⁵, cela laisse penser que la plupart des défunt·e·s ne sont plus exposé·e·s.

Le fait que l'exposition et la non-exposition du corps ne soient plus mentionnées explicitement dans les avis de décès nous amène à conclure à un renversement de la norme concernant cette pratique. Dès lors, il semble être sous-entendu que la dépouille ne sera pas exposée, et l'on prend la peine de spécifier les rares fois où elle le sera, ce qui est l'inverse de la situation des années 1975 et 1980. On peut ainsi formuler l'hypothèse selon laquelle les mentions d'exposition de l'année 2015 agissent un peu à titre d'avertissement pour les personnes désirant rendre un dernier hommage à la personne défunte, comme s'il fallait prévenir les visiteur·euse·s de la présence du corps dont on n'aurait plus l'habitude de s'approcher.

3.9 Conclusion

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, compte tenu de l'apparente élimination de l'aspect familial de la mort, mais de la persistance de son caractère public, la période 1945 à 1975 semble correspondre à un entre-deux entre la mort apprivoisée et la mort inversée.

Par ailleurs, il semble que les observations concernant la période 1975 à 2015 permettent d'avancer l'idée d'une évacuation du caractère public de la mort, observable par l'effacement graduel de l'exposition du corps, l'apparition de demandes de funérailles privées et le choix de plus en plus fréquent de ne pas tenir de

¹¹⁵ Données de la CTQ rapportées dans un article de Radio-Canada.

funérailles, éléments qui témoignent d'une tendance à la privatisation de la mort¹¹⁶. En outre, les demandes de suppression de funérailles et l'augmentation de l'incinération comme mode de traitement du cadavre peuvent aussi être interprétées comme participant de la mise en place d'un interdit entourant la mort¹¹⁷. Autrement dit, le fait d'occulter la dépouille et le choix de ne pas tenir de funérailles illustreraient, comme le pressentent certains auteur·trice·s (Thomas, 1985; Des Aulniers 2009), un refus d'accepter et d'accueillir la mort, d'où la notion d'interdit.

Des liens semblent également se dessiner entre la diminution de l'exposition du corps, les demandes de funérailles privées et la montée du taux de crémation¹¹⁸. Outre le facteur financier comme élément explicatif, les demandes de suppression des funérailles pourraient être comprises sous l'angle de la notion du déni de la mort introduite par Thomas (1985) et reprise par Des Aulniers (2004, 2009). Ce « déni structurel » s'incarnerait par un refus de reconnaître le lien entre la vie et la mort, se manifestant par une certaine tendance à nier la réalité de la mort, phénomène auquel la non-exposition du corps et la suppression des funérailles semblent participer. Paradoxalement, on assisterait à une représentation accrue de la mort dans l'actualité et dans les représentations cinématographiques ou télévisuelles. Cette mort pourrait alors être qualifiée de « mort spectacle » et semble être détachée de la « vraie » mort, par exemple celle d'un proche, qui touche l'être humain de près en le renvoyant à sa propre finitude.

En somme, entre 1975 et 2015, il semble que la mort appartienne davantage au domaine de l'étrangeté que de la familiarité et relève plus de l'intime que du collectif.

¹¹⁶ Il convient de se questionner de façon plus approfondie par rapport à l'aspect « communautaire » de la mort, notamment en regard du rôle qu'Internet semble avoir joué dans la diffusion des avis de décès, des deuils, des condoléances et des commémorations. Il s'agit toutefois d'interrogations qui dépassent largement le cadre de cette recherche et qui mériteraient de faire l'objet d'une étude à part entière.

¹¹⁷ Voir Tableau 1.1, p. 25.

¹¹⁸ Le théologien belge Gabriel Ringlet souligne des rapprochements entre funérailles laïques, privées et le recours à la crémation dans les avis de décès du quotidien belge *Le Soir* (Ringlet, 1992).

La naissance d'un interdit entourant la mort, compris dans les pages précédentes comme une distanciation avec le cadavre, semble se trouver en filigrane des résultats de cette recherche. Ces considérations sont-elles suffisantes pour conclure à un passage de la mort apprivoisée à la mort inversée? L'essor de l'industrie funéraire participe-t-il aux transformations des rapports à la dépouille? La multiplication des services et produits de l'entreprise funéraire est-elle une réponse à un éclectisme des croyances conforme à l'hypothèse d'une « religion à la carte »? Il s'avère que tenter de répondre à la question initiale de ce mémoire génère davantage d'interrogations que de réponses.

CONCLUSION

1. Rétrospective

Préalablement à l'élaboration de ce mémoire, la revue de littérature permettait de constater que les pratiques funéraires ont connu d'importantes transformations au cours des cent dernières années au Québec. Le recours accru à l'incinération comme mode de disposition du corps est probablement le changement entourant la mort le plus marquant de la seconde moitié du XX^e siècle. Les multiples questionnements générés par la prise de conscience de ce renversement ont été les éléments déclencheurs ayant mené à la volonté d'entreprendre ce mémoire, dont nous rappelons ci-dessous les objectifs, les principales observations, les limites et les potentielles pistes de réflexion en découlant.

Examiner une partie des avis de décès montréalais afin de déceler les changements dans les manières d'évoquer – ou d'omettre de le faire – le corps et son exposition est l'objectif principal ayant balisé le travail de collecte de données. Concrètement, les différentes expressions liées à la dépouille mortelle propres à chacune des périodes visées par la recherche ont été répertoriées et comptabilisées. Celles-ci ont ensuite été analysées selon les critères de mort apprivoisée et de mort inversée développés par Philippe Ariès pour tenter d'identifier le-s rapport-s à la mort qui s'en dégagent. L'hypothèse formulée était que les modifications de la forme et du contenu des chroniques nécrologiques permettent d'observer un changement d'attitude envers la mort, concevable en termes de mort apprivoisée et de mort inversée au Québec au cours du XX^e siècle, selon un tracé d'allers-retours au sein d'un spectre plutôt que sous la forme d'un passage marqué, définitif et irréversible.

Dans un premier temps, nous avons conceptualisé l'objet « chroniques nécrologiques », qui englobent à la fois les avis de décès, les comptes rendus de funérailles et les annonces nécrologiques, et tenté d'explicitier leur pertinence pour répondre aux objectifs susmentionnés. En concevant les chroniques nécrologiques comme des pratiques discursives, c'est-à-dire comme « un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative » (Foucault, 1969, p. 153-154), nous les avons considérées comme étant un lieu de formulations d'attitudes, traduites par certaines expressions ou certains silences, insérées dans des réseaux de savoir qui contribuent à modeler et à structurer différentes façons d'appréhender la mort.

Développés par Ariès, les deux concepts au cœur de la question de recherche ont ensuite été précisés. Sommairement, la mort apprivoisée fait référence à une mort perçue comme un phénomène naturel, inévitable, accueillie sans surprise et sans grande émotion, car faisant souvent partie du quotidien. La personne meurt chez elle, en public et souvent de façon très ritualisée, très codifiée. La mort inversée correspond, quant à elle, à la naissance d'un interdit entourant la mort qui se reflète à travers de nouvelles « façons de mourir ». Le transfert des soins de la personne défunte de la famille à une entreprise funéraire, l'augmentation rapide des taux de crémation, l'abandon du rituel funéraire traditionnel catholique en sont quelques exemples.

Ces deux concepts et leurs critères respectifs ont conduit à l'élaboration d'indicateurs¹¹⁹ permettant de catégoriser les différents rapports à la mort observables dans les avis de décès publiés dans *La Presse* de 1920 à 2015. Rappelons que les

¹¹⁹ Inspirés de la démarche de Bussières (2009, p. 169-170). Voir Tableau 1.1, p. 25.

numéros de journaux retenus sont ceux du premier samedi du mois, suivant un découpage en intervalles quinquennaux, ce qui constitue un corpus de 240 numéros et de quelque 8000 insertions nécrologiques. La subdivision en trois sous-périodes s'est faite selon certains moments clés de l'histoire du Québec en général, mais aussi de l'histoire des pratiques funéraires, permettant d'anticiper leur impact sur les pratiques entourant la mort.

Par la suite, une revue de la littérature a permis de constater que les travaux entourant la mort se sont multipliés à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, adoptant tour à tour divers angles d'approche, que ce soit du point de vue historique, sociologique, anthropologique ou théologique. Ce constat mettait en lumière toute l'étendue et la complexité des questions entourant la mort. Ce bilan nous a donc conduit à nous intéresser spécifiquement au contexte montréalais, puisque certaines pratiques, par exemple l'exposition du corps au salon funéraire et l'incinération, émergent en contexte urbain pour ensuite se propager dans le reste du territoire québécois. La longue durée visée par la recherche avait pour but d'offrir un aperçu général de la dynamique et de la chronologie des changements relatifs aux pratiques funéraires.

Dans un premier temps, l'étude des comptes rendus de funérailles et des avis de décès parus entre 1920 et 1945 a permis de voir que la mort semble encore « apprivoisée » en cette première moitié du XX^e siècle. Les conditions de vie de l'époque font en sorte que la mort est une réalité omniprésente et quotidienne (Arnup, 2013, p. 5), et donc relativement familière. Le caractère public de la mort persiste également : l'exposition du corps, le convoi et les funérailles religieuses semblent constituer des étapes immuables du cérémonial funèbre auxquelles participent non seulement les proches, mais aussi plus largement la communauté. Les mentions du rite de levée du corps de même que l'importance du service religieux à l'église contribuent à maintenir la symbolique du « passage » entre le monde des vivants et celui des morts,

propre à l'aspect familial de la mort apprivoisée. Par ailleurs, nous avons constaté que l'entreprise funéraire familiale vient graduellement en aide aux proches en ce qui concerne la préparation et l'exposition de la dépouille, ce qui semble contribuer à une première mise à distance de la mort.

Dans un deuxième temps, les avis de décès de la période 1945 à 1975 laissent entrevoir le fait que la responsabilité des gestes qui semblent permettre aux proches d'entretenir une certaine proximité, d'abord avec la personne mourante, puis avec sa dépouille, est transférée à d'autres acteurs, soit l'entrepreneur de pompes funèbres et son équipe. En ce sens, il semblerait que la séparation entre le sentiment de familiarité et la mort s'est actualisée. Toutefois, la présence d'indices liés au caractère public de la mort fait en sorte que nous avons pu définir cette période comme un moment « d'entre-deux » entre la mort apprivoisée et la mort inversée. En effet, les cérémonies publiques, les mentions de convois funèbres, mais surtout l'exposition du corps, demeurent des éléments stables des pratiques funéraires. Notons que l'exposition du corps permet de préserver une fraction de familiarité envers la mort, ce qui sera appelé à changer au cours de la période suivante.

Dans un troisième temps, l'étude des avis de décès publiés entre 1975 et 2015 a d'abord mené au constat que le portrait global des pratiques funéraires semble se diversifier. En ce qui concerne spécifiquement l'exposition de la dépouille, nous avons vu que, de 1975 à 1995, le fait que l'on se met graduellement à préciser si le corps sera exposé ou non semble être un indice de changement dans les habitudes funéraires. Entre 1995 et 2015, nous avons constaté que la majorité des avis de décès est exempte de mention d'exposition et de non-exposition. Ainsi, il semble être sous-entendu que la dépouille ne sera pas exposée, et l'on prend la peine de spécifier les rares fois où elle le sera, ce qui est l'inverse de la situation des années 1975 et 1980. En effet, rappelons que la plupart de ces insertions ne mentionnaient pas

explicitement l'exposition de la dépouille, et que c'était plutôt les cas de non-exposition qui étaient spécifiés, comme pour avertir les visiteur·euse·s de la présence de cendres. Ces observations, de même que l'apparition de demandes de funérailles privées et de suppression de funérailles, éléments qui témoignent d'une tendance à la privatisation, nous ont amenée à avancer l'idée d'une évacuation du caractère public de la mort.

En somme, si l'on se réfère aux questions spécifiques de recherche¹²⁰, il est possible de résumer les éléments centraux de la recherche en trois points. D'abord, des allusions sont faites à la pratique de l'exposition du corps par les mentions de levée du corps et de convoi funèbre transportant la dépouille, ce qui rappelle les critères de familiarité et l'aspect public de la mort apprivoisée. Peu à peu, des mentions explicites d'exposition font leur apparition, permettant de savoir que le corps sera exposé. Avec la popularité croissante de la crémation, ce sont plutôt des allusions aux cendres qui sont répertoriées, et un silence semble s'être installé à propos du corps, sauf dans les quelques cas d'exposition. Selon l'analyse proposée, il appert que la dépouille mortelle est moins associée qu'elle l'était à un sentiment de familiarité. Compte tenu du fait que l'aspect public semble aussi moins présent du cérémonial funèbre, notamment en raison de la tendance à la privatisation des funérailles et les demandes de suppression de celles-ci, il semble que davantage d'indicateurs liés à la mort inversée sont observables vers la fin de la période étudiée, soit entre 2005 et 2015.

En ce qui concerne les rapports à la mort, nous sommes d'avis qu'il est inconcevable, étant donné la portée limitée de cette recherche, d'émettre un constat qui concernerait

¹²⁰ (1) Comment fait-on allusion à la pratique de l'exposition du corps dans les avis de décès? (2) Quelles attitudes envers la mort peut-on attribuer aux différentes manières d'évoquer le corps? (3) Quel·s rapport·s à la mort les changements dans les façons de mentionner l'exposition du corps ou son absence mettent-ils en lumière? Voir Introduction p. 4.

les rapports au phénomène de « la mort » dans toute sa complexité et sa globalité. Cependant, au terme de ce mémoire, il paraît envisageable de formuler une proposition concernant le rapport au cadavre. Au cours des années 2000, il apparaît sous-entendu que les visites et la cérémonie funéraire se déroulent généralement en présence des cendres. L'exposition du corps semble être devenue une exception. C'est pourquoi on prendrait la peine de mentionner lorsque la dépouille sera présente au salon, en guise d'avertissement, semble-t-il, comme on prenait soin, préalablement à la popularisation de l'incinération, de spécifier lorsque le corps était absent. Ainsi, selon ces observations, il semble possible d'avancer que la familiarité avec la dépouille mortelle est, de façon générale, chose du passé.

2. Une portée limitée

Avant d'évoquer les pistes de réflexion émanant de la recherche, il importe de souligner les limites de la portée de l'analyse proposée. D'emblée, mentionnons que nos ambitions initiales sont rapidement apparues démesurées en raison des contraintes spatio-temporelles relatives aux exigences du mémoire. Conséquemment, dans le processus d'opérationnalisation des concepts, nous avons volontairement omis certains aspects de la mort apprivoisée et de la mort inversée avancés par Ariès. La relation de coexistence entre les vivant·e·s et les défunt·e·s et le « flou » lié au moment de la mort sont des exemples d'éléments complémentaires que nous avons dû écarter. De même, il importe de souligner que la recherche est, évidemment, loin d'être exhaustive. En effet, le découpage en intervalles quinquennaux a été nécessaire afin d'obtenir la vue d'ensemble souhaitée dans le cadre de ce mémoire. Nous sommes donc consciente que des éléments potentiellement pertinents sont probablement demeurés dans l'ombre étant donné ce choix méthodologique.

Nous nous devons également de souligner que les interprétations que nous proposons dans ce mémoire n'ont pas de portée explicative. En d'autres termes, il n'est pas rare que des collègues nous questionnent au sujet des raisons derrière le choix crématiste ou encore des motivations conduisant au choix de ne pas tenir de funérailles. Bien que nous soyons sensible à ces questions, il importe de souligner que le travail effectué était essentiellement exploratoire, en ce sens qu'il tentait de vérifier si, conformément à notre intuition de recherche, il était possible de déceler des changements d'attitudes envers la mort dans les chroniques nécrologiques. Ainsi, bien que notre hypothèse initiale n'était pas en soi originale, le fait d'éplucher les avis de décès afin de répertorier les expressions se rapportant au corps au cours du dernier siècle semble l'être. Autrement dit, cette recherche n'explique rien, mais elle suggère certains constats qui sont susceptibles d'être remis en question ou d'être approfondis, analysés à l'aune de la constitution d'autres corpus et de l'emploi d'autres méthodologies de terrain, notamment.

3. La mort réapprivoisée?

Les interrogations soulevées au cours de ce mémoire se présentent comme de potentiels points de départ pour des recherches subséquentes. Entre le moment où ce mémoire a été entamé et la fin de sa rédaction, une visibilité accrue a été accordée à de nouveaux « produits » et à de nouvelles tendances mis de l'avant par certaines entreprises funéraires.

Parmi ces innovations funèbres, on compte une gamme de produits « écologiques », comme l'urne botanique et l'urne de glace¹²¹. Selon les dernières données recueillies entre autres par CANA, 79 % des Québécois·e·s mentionnent vouloir opter pour la crémation au moment d'indiquer leurs dernières volontés (*La Presse*, 2017). Il n'est donc pas étonnant de voir les entreprises funéraires diversifier leur offre de services en conséquence.

En outre, l'acquisition récente par une poignée d'entreprises funéraires d'un dispositif rendant possible la dissolution du cadavre par un processus d'hydrolyse alcaline, l'aquamation¹²², semble être en voie de transformer les habitudes funéraires au Québec. Emboitant le pas à la tendance du « mourir écolo », Le Sieur complexe funéraire à Granby est le premier établissement au Québec et le deuxième au Canada à offrir ce service (Lacombe, 2015). À l'automne 2017, soit deux ans après la première aquamation en territoire québécois, le président du complexe Le Sieur, Éric LeSieur, affirme que 99 % des personnes¹²³ qui voulaient choisir la crémation optent désormais pour l'aquamation comme mode de disposition du corps (Grignon-Francke, 2017). L'engouement serait d'ailleurs le même en Abitibi depuis l'acquisition de cette technologie par la Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue en 2016 (Résidence de l'Abitibi-Témiscamingue, s.d.; Belzile, 2016). Bien que les chiffres avancés par Éric LeSieur soient approximatifs, le fait que le complexe Le Sieur aurait été, selon le fournisseur, en voie de devenir le salon le plus actif au monde à la fin de 2016, de même que le fait que des personnes

¹²¹ La première transforme les restes de la personne défunte en arbre, tandis que la seconde, comme son nom l'indique, est un réceptacle de glace destiné à une « dispersion » graduelle dans un cours d'eau (Memoria, 2018b, 2018c). L'élaboration de cette dernière relèverait de l'entreprise Memoria (Desmarreau, 2014), qui se présente comme chef de file des funérailles écologiques, ayant même reçu « le plus haut degré de certification du Green Burial Council au Québec et au Canada » (Memoria, 2018). Le Green Burial Council est une organisation nord-américaine qui énonce les standards que les entreprises funéraires, les cimetières et autres fournisseurs de produits funéraires doivent respecter pour obtenir une certification de « *green burial* » ou « enterrement écologique ». Voir <http://greenburialcouncil.org/>

¹²² Pour un aperçu du procédé : <http://www.aquamation.ca/>

¹²³ Nous comprenons qu'il s'agit des personnes clientes de cette entreprise en particulier.

originaires de la région de la Côte-Nord font appel aux services de l'entreprise estrienne ne peuvent qu'attester de la popularité de l'aquamation (Grignon-Francke, 2017).

Dans un autre ordre d'idées, il semble que l'on assiste à une prolifération des manières d'aborder la mort dans la sphère publique. Des chroniques de journaux à grand tirage (Lagacé, 2018a, 2018b), l'élaboration de rencontres thématiques comme les soirées *You're Going to Die*¹²⁴ et les *Death Cafes*¹²⁵ (Le Reste, 2015), la diffusion d'une série documentaire du genre « télé-réalité » centrée sur un couple de thanatologues du Québec¹²⁶, la tenue d'expositions d'envergure comme le Salon de la mort¹²⁷, sont des exemples qui semblent témoigner d'une volonté de percer l'apparent tabou de la mort.

Dans la même veine, la CTQ a élaboré une série de capsules éducatives diffusées sur une chaîne YouTube. L'ambassadrice de la CTQ, Josée Masson, mentionne dans l'une d'entre elles l'importance de la présence du corps dans le processus de deuil (CTQ, 17 juillet 2018). Après l'engouement massif pour la crémation directe, c'est-à-dire, sans exposition préalable de la dépouille, se pourrait-il que les générations post-boomers soient tentées de retourner à l'exposition du corps? Le refus de voir le cadavre est-il synonyme de refus du deuil, du « temps », bref, de la mort (CTQ, 17 juillet 2018; Des Aulniers 2009, p. 297; Thomas, 1985, p. 147)?

¹²⁴ Créé en 2009 en Californie par Ned Buskirk, *You're Going to Die* est un organisme à but non lucratif qui organise des « rencontres-spectacles » de type *open mic* avec pour objectif de plonger les participant·e·s au cœur des thèmes de la mort et du deuil (<http://www.yg2d.com/>).

¹²⁵ Les *Death Cafes* sont des rencontres ayant pour but de rassembler toute personne désirant échanger au sujet de la mort de façon informelle. Au moment d'écrire ces lignes, une page Facebook a été mise sur pied pour diffuser les événements de la région métropolitaine de Montréal. Voir : <https://www.facebook.com/deathcafemontreal/>

¹²⁶ Intitulée « Les Croque-morts », cette série est diffusée depuis le printemps 2018 sur la chaîne *Moi et Cie* (Moi et Cie, 2018).

¹²⁷ Se déroulant au Palais des congrès de Montréal les 3 et 4 novembre 2018, « [l]e Salon de la mort est la première exposition d'envergure au Québec qui rassemble les différents acteurs du milieu funéraire ainsi que les professionnels de la planification de la fin de vie. Le grand public y est invité à venir se questionner sur ce sujet délicat et tabou » (Salon de la mort, 2018).

Enfin, si le passage d'une pratique traditionnelle, et somme toute uniforme, de l'inhumation vers celle de l'incinération a été perçue dès les années 1970 comme un « renversement complet des mœurs » (Ariès, 1977), que dire de la multiplicité des modes de disposition et de destination du corps et des cendres qui semble caractériser le portrait funéraire québécois actuel? Inhumation des cendres, dispersion, dépôt dans un columbarium, diamant du souvenir, bijou reliquaire, urne botanique, urne de glace et aquamation; inhumation dans un cimetière traditionnel ou dans un « jardin du souvenir », dépôt des cendres au pied d'un « arbre de mémoire » et conservation dans un lieu privé sont des exemples de cette diversité croissante. Cette ébullition est-elle synonyme d'une volonté individuelle et collective de réapprivoisement de la mort? Nous avançons, en définitive, une piste de réflexion selon laquelle un rapport particulier au corps, en tant que « premier signal identitaire » et « lieu culturel » (Des Aulniers, 2009, p. 42-43), se dégagerait de ce foisonnement de pratiques, rapport qui mériterait d'être questionné de façon plus précise, tant dans sa dimension matérielle (corps objet) que réflexive et symbolique (corps sujet).

BIBLIOGRAPHIE

Sources

La Presse. 1920 à 2015, premier samedi du mois, intervalles quinquennaux¹²⁸.

Autres documents

Alfred Dallaire Memoria. (2018a). *Préarrangements*. Récupéré de <https://www.memoria.ca/prearrangements.html>

Alfred Dallaire Memoria. (2018b). Urne botanique. Dans *Boutique*. Récupéré de <https://www.memoria.ca/484-detail-produit-urne-botanique.html?disparuID=MA==>

Alfred Dallaire Memoria. (2018c). Urne de glace. Dans *Boutique*. Récupéré de <https://www.memoria.ca/408-detail-produit-urne-de-glace.html?disparuID=MA==>

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. (1976). 31(1).

Ariès, P. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen Âge à nos jours*. Paris : Seuil.

Ariès, P. (1977). *L'homme devant la mort*. Paris : Seuil. 2 tomes.

Arnup, K. (2013). *Les familles canadiennes, la mort et la mortalité*. Ottawa : Institut Vanier de la famille. Récupéré de http://vanierinstitute.ca/wp-content/uploads/2015/12/CFT_2013-11-00_FR.pdf

Association canadienne des soins spirituels et Association des intervenants et intervenantes en soins spirituels du Québec. (2011). *Compétences professionnelles*. Récupéré de <https://www.aiissq.org/docs/documents/COMPETENCES%20PROFESSIONNELLES%20-17%20D%c3%89CEMBRE%202014.pdf>

¹²⁸ Certains numéros correspondants au premier samedi du mois faisaient l'objet d'une non parution pour cause de grève ou de journée fériée. Voici les journaux qui ont été consultés pour palier ces exceptions : 13 janvier 1940, 13 janvier 1945, 9 janvier 1965, 8 janvier 2000, 8 janvier 2005.

- Baillargeon, D. (1996). Fréquenter les Gouttes de lait. L'expérience des mères montréalaises, 1910-1965. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(1), 29-68. doi : 10.7202/305488ar
- Baril, H. (2013, 31 mai). L'industrie funéraire se redéfinit. *La Presse*. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201305/31/01-4656295-lindustrie-funeraire-se-redefinit.php>
- Baudry, P. (1999). *La place des morts. Enjeux et rites*. Paris : Armand Colin.
- Baudry, P. (2012). Mutations et permanence de la ritualité funéraire. [Chapitre de livre]. Dans J.-N. Pérès (dir.), *Pratiques autour de la mort, enjeux œcuméniques* (p.15-24). Paris : Desclée de Brouwer.
- Beauséjour, M.-P. (2018). Mort apprivoisée et mort inversée : l'exposition du corps au Québec à travers les chroniques nécrologiques (1975-2015). *Études d'histoire religieuse*, 84.
- Belzile, J.-M. (2016, 27 octobre). Aquamation : la résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième au Québec à offrir ce service écologique. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/811295/aquamation-residence-funeraire-abitibi-temiscamingue>
- Bernard, J.-M. (1978). La mortalité infantile et périnatale au Québec (1965-1974) : importance de l'âge maternel et de la parité. *Cahiers québécois de démographie*, 7(3), 25-54.
- Bibby R. et I. Archambault. (2008). La religion à la carte au Québec. Un problème d'offre, de demande, ou des deux? *Revue Globe*, 11(1), 151-179. doi : 10.7202/1000496ar
- Brisson, R. (1988). *La mort au Québec dossier exploratoire*. J. R. Porter et G. Trembaly (dir.). Sainte-Foy : CELAT.
- Burguière, A. (2008). Le long voyage de « L'Homme et la mort ». *Communications*, 82, 49-70. doi : <https://doi.org/10.3406/comm.2007.2438>
- Bussièrès, I. (2018, 20 mai). Le choix de tenir des funérailles en forte baisse. *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/le-choix-de-tenir-des-funerailles-en-forte-baisse-6c69c5cbf4e72a488c66f4db3dd7cff9>

- Bussi eres, L. (2009). * volution des rites fun eraires et du rapport   la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales*. (Th ese de doctorat). Sudbury, Ontario : Universit  Laurentienne. R cup r  de Proquest Dissertation & Theses. (NR57678)
- CANA. (2011). *Annual Statistic Report*. R cup r  de http://blcremationsystems.com/CANA_2011_Annual_Statistics_Report.pdf
- CANA. (2013). *Annual Statistic Report 2012 : Executive Summary*. R cup r  de https://eickhofcolumbaria.com/wp-content/uploads/legacy/2012CANA_Stats_0.pdf
- CANA. (2016). *Annual CANA Statistics Report Handout*. R cup r  de <https://theconferenceonline.org/wp-content/uploads/2017/01/2016CANASTATISTICSHandout.pdf>
- CANA. (2018). *Why join CANA?* R cup r  de <http://www.cremationassociation.org/?page=WhyJoinCANA>
- Cherblanc, J. et G. Jobin. (2013). Vers une psychologisation du religieux? *Archives de sciences sociales des religions*, 3(163), 39-62. doi : 10.4000/assr.25210
- Cimetiere Notre-Dame-des-Neiges. (2018). *Arrangements pr alables*. R cup r  de <https://www.cimetierenotredamedesneiges.ca/fr/arrangements-prealables>
- Cliche, M.-A. (1978). Les attitudes devant la mort d'apr s les clauses testamentaires dans le gouvernement de Qu bec sous le R gime fran ais. *Revue d'histoire de l'Am rique fran aise*, 32(1), 57-94. doi : 10.7202/303673ar
- Cliche, M.-A. (1984). L' volution des clauses religieuses traditionnelles dans les testaments de la r gion de Qu bec au XIX  si cle [Chapitre de livre]. Dans B. Lacroix et J. Simard (dir.), *Religion populaire, religion des clercs?* (p. 365-390). Qu bec : Institut Qu b cois de recherche sur la culture.
- Cliche, M.-A. (1988). Attitudes devant la mort [Chapitre de livre]. Dans *Les pratiques de d votion en Nouvelle-France. Comportements populaires et encadrement eccl sial dans le gouvernement de Qu bec* (p. 237-313). Qu bec : Presses de l'Universit  Laval.
- Coll ge Rosemont. [s.d.]. *Thanatologie (171.A0)*. R cup r  de <http://www.crosemont.qc.ca/formations-techniques/thanatologie>
- Condoleances.com. (2011a). *La lev e du corps*. R cup r  de <http://www.condoleances.com/portail-info-deuil-obseques/levee-corps>

- Condoleances.com. (2011b). *Le convoi funéraire*. Récupéré de <http://www.condoleances.com/portail-info-deuil-obseques/convoi-funeraire>
- Corporation des Thanatologues du Québec. (2018). *Devenir membre*. Récupéré de https://www.domainefuneraire.com/membres/devenir_membre
- Corporation des Thanatologues du Québec. (2018, 17 juillet). *Comment mieux vivre un deuil?* [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=fbFysmTzr2g>
- Death Café Montréal. (2018). Page Facebook de Death Café – région métropolitaine de Montréal/Greater Montreal. Récupéré de <https://www.facebook.com/deathcafemontreal/>
- Déchaux, J.-H. (2001). La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve. *L'Année sociologique*, 1(51), 161-183.
- Derville, A. (1999). La population du Nord au Moyen Âge. II : de 1384 à 1549. *Revue du Nord*, 91(329), 65-82. doi : <https://doi.org/10.3406/rnord.1999.2906>
- Des Aulniers, L. (2004). Une violence occultée. *Relations*, 696, Récupéré de <http://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/une-violence-occultee/>
- Des Aulniers, L. (2009). *La fascination. Nouveau désir d'éternité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Desmarteau, R. (2014, 27 novembre). L'urne de glace, nouvelle venue dans le monde des funérailles écologiques. Récupéré de <http://www.rcinet.ca/fr/2014/11/27/lurne-de-glace-nouvelle-venue-dans-le-monde-des-funerailles-ecologiques/>
- Dufresne, J. (dir.). (1992). *Le Chant du cygne. Mourir aujourd'hui*. Montréal : Méridien.
- Elias, N. (1998). *La solitude des mourants*. Paris : C. Bourgeois.
- Ellis, A. (1963). *Sex and the Single Man*. New York : Lyle Stuart.
- Emploi-Avenir Québec. (2018). *Directeurs/trices de funérailles et embaumeurs/euses (CNP6272)*. Récupéré de https://www.guichetemplois.gc.ca/pièces_jointes-fra.do?cid=10325&lang=fra
- Fédération des coopératives funéraires du Québec. (s.d.). *L'arrangement funéraire*. Récupéré de <https://www.fcfq.coop/services/arrangement-funeraire/>

- Fédération des coopératives funéraires du Québec. (2011). *Le marché funéraire à la hausse*. Récupéré de <https://www.cfgrandmontreal.com/nouvelles/marche-funeraire-hausse-107/>
- Ferretti, L. (1999). La Révolution tranquille. *L'Action nationale*. LXXXIX(10), 59-91.
- Florea, M.-L. (2011). Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse. *Questions de communication*, 19, Récupéré de <http://questionsdecommunication.revues.org/402>
doi : 10.4000/questionsdecommunication.402
- Florea, M.-L. (2015). *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse de discours*. (Thèse de doctorat). Université Lyon 2. Récupéré de http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2015/florea_ml#p=1&a=TH.1
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1988). L'incorporation de l'hôpital dans la technologie moderne. *Hermès, La Revue*, 2(2), 30-40. Récupéré de Cairn.info
<http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1988-2-page-30.htm>
- Freud, S. (2014) [1918]. *Reflections on War and Death*. Auckland : The Floating Press.
- Gagnon, S. (1987). *Mourir hier et aujourd'hui*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Garon, A. (1991). L'image de la mort dans les avis de décès. *Frontières*, 4(1), 42-44.
- Gauvreau, D. (2012). Population, identités sociales et vie quotidienne [Chapitre de livre]. Dans D. Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Des origines à 1930* (p. 639-672). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gauvreau, M. (2006). Le couple religion/urbanité : les trajectoires anglocanadienne et québécoise à la lumière de l'historiographie internationale. *Études d'histoire religieuse*, 72, 7-29. doi : 10.7202/1006586ar
- Gorer, G. (1955). The Pornography of Death. *Encounter*, 49-52. Récupéré de <https://www.unz.org/Pub/Encounter-1955oct-00049>

- Grignon-Francke, I. (2017, 12 novembre). Dossier spécial : Compost mortem. Trempe jusqu'aux os. Récupéré de <https://unpointcinq.ca/dossier-special/trempe-jusquaux-os/>
- Hadjouis, D. (1996). Mortalité infantile et enfantine et causes de mortalité. L'exemple de la nécropole médiévale d'Ivry-Parmentier 2 (Val-de-Marne, France). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8-1-2, 15-26. doi : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1996.2425>
- Harmonia. (s.d.). La crémation. Dans *Foire aux questions*. Récupéré de <http://harmonia.ca/questions>.
- Hébert, Y. (s. d.). Les rites funéraires d'autrefois (Québec 1880-1940). Dans *Encyclopédie sur la mort*. Récupéré de http://agora.qc.ca/thematiques/mort/documents/les_rites_funeraires_dautrefois_quebec_1880_1940
- Heidegger, M. (1927). *Être et temps*. Paris : Gallimard.
- Hervieu-Léger, D. (1996). La crémation en quête de rites. *La Croix*, 29 mars 1996, p. 14
- Hervieu-Léger, D. (1998). Crémation, socialisation et rite. *La Maison-Dieu*, 213, 60-80.
- Hoffbauer, F. (s.d.). *L'église et le cimetière des Saints-Innocents vers 1550*. [Gravure].
- Hubert, O. (2000). *Sur la terre comme au ciel. La gestion des rites par l'Église catholique du Québec (fin XVIIe-mi-XIXe siècle)*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Hubert, O. (2001a). Construire le rite comme un objet historique : pour un usage pragmatique de l'anthropologie en histoire religieuse du Québec. *Études d'histoire religieuse*, 67, 81-91.
- Hubert, O. (2001b). Le cimetière. Dans Courville S. et N. Séguin (dir.), *La paroisse (p. 122-131)*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Huizinga, J. (2015) [1919]. *L'Automne du Moyen Âge*. Paris : Payot.

- Institut de la statistique du Québec. (2015). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2015*. Récupéré de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2015.pdf>
- Institut de la statistique du Québec. (2017). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2017*. Récupéré de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2017.pdf>
- Kempf, H. (2017). ARIÈS PHILIPPE — (1914-1984). Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de <http://www.universalis.fr/encyclopedie/philippe-aries/>
- Kuberski, P. (2012). *Le christianisme et la crémation*. Paris : Cerf.
- Labescat, G. (2007). *Le choix crématisiste au Québec : une mort à la carte*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/731/>
- Labescat, G. (2016). *La ritualisation dans la trajectoire du mourir : l'action rituelle funéraire*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/9131/>
- Lacombe, P. (2015). Nouveau moyen moins polluant de disposer du corps d'un défunt. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/715407/aquamation-defunt-granby-cremation-ecologique>
- Lamonde, Y. (1997). L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec. *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 51(2), 285-299. doi : 10.7202/305650ar
- Laniel, J.-F. (2015). Qu'en est-il de la « religion culturelle » Sécularisation, nation et imprégnation culturelle du christianisme. Dans Solange Lefebvre, Céline Béraud et E.-Martin Meunier (dir.), *Catholicisme et cultures. Regards croisés Québec-France* (p. 143-168). Québec : PUL.
- Lapointe, G. (2000). Évolution des rites funéraires. L'Église catholique du Grand Montréal. Dans B. Kaempf (dir.), *Rites et ritualités* (p. 323-336). Paris : Cerf.
- Le Reste, É. (2015). Des « cafés mortels » bien vivants! Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/705017/cafes-mortels-rencontres-deuil-mode>
- Linteau, P.-A., Durocher, R., Robert, J.-C. (1979). *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal : Boréal.

- Linteau, P.-A., Durocher, R., Robert, J.-C. et F. Ricard. (1989). *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930* (éd. rev.). Montréal : Boréal.
- Ménard, G. (1999). *Petit traité de la vraie religion*. Montréal : Liber.
- Meunier, E.-M., Laniel, J.-F. et J.-C. Demers. (2010). Permanence et recomposition de la « religion culturelle ». Aperçu sociohistorique du catholicisme québécois (1970-2006). Dans Robert Mager et Serge Cantin (dir.), *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous?* (p.79-128). Québec : PUL.
- Moi et Cie. (2018). Synopsis – Les Croque-morts. Récupéré de <http://tv.moietcie.ca/series/lescroquemorts/concept>
- Normandin, F. (2016). Les services funéraires, une industrie vigoureuse! *Revue Gestion HEC Montréal*. Récupéré de <https://www.revuegestion.ca/les-services-funeraires-une-industrie-vigoureuse>
- Northcott, H. C. et D. M. Wilson. (2001). *Dying and Death in Canada*. Aurora : Garamond Press.
- Northcott, H. C. et D. M. Wilson. (2017). *Dying and Death in Canada* (3^e éd.). Toronto : University of Toronto Press.
- Office québécois de la langue française (OQLF). (2018). Généralités sur le passé simple. Dans *La grammaire*. Récupéré de http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4210
- Payeur, F. F. et A. C. Azeredo. (2017). *Décès et mortalité*. Institut de la statistique du Québec : Le bilan démographique du Québec. Édition 2017 (p. 51-70). Récupéré de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan-demographique.html>
- Polèse, M. (2012). Montréal économique : de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée [Chapitre de livre]. Dans D. Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. De 1930 à nos jours* (p. 959-1004). Québec : PUL.
- La Presse Canadienne*. (2016, 2 août). La crémation perd en popularité au Québec pour la première fois depuis 5 ans. *Radio-Canada*. Récupéré de <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/795930/cremation-mort-colombarium-embaulement-statistique-quebec>
- La Presse*. (2017, 22 janvier). Mourir écolo. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/vivre/societe/201701/20/01-5061490-mourir-ecolo.php>

- Québec. Ministère de la Famille. (2018). *Les aînés du Québec*. Récupéré de <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/aines-quebec-chiffres.PDF>
- Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue. (s.d.). L'aquamation. Dans *Rendre hommage*. Récupéré de <https://www.residence-funeraire.coop/services/aquamation/>
- Ricard, F. (1994) [1992]. *La Génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*. Montréal : Boréal.
- Ringlet, G. (1992). *Ces chers disparus. Essai sur les annonces nécrologiques dans la presse francophone*. Paris : Albin Michel.
- Robert, M. (2015). *Disposer de son cadavre : la naissance de la crémation au Québec (1874-1914)*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/7193/>
- Salon de la Mort. (2018). *Salon de la mort*. Récupéré de <https://www.salondelamort.ca/>
- Savard, S. (2017). Histoire politique de la Révolution tranquille : quelques jalons pour une approche renouvelée. *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 145-161. doi : 10.7202/1039749ar
- St-Onge, S. (2001). *L'industrie de la mort*. Québec : Nota bene.
- Taillon, M. (1991). Les corbillards. *Continuité*, 49(Hiver, printemps), 38-41. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/1991-n49-continuite1052191/>
- Thomas, L.-V. (1975). *L'anthropologie de la mort*. Paris : Payot.
- Thomas, L.-V. (1985). *Rites de mort. Pour la paix des vivants*. Paris : Fayard.
- Vovelle, M. (1983). *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*. Paris : Gallimard.
- You're Going to Die. (s. d). *You're going to die*. Récupéré de <http://www.yg2d.com/>
- Ziegler, J. (1975). *Les vivants et la mort*. Paris : Seuil